UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse des effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi

Akimana, Farès; Sous la direction de : Pr. Gilbert Niyongabo

2025-07
UB, FSEA
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2110

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MASTER EN ANALYSE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT

ANALYSE DES EFFETS DE LA PAUVRETE DES MENAGES SUR LA FREQUENTATION SCOLAIRE DES ENFANTS AU BURUNDI

Par :

AKIMANA Farès

Mémoire

présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Analyse Economique et Développement.

Option : Analyse Economique

==========

Sous la direction de :

Pr. Gilbert NIYONGABO

Bujumbura, Juillet 2025

MEMBRES DU JURY

Président : Dr. Salomon NSABIMANA

Directeur : Pr. Gilbert NIYONGABO

Secrétaire : Dr. Théogène NSENGIYUMVA

DEDICACE

A mes chers parents ;

A mes frères et sœurs ;

A Mr. Colonel NZOHABONIMANA Oscar;

A toutes mes reconnaissances ;

Je dédie ce mémoire.

AKIMANA Farès

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je rends grâce à « Dieu le Tout-Puissant » pour m'avoir guidé sur le bon chemin tout au long de ce travail et pour m'avoir inspiré des décisions éclairées et des réflexes appropriés.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au professeur Gilbert NIYONGABO, Directeur de mémoire, pour son écoute attentive et sa disponibilité tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je lui suis reconnaissant pour son inspiration, son aide précieuse et le temps qu'il m'a consacré. Que ces quelques mots témoignent de ma reconnaissance.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude aux membres du jury de ce mémoire, qui ont accepté de le lire avec attention et de l'évaluer. Leur engagement mérite toute notre reconnaissance.

Je remercie également tous les éducateurs qui m'ont accompagné depuis l'école primaire jusqu'à aujourd'hui, en particulier ceux de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG) pour leur constante compétence.

Je suis profondément reconnaissant envers mes parents, qui ont pris l'initiative de m'envoyer à l'école. Un grand merci à eux.

Je souhaite également remercier Mr Colonel NZOHABONIMANA Oscar, dont l'affection et le soutien indéfectible m'ont permis de surmonter les moments de doute.

Enfin, je remercie toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce travail, que ce soit par leurs conseils, critiques ou suggestions. Leur aide a été d'une grande valeur pour moi.

AKIMANA Farès

RESUME

Notre étude de recherche porte sur : « Analyse des effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi ». L'objectif principal de notre étude est d'analyser les effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi. La population cible de cette étude est constituée d'enfants âgés de 6 à 17 ans. Les données utilisées sont issues de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (EICVMB 2019/2020). Nous procéderons à une analyse descriptive et l'analyse explicative.

Les résultats obtenus confirment en général les hypothèses formulées. En effet, la pauvreté des ménages exerce une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6-17ans au Burundi. Les ménages de classes moyennes et riches scolarisent davantage leurs enfants que les ménages pauvres. De plus, les résultats révèlent que les facteurs sociodémographiques tels que l'âge de l'enfant et la taille du ménage ont une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6-17ans au Burundi. En effet, plus l'âge de l'enfant augmente plus la probabilité de fréquenter l'école diminue et la fréquentation scolaire est plus élevée dans les ménages de petite taille par rapport à ceux de grande taille. Enfin, les résultats montrent que les facteurs socioculturels tels que le milieu de résidence a une influence positive sur la fréquentation scolaire des enfants de 6-17ans au Burundi. La fréquentation scolaire des enfants résidant en milieu urbain est significativement plus élevée que celle des enfants vivant en milieu rural.

Mots clés : Pauvreté, l'éducation, fréquentation scolaire, model logit.

ABSTRACT

Our research study focuses on: “Analysis of the effects of household poverty on children’s school attendance in Burundi”. The main objective of our study is to analyze the effects of household poverty on children's school attendance in Burundi. The target population for this study is children aged 6 to 17. The data used comes from the Integrated Survey on Living Conditions in Burundi (EICVMB 2019/2020). We will conduct a descriptive analysis and an explanatory analysis.

The results obtained generally confirm the hypotheses formulated. Household poverty has a negative influence on school attendance among children aged 6-17 in Burundi. Middle-class and wealthy households send their children to school more than poor households. In addition, the results reveal that sociodemographic factors such as the age of the child and the size of the household have a negative influence on school attendance among children aged 6-17 in Burundi. In fact, as the age of the child increases, the probability of attending school decreases, and school attendance is higher in small households than in large ones. Finally, the results show that sociocultural factors such as the place of residence have a positive influence on school attendance among children aged 6-17 in Burundi. School attendance among children living in urban areas is significantly higher than among children living in rural areas.

Keywords: Poverty, education, school attendance, logit model.

TABLE DES MATIERES

MEMBRES DU JURY **i**
DEDICACE **ii**
REMERCIEMENTS **iii**
RESUME **iv**
ABSTRACT **v**
TABLE DES MATIERES **vi**
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES **ix**
LISTE DES GRAPHIQUES **x**
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS **xi**
AVANT-PROPOS **xii**
0. INTRODUCTION GENERALE **1**
0.1. Contexte de l'étude 1
0.2. Enonce de la problématique de l'étude 4
0.3. Objectifs de l'étude 6
0.4. Hypothèses de notre travail 6
0.5. Intérêt du sujet 7
0.6. Méthodologie du travail 8
0.7. Délimitation et articulation du travail 8
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE THEORIQUE ET EMPIRIQUE CONCERNANT LA PAUVRETE DES MENAGES ET L'EDUCATION DES ENFANTS **9**
Section 1 : Revue de la littérature théorique sur la pauvreté 9
I.1.1. Aperçus théoriques sur la pauvreté 9
I.1.1.1. Les fondements théoriques de la pauvreté 10
I.1.1.1.1. L'approche monétaire 10
I.1.1.1.2. L'approche non monétaire 12
I.1.1.2. Les mesures et Dimension de la pauvreté 14
I.1.1.3. La pauvreté, un seul phénomène sous plusieurs formes 16
I.1.1.3.1. La pauvreté absolue 16
I.1.1.3.2. La pauvreté relative 16
I.1.1.3.3. La pauvreté objective 17
Section 2. Revue de la littérature théorique sur l'éducation 17
I.2.1. Aperçus théoriques sur l'éducation 17

I.2.1.1. Le concept « qualité » dans l'EPT (Education pour Tous) 18
I.2.1.2. Approche théorique du capital humain 21
I.2.1.3. Approche théorique des facteurs de la scolarisation des enfants 23
I.2.1.3.1. Concept de la scolarisation 23
I.2.1.3.2. Les facteurs liés à l'offre scolaire 24
I.2.1.3.3. Les facteurs liés à la demande scolaire 25
I.2.1.3.3.1. Les facteurs socio-économiques 25
I.2.1.3.3.2. Les facteurs sociodémographiques 26
I.2.1.3.3.3. Facteurs socioculturels : Milieu de résidence 28
I.2.1.4. Établir des liens entre la pauvreté et l'éducation 29
I.2.1.5. Littérature empirique sur les facteurs déterminants de la scolarisation 30
Conclusion 35
CHAPITRE II. ETAT DES LIEUX SUR LA PAUVRETE DES MENAGES ET EDUCATION DES ENFANTS AU BURUNDI 36
Section 1 : Situation de la pauvreté au Burundi 36
II.1.1. Caractéristiques et conditions de vie de la population 36
II.1.1.1. Les caractéristiques sociodémographiques 36
II.1.1.2. Les caractéristiques socioéconomiques 37
II.1.1.3. Les caractéristiques socioculturelles 39
II.1.2. Profil de la pauvreté 41
Section 2 : L'éducation au Burundi 44
II.2.1. Organisation du système éducatif 44
II.2.1.1. L'enseignement formel 44
II.2.1.2. L'enseignement non formel 45
II.2.2. Quelques éléments d'offre et de demande de la fréquentation scolaire au Burundi 45
II.2.2.1. Offre de la fréquentation scolaire au Burundi 45
II.2.2.2. Demande de la fréquentation scolaire au Burundi 48
II.2.2.3. Répartition des enfants étudié âgés de 6 à 17 ans 49
Conclusion 59

CHAPITRE III. ANALYSE EMPIRIQUE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE DES ENFANTS DES MENAGES PAUVRES AU BURUNDI 60
Section 1 : Présentation et méthodologie d'analyse des données 60
III.1.1. Présentation des données d'analyse 60
III.1.2. Méthode d'estimation et modèle économétrique 60
III.1.2.1. Estimation du modèle 60
III.1.2.2. Modèle économétrique 61
III.1.3. Méthodes d'analyse 62
III.1.4. Variables de l'étude et résultats attendus 63
Section 2. Présentation des résultats d'analyse descriptive et d'analyse empiriques 65
III.2.1. Interprétation et discussions des résultats 73
III.2.1.1. Les facteurs sociodémographiques 73
III.2.1.2. Facteurs socioéconomiques 76
III.2.1.3. Facteurs socioculturels 76
III.2.1.4. Dépenses d'éducation 77
Conclusion 78
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS 79
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 82
ANNEXES 89

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : Profil de pauvreté monétaire (en %) par province et milieu de résidence 42
Tableau 2 : Répartition des écoles fondamentales pédagogique par province et statut 46
Tableau 3 : Répartition des écoles post fondamentales général et pédagogique par province et statut 47
Tableau 4 : L'association entre la pauvreté et la fréquentation scolaire 65
Tableau 5 : L'association entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire 66
Tableau 6 : L'association entre l'âge de l'enfant et la fréquentation scolaire 67
Tableau 7 : L'association entre la taille du ménage et la fréquentation scolaire 67
Tableau 8 : L'association entre l'instruction du CM et la fréquentation scolaire 68
Tableau 9 : L'association entre l'activité du CM et la fréquentation scolaire 69
Tableau 10 : L'association entre la région de résidence et la fréquentation scolaire 69
Tableau 11 : L'association entre le statut matrimonial et la fréquentation scolaire 70

Figure

Figure 1 : Un cadre d'action pour comprendre ce qu'est la qualité de l'éducation 21

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Effectif et répartition en % de la population par province selon le sexe 37
Graphique 2 : Secteurs d'activité des ménages selon le milieu de résidence et du sexe 38
Graphique 3 : Secteurs d'activité des ménages selon le niveau d'éducation et la tranche d'âge 39
Graphique 4 : Taux de morbidité par province, groupe d'âges, milieu de résidence et sexe 40
Graphique 5 : Les principales causes de la morbidité 41
Graphique 6 : Taux de pauvreté non monétaire (en %) par province et milieu de résidence 43
Graphique 7 : Répartition (%) des personnes âgées de 3 ans et plus par groupe d'âges selon le niveau d'éducation atteint 48
Graphique 8 : Répartition (%) des individus selon les principales causes de la non fréquentation scolaire 49
Graphique 10 : Répartition des enfants selon le statut de pauvreté 50
Graphique 11 : Répartition des enfants de 6 -17ans selon le sexe de l'enfant 51
Graphique 12 : Répartition des enfants selon le groupe d'Age 52
Graphique 13 : Répartition des enfants selon la taille du ménage 53
Graphique 14 : Répartition des enfants selon le sexe du CM 54
Graphique 15 : Répartition des enfants selon le milieu de résidence 55
Graphique 16 : Répartition des enfants selon le statut matrimonial du CM 55
Graphique 17 : Répartition des enfants selon le niveau d'instruction du CM 56
Graphique 18 : Répartition des enfants selon la région de résidence 57
Graphique 19 : Répartition des enfants selon l'activité du chef de ménage 58

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CM : Chef du Ménage
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
EICVMB : Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi
EPT : Éducation pour Tous
FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FSEG : Faculté des Sciences Économiques et de Gestion
IDH : Indice de Développement Humain
ISU : Institut de Statistique de l'UNESCO
ISTEEBU : Institut de Statistique et d'Études Économiques du Burundi
MENRS : Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique
ODD : Objectif de Développement Durable
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PIB : Produit Intérieur Brut
PND : Plan National de Développement
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
TBS : Taux bruts de scolarisation
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

AVANT-PROPOS

La rédaction du présent travail de recherche s'inscrit dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master en Analyse Économique et Développement, option Analyse Économique. Notre travail de fin d'études porte sur l'analyse des effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi, à partir des données issues de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB 2019/2020).

L'analyse descriptive, complétée par une approche économétrique, a permis d'évaluer dans quelle mesure les ménages pauvres assurent la fréquentation scolaire de leurs enfants, ainsi que d'identifier les principaux facteurs qui influencent la fréquentation scolaire des enfants pour les ménages pauvres au Burundi.

C'est dans cette perspective que la présente étude a été motivée, par un intérêt particulier à mieux comprendre les facteurs influençant la fréquentation scolaire des enfants issus de ménages pauvres au Burundi.

0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. Contexte de l'étude

L'éducation joue un rôle crucial dans le développement des connaissances et des compétences des individus (Alamelu, 2022). En acquérant des connaissances et en améliorant leurs compétences, notamment grâce à une éducation formelle, les personnes peuvent accéder à divers emplois (avocat, économiste, ingénieur, etc.). Les individus qui bénéficient d'une éducation adéquate et de connaissances appropriées sont en mesure d'augmenter leurs revenus, ce qui les aide à sortir de la pauvreté ; par conséquent, plus le niveau d'éducation est élevé, moins il y aura de personnes touchées par la pauvreté (Awan et al., 2011).

De plus, l'éducation contribue à améliorer la santé, la nutrition et à réduire la taille des familles, en augmentant la productivité et les chances d'employabilité des individus (Kiakumba, 2023) . Nombre de travaux se sont concentrés sur l'importance de l'éducation dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les relations entre éducation et pauvreté apparaissant complexes (Rebouha & Pochet, 2011).

L'existence de liens étroits entre l'éducation et la pauvreté n'est plus à démontrer car un faible niveau d'instruction limite l'accès à des emplois qualifiés, tandis qu'une bonne éducation favorise l'insertion professionnelle et l'amélioration des conditions de vie. Ainsi, l'éducation est un outil clé pour sortir durablement de la pauvreté. L'illustre économiste américain John Kenneth Galbraith déclare, à ce propos, que : « il n'y a pas dans ce monde de population éduquée qui soit pauvre et il n'y a pas de population illettrée qui ne soit pas pauvre » (Rwehera, 1999).

Cette interaction entre éducation et pauvreté est généralement prise en compte dans les stratégies internationales de réduction de la pauvreté. Par exemple, parmi les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), deux ont trait à l'éducation : l'OMD n°2 (Assurer l'éducation primaire pour tous) et l'OMD n°3 (Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire). Il en résulte qu'une étude portant sur la pauvreté ne saurait faire l'économie des aspects liés à l'éducation.

D'après les estimations de l'UNESCO, environ 263 millions d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 17 ans dans le monde sont en dehors du système scolaire. Cette situation constitue un obstacle considérable pour atteindre le quatrième Objectif de Développement Durable (ODD4).

Le gouvernement burundais a adopté plusieurs politiques et stratégies nationales ou sectorielles pour respecter ses engagements en matière d'éducation, telles que la gratuité de l'école primaire depuis 2005, le CSLP I, le CSLP II, la Vision 2025 et le PND. Cependant, l'objectif de l'Éducation pour Tous (EPT) au Burundi non encore atteint, avec des taux d'alphabétisation faibles (ISTEEBU & ICF, 2017) ; (MENRS, 2020).

D'après les chiffres de l'UNICEF, un grand nombre d'enfants de moins de 15 ans (environ 37,6%) n'a aucune éducation, avec un taux d'achèvement de 50% (pour le cycle 1 à 3) et un taux d'abandon de 10%. Chaque année, environ 260 000 enfants abandonnent l'école parmi les 2,7 millions d'élèves inscrits dans le cycle fondamental (UNICEF, 2023).

En effet, le système d'éducation de base au Burundi est caractérisé par un nombre élevé de redoublements. Ce qui se traduit par des taux bruts de scolarisation (TBS) supérieurs à 100, soit 111,0 % pour les enfants âgés de 7 à 12 ans. En réalité, ce TBS masque des insuffisances, car beaucoup d'enfants qui s'inscrivent dans l'enseignement primaire quittent l'école avant d'avoir achevé ce cycle. Selon le Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique (MENRS), le taux net de fréquentation scolaire primaire est de 85,1 %. Cependant, seulement 41,1 % des enfants accèdent à l'école secondaire, tandis que le taux de survie à la fin de l'école secondaire est seulement de 27,5 % (MENRS, 2020).

Certains pays ont reconnu l'importance d'investir dans l'éducation, y compris le Burundi. Le système scolaire burundais se base sur le contexte mondial, selon l'ODD4 qui stipule que « Assurer une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous », ainsi que conformément aux autres engagements internationaux.

A travers cet objectif, les pays se sont engagés à renforcer leurs investissements et à promouvoir la coopération internationale afin de garantir à chaque enfant un parcours éducatif complet, de la maternelle au secondaire, qui soit gratuit, équitable, inclusif et de qualité. Ainsi, les États signataires de la Convention relative aux droits de l'enfant reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation et sur la base de l'égalité des chances (article 128 de la Convention relative aux droits de l'enfant). Le Burundi a ratifié cette convention par la Loi n° 1/15 du 18 janvier 2005.

L'éducation de la petite enfance est bénéfique non seulement pour le développement des enfants mais aussi pour les familles des enfants ; en fait, cela libère du temps pour que les parents puissent investir dans d'autres activités productives, comme l'école ou le travail (Schlosser, 2005).

Ainsi, mettre de l'argent dans une éducation préscolaire de bonne qualité est l'un des investissements les plus rentables en capital humain et a été lié à un notable de la réussite dans l'enseignement primaire et à une baisse des taux de redoublement et d'abandon scolaire. De plus, investir dans l'enfant et combattre toutes les formes de pauvreté infantile, c'est investir dans le futur et lutter contre la pauvreté chronique qui se transmet de génération en génération (Bahri, 2024).

Selon Kutty (2008) , l'éducation est considérée comme un investissement car elle permet de gagner un salaire plus élevé grâce à de meilleures opportunités d'emploi qui découlent d'une meilleure éducation. Les parents éduquent leurs enfants pour que leurs enfants et les enfants de leurs enfants aient de meilleures chances dans la vie et parce qu'ils sont fiers d'avoir des enfants alphabétisés et éduqués (Al-Samarrai & Peasgood, 1998). L'éducation et l'investissement dans le capital humain sont l'un des facteurs les plus importants du développement économique dans n'importe quel pays, en particulier dans les pays en développement comme le Burundi.

De ce fait, investir dans la jeunesse n'est pas une dépense, c'est un investissement stratégique pour un avenir plus prospère et plus stable, tant sur le plan économique que social. C'est la clé pour construire une société résiliente et dynamique pour les générations à venir.

Schultz (1993) indique que l'investissement dans l'éducation des enfants est lié au bien-être économique du ménage dans lequel ils résident. Ainsi, certains ménages des pays à faible revenu peuvent sous-investir dans la scolarisation de leurs enfants en raison des coûts directs (frais de scolarité, uniformes) et des coûts d'opportunité (perte de revenu liée au travail des enfants), rendant l'éducation moins prioritaire face aux besoins quotidiens, bien que les bénéfices futurs soient considérables. Les possibilités d'aller à l'école, de même que les progrès scolaires sont particulièrement susceptibles d'être plus limités pour les enfants issus de ménages pauvres (Colclough et Lewin, 1993 ; Lloyd et Blanc, 1996).

Étant donné que le Burundi fait face à une pauvreté généralisée, il est important d'analyser les effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi.

0.2. Enonce de la problématique de l'étude

La pauvreté des ménages constitue un défi significatif pour l'éducation au Burundi, avec 63 % de la population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour (PPA 2017) en 2024 (Banque Mondiale, 2025).

La pauvreté est la cause la plus importante de la faible scolarisation des enfants. Les enfants issus de ménages pauvres abandonnent précocement l'école parce qu'ils doivent travailler pour aider leurs parents à s'occuper des plus jeunes enfants, et les parents ne peuvent faire face aux coûts directs et indirects de scolarité de tous leurs enfants (Marcoux & Antoine, 2007). Mais, selon Adjiwanou (2005), ce choix opéré par les ménages ne peut constituer une solution à long terme, car ces enfants qui travaillent au lieu d'aller à l'école, réduisent leurs chances de sortir de la pauvreté.

L'Organisation Mondiale de la Santé a révélé que la pauvreté a de graves effets sur la santé des enfants, et cela provoque le décrochage scolaire ainsi que toutes les difficultés économiques qui en découlent, comme celle de trouver un emploi. Il est donc essentiel de réduire un peu la pauvreté, ainsi que ses coûts et répercussions sur la société. Kiakumba (2024) indique que la pauvreté des ménages est l'une des raisons du taux d'absence à l'école.

Au Burundi ,Selon le rapport de l' Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVMB, 2020) , la pauvreté est plus prononcée en milieu rural qu' en milieu urbain, qu'il s'agisse de pauvreté monétaire ou de conditions de vie. Sous la dimension monétaire, il dénombre, en milieu rural, 3,6 fois plus de pauvres qu'en milieu urbain, (55,7% contre 15,5%). Sous la dimension non monétaire, le taux de pauvreté est de 2,5 fois supérieure en milieu rural qu'en milieu urbain (56,7% contre 22,5%).

L'éducation est un fort élément du changement. « Il améliore la santé et les conditions de vie, aide à la stabilité sociale et encourage la croissance économique à long terme. » Elle est semblable à une famille qui joue un rôle essentiel dans la socialisation des jeunes. C'est un environnement où les élèves se rencontrent et vivent plusieurs occasions d'apprendre à vivre en communauté.

L'éducation est un facteur essentiel de la qualité de vie. Le manque d'éducation et le fait d'être privé des connaissances et compétences qu'elle permet d'acquérir font partie des causes de la pauvreté.

Ainsi, pour les ménages, une éducation et une formation de qualité des enfants constituent la meilleure assurance d'accéder à un emploi stable et correctement rémunéré (Makengo, 2022).

L'éducation est un droit fondamental et un facteur clé du développement. Cependant, la qualité de l'éducation au Burundi reste insuffisante en raison de divers facteurs. Tout d'abord, le manque de ressources logistiques entraîne une supervision insuffisante des établissements scolaires. De plus, il y a des déficiences dans le renforcement des compétences des enseignants. Les infrastructures scolaires sont fréquemment inadaptées, et il existe un déficit d'équipements scolaires, ainsi que d'outils didactiques et pédagogiques appropriés (UNICEF, 2024). Cela augmente le taux élevé d'abandon scolaire et des résultats académiques médiocres, perpétuant le cycle de la pauvreté.

Selon Banuza et al., (2023), les progrès du Burundi en matière de réduction de la pauvreté sont lents et inégalement répartis sur le territoire. Le pays se caractérise par une population majoritairement jeune et un faible niveau d'éducation, représentant un défi majeur pour l'emploi des jeunes. En effet, plus de 65 % des Burundais ont moins de 25 ans, et la plupart de cette jeunesse n'a aucune qualification. Même ceux qui parviennent à terminer leurs études rencontrent des difficultés pour trouver un emploi.

Les conditions de vie et les résultats relatifs au capital humain se sont progressivement améliorés, mais les niveaux restent très faibles en général. La violence est à l'origine du taux de pauvreté élevé et des faibles performances en matière de capital humain. La croissance économique s'est établie à 4 % en 2011, en deçà des projections.

La Banque mondiale a mis en évidence que les inégalités d'accès à l'éducation sont accentuées par des éléments socioculturels comme le genre et la région.

Par exemple, les filles sont souvent en position désavantageuse par rapport aux garçons pour aller à l'école, surtout dans les zones rurales où les valeurs culturelles peuvent favoriser les garçons pour l'éducation. Cette situation renforce non seulement les inégalités économiques, mais également les inégalités de genre, freinant ainsi un développement socio-économique qui inclut tout le monde. Pour tous ces problèmes évoqués en haut en matière de la pauvreté des ménages et ses effets sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi, nous formulons la question centrale suivante : Quelles sont les effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi ?

Questions spécifiques sont :

1. Comment la pauvreté des ménages influence-t-il la fréquentation scolaire des enfants de 6 - 17 ans au Burundi ?
2. Les facteurs sociodémographiques, tels que l'âge de l'enfant et la taille du ménage influencent-ils la fréquentation scolaire des enfants de 6 - 17 ans au Burundi ?
3. Dans quelle mesure les facteurs socioculturels, comme le milieu de résidence affectent-ils la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans au Burundi ?

0.3. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi et les objectifs spécifiques sont structurés comme suit :

1. Évaluer comment la pauvreté des ménages affecte la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans au Burundi.
2. Analyser l'influence des facteurs sociodémographiques, tels que l'âge de l'enfant et la taille du ménage sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 - 17 ans au Burundi.
3. Étudier l'influence des facteurs socioculturels, tels que le milieu de résidence, sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans au Burundi.

0.4. Hypothèses de notre travail

Pour mener cette étude, les hypothèses suivantes seront infirmées ou confirmées suite aux résultats que nous allons obtenir.

H1 : La pauvreté a une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi.

H2 : Les facteurs sociodémographiques, tels que l'âge de l'enfant et la taille du ménage ont une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi.

H 3 : Les facteurs socioculturels, tels que le milieu de résidence a une influence positive sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi.

0.5. Intérêt du sujet

L'intérêt de ce sujet est d'analyser les effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi. Cela permet de mieux comprendre les facteurs déterminants de la scolarisation des enfants pour les ménages pauvres aux Burundi.

Ainsi, le présent travail apporte de triples intérêts à savoir au niveau personnel, au niveau académique et au niveau des décideurs politiques et autres partenaires à l'éducation.

Au niveau personnel, le présent travail nous permettra d'approfondir les concepts théoriques étudiés en classe. Il nous aidera à enrichir notre compréhension de l'impact de la pauvreté des ménages sur l'éducation et à nous familiariser avec le processus de recherche. Il viendra compléter notre formation et nous ouvrira les portes du diplôme de Master en Analyse Économique et Développement, tout en nous préparant pour des études doctorales.

Au niveau académique, Certains cours qui sont en master I en Analyse Economique et Développement ont motivé le choix de ce sujet. Le cours qui nous a touché plus que les autres c'est le cours de « l'Econométrie des Variables Qualitatives ». Le professeur du cours nous a donné la base de données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages burundais (EICVMB 2019-2020) qui est composé de plusieurs modules. Parmi ces modules, nous admettons par un module intitulé « EDUCATION » a tellement motivé le choix de ce sujet. Ainsi, le présent travail constitue une base pour tout chercheur qui voudra poursuivre ses recherches dans ce domaine.

Au niveau des décideurs politiques et autres partenaires à l'éducation, le résultat de ce travail est utile pour la raison de comprendre l'impact de la pauvreté des ménages sur l'éducation des enfants au Burundi peut aider les décideurs politiques et les principales parties prenantes (c'est-à-dire les ONG nationales et internationales) à concevoir des stratégies efficaces qui garantissent un meilleur accès à l'éducation des enfants afin de créer plus d'emplois et de réduire la pauvreté.

0.6. Méthodologie du travail

Pour rendre ce travail efficace, plusieurs techniques ont été utilisées. Tout d'abord, la technique documentaire nous a permis de lire la littérature théorique et empirique disponible dans diverses bibliothèques physiques et virtuelles. Elle nous a également permis de recueillir les informations nécessaires à une méthode d'analyse. Les données d'analyse sont issues de l'ECIVMB 2019-2020.

Ensuite, la méthode descriptive utilisant des tableaux et des graphiques nous a permis de faire un état des lieux de la pauvreté et la scolarisation des enfants au Burundi. Enfin, pour vérifier les hypothèses et répondre à la question de recherche, les données collectées ont été analysées à l'aide de techniques et d'outils issus de l'économétrie des variables qualitatives.

0.7. Délimitation et articulation du travail

Notre travail d'analyse sur les effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi est délimité dans le temps et dans l'espace. En effet, dans le temps, ce travail porte sur une période de 2019-2020. Cette dernière a été choisie comme référence du fait que les données disponibles de l'EICVMB ne dépassent pas cet intervalle de temps. Dans l'espace, il se focalise sur le Burundi.

En plus, notre travail est articulé en trois chapitres. Le premier chapitre présente une revue de la littérature sur la pauvreté des ménages et l'éducation des enfants. Le deuxième chapitre décrit la situation de la pauvreté et de l'éducation au Burundi, tandis que le dernier se concentre sur la méthodologie employée pour analyser les effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants, ainsi que sur les résultats de cette analyse.

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE THEORIQUE ET EMPIRIQUE CONCERNANT LA PAUVRETE DES MENAGES ET L'EDUCATION DES ENFANTS

Ce chapitre introduit les concepts principaux liées au sujet abordé. Il se divise en deux sections : la première section porte sur la revue de la littérature théorique concernant le concept de pauvreté et d'éducation, tandis que la deuxième section examine les études empiriques réalisées pour étudier la scolarisation des enfants issus des ménages pauvres.

Section 1 : Revue de la littérature théorique sur la pauvreté

I.1.1. Aperçus théoriques sur la pauvreté

La pauvreté est un phénomène qui touche de nombreux ménages en Afrique et dans le monde. Il s'agit souvent d'une question purement économique. Aujourd'hui, de nombreux chercheurs s'accordent sur le fait que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel, tant au niveau macroéconomique que microéconomique. Ainsi, la pauvreté ne se limite pas seulement à un manque de revenus. Elle peut également être associée à divers aspects négatifs, tels que la mauvaise santé, l'éducation insuffisante, des revenus faibles, un logement précaire, des conditions de travail difficiles ou non protégées, une déresponsabilisation politique et l'insécurité alimentaire (Ravallion, 1996).

Selon Ravallion & Lokshin (2003), la pauvreté peut être définie comme une situation dans laquelle un individu ne dispose pas de ressources monétaires suffisantes pour atteindre un niveau de bien-être économique jugé comme le minimum acceptable par les normes de la société dans laquelle il vit.

D'après Bourguignon (2003), le paradigme de la pauvreté monétaire examine la pauvreté comme l'incapacité d'atteindre un certain niveau de vie, exprimé en termes monétaires. Les revenus ou les dépenses de consommation sont mesurés pour déterminer si un individu se situe en dessous d'un seuil arbitraire, connu sous le nom de seuil de pauvreté. Au fil des dernières décennies, ce paradigme a gagné en consensus et a été largement approfondi. L'hypothèse principale est que les variations de revenu ou de consommation expliquent les différences de conditions de vie. La pauvreté monétaire est ainsi perçue comme tenant compte des disparités entre les individus, chacun cherchant à maximiser son bien-être avec les ressources disponibles, ce qui conduit à des niveaux de satisfaction divers. « La catégorie des pauvres est alors

constituée de ceux qui ne peuvent pas, avec les ressources dont ils disposent, acquérir un panier de biens et de services essentiels à leur survie. »

La pauvreté « est l'un des défis majeurs du 21e siècle auquel le monde est confronté » (Gweshengwe & Hassan, 2020). En 2019, environ 1,3 milliard de personnes dans 101 pays vivaient dans la pauvreté. La pauvreté touche les femmes de façon disproportionnée, la moitié des personnes vivant dans la pauvreté ont moins de 18 ans et les pauvres vivent de plus en plus en milieu urbain (Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population, 2019).

Selon Kalombo et al.(2023) expliquent que la pauvreté est l'incapacité d'une personne à répondre à certains besoins de base et, sont vues comme pauvres les individus dont les ressources sont en dessous d'un certain niveau.

Le seuil de pauvreté est défini ici comme le niveau de revenu à partir duquel ou en dessous duquel un ménage est considéré comme étant en situation de pauvreté. Il existe quelques mesures standard (Kabubo, 2008). L'une d'entre elles est le ratio de comptage de têtes qui mesure l'étendue de la pauvreté en comptant le nombre de ménages dont les revenus ne dépassent pas le seuil de pauvreté.

I.1.1.1. Les fondements théoriques de la pauvreté

La fait littérature ressort qu'il n'existe pas un cadre théorique spécial pour étudier la pauvreté. Le pragmatisme a amené les économistes à considérer plusieurs approches de la pauvreté qui peuvent être classées en deux groupes : l'approche monétaire soutenue par les Welfaristes ou utilitaristes qui ramènent le concept de bien-être au concept d'utilité commun en économie et l'approche non monétaires soutenue par les non Welfaristes.

I.1.1.1.1. L'approche monétaire

Il s'agit d'une approche utilitariste qui place la conceptualisation du bien -être dans l'espace de l'utilité dont la satisfaction définit le niveau de bien -être (Faye et al., 2005). Mais l'utilité n'étant pas directement observable, ce sont les ressources (revenus - dépenses) qui ont servi pour la mesure du bien- être.

Nous nous basons ici sur les dépenses de consommation comme signe du bien-être économique. Cette décision se justifie par la constance et la confiance des informations sur les dépenses par rapport aux variations et à la sous-estimation des revenus, surtout dans les pays en développement.

Également connu sous le nom d'approche Welfariste, l'approche monétaire trouve ses origines dans le courant de pensée néoclassique en se référant à la théorie du bien-être économique des individus. Ainsi, selon Flore et al.(2024) « l'approche monétaire est fondée sur le calcul d'un niveau de vie qui permet de comparer les dotations monétaires de l'ensemble des ménages, quelle que soit leur composition, à un même seuil de pauvreté ». En 2020, la Banque Mondiale (2020) fixait ce seuil à 1,90 dollar par jour et par personne.

Les statistiques indiquent que 689 millions de personnes vivaient avec un revenu inférieur ou égal à ce seuil en 2020, ce qui correspond à 9% de la population mondiale (Observatoire des inégalités, 2023).

L'approche monétaire pour identifier et mesurer la pauvreté est largement utilisée. Elle définit la pauvreté en fonction d'un déficit de revenu monétaire ou de consommation par rapport à un seuil prédéterminé. Les économistes privilégient cette approche car elle est en accord avec la théorie de la maximisation de l'utilité, qui constitue une base essentielle des théories microéconomiques.

L'utilisation de l'approche monétaire pour évaluer la pauvreté peut être justifiée pour plusieurs raisons. D'une part, elle est liée aux droits humains, où un revenu minimum est considéré comme un droit, indépendamment de sa relation avec l'utilité (Bungudi, 2022). Cependant, cette perspective n'est pas universellement acceptée et ne clarifie pas pourquoi un certain niveau de revenu devrait être perçu comme un droit humain.

D'autre part, bien que l'argent ne mesure pas directement l'utilité, il constitue un bon substitut pour évaluer d'autres dimensions du bien-être et de la pauvreté. En ce sens, l'approche monétaire est une méthode efficace et pratique, reposant sur des données largement disponibles, pour identifier les individus et les ménages en situation de pauvreté.

Cette approche utilitariste procède ainsi d'une conception essentiellement unidimensionnelle du bien -être réduit à un simple manque de ressources pécuniaires nécessaire à l'atteinte d'une qualité de vie minimale. En termes de politique économique, elle préconise une réduction de la pauvreté en augmentant la productivité du travail par des interventions d'ordre général.

I.1.1.1.2. L'approche non monétaire

L'approche non monétaire correspondant à la vision des non utilitaristes. Elle place le bien-être dans l'espace des libertés et des accomplissements. On distingue l'approche par les capacités et l'approche par les besoins de base.

L'approche par les capacités Sen (1985) traduit le bien –être à travers les droits positifs des individus et essai à l'aide du concept de « fonctionnement » de transposer ces droits dans un espace mesurable. L'individu doit avoirs certaines capacités jugées fondamentales qui sont nécessaires à l'atteinte d'un certain niveau de vie. A cet effet, l'individu doit être adéquatement nourri, logé, avoir une éducation, être en bonne santé, être libre, prendre part à la vie communautaire, apparaître en public sans avoir honte, etc.

Dans cette approche, la « chose » qui manque n'est ni l'utilité ni la satisfaction de besoins de base, mais des habiletés ou capacités humaines. Cette approche qui a pris naissance dans les années quatre-vingt et dont le principal maitre d'œuvre est (Amartya K., 1982), n'a pas été développé initialement dans l'optique de s'appliquer à la pauvreté. L'objectif de Sen était bien plus vaste : développer une nouvelle conception de ce qui a de la valeur pour l'humain.

Selon Sen la valeur de la vie d'une personne dépend en fait d'un ensemble de façons d'être (being) et de faire (doing), qu'il regroupe sous le terme général de « fonctionnements » (functionings). Pour lui, vivre consisterait à une inter relation entre fonctionnements et entre être et agir.

Chambers et al.(1992), définissent le système de niveau de vie comme l'ensemble des capacités, du capital et des activités que les individus mobilisent afin d'assurer leur subsistance et de faire face au risque. Les capacités renvoient à la définition proposée par Sen. Le niveau de vie atteint que l'on peut considérer comme l'aboutissement du système peut être repéré de façon quantitative ou qualitative. Les actifs tangibles correspondent à l'ensemble des provisions et du capital dont disposent les individus. Cela recouvre les ressources environnementales. Les stocks de nourriture, les liquidités et tous les biens qui constituent de valeur comme les bijoux. Les actifs intangibles regroupent l'ensemble des droits et accès de l'unité observé, individu ou ménage.

L'approche des capacités considère donc comme pauvre, une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de fonctionnements. En conséquence, pour cette approche, ce qui manque n'est pas de l'utilité ou des besoins de base satisfaits, mais certaines capacités vues comme raisonnablement minimales.

selon Olvera et al.(2024) l'approche par les besoins de base considère que la possibilité d'obtenir différents biens grâce à ses revenus, même dans des sociétés où l'accès aux biens et services dépend largement des échanges d'argent, ne donne qu'une vue partielle des réalités de la pauvreté.

Elles proviennent en réalité de la combinaison de difficultés qui dégradent les conditions de vie, qui incluent tant des éléments matériels (nourriture, logement, etc.) que sociaux (accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à l'eau potable, etc.)

Dans le but de synthétiser l'apport des différentes approches ayant pour objectif de mesurer la pauvreté dans ses multiples dimensions, nous avons distingué les mesures de pauvreté selon qu'elles sont basées sur une démarche axiomatique ou non, l'objectif étant de mieux appréhender les fondements théoriques de chaque approche ainsi que les limites.

L'approche des besoins de base est apparue explicitement dans les années soixante-dix comme réaction au welfarisme dans le champ des politiques de lutte contre la pauvreté. Les besoins de base sont une approche directe au problème de la pauvreté vue comme un degré inacceptable d'iniquité sociale, avec un sentiment d'urgence (Louis -Marie & Anyck, 2000).

Rowntree & Price (1902), est généralement reconnu comme le premier auteur ayant analysé et mesuré sérieusement le concept des besoins de base. Rowntree a travaillé essentiellement sur trois catégories de base : l'alimentation, le logement et articles ménagers comme les chaussures, les vêtements et le carburant. Il a utilisé des méthodes différentes pour établir le minimum requis dans chaque catégorie. Pour l'alimentation, il s'est référé aux standards nutritionnels établis par les nutritionnistes pour les hommes, les femmes, adultes et enfants. Mais pour les articles ménagers, il a utilisé une approche qualitative en demandant aux gens leurs perceptions de ce qui devait être considéré comme un minimum de base. Pour le logement, il a tout simplement retenu ce que les gens payaient effectivement.

Selon le cadre analytique de Sen, l'approche des besoins de base situe le débat sur l'équité dans l'espace des accomplissements, non pas des ressources. Elle recherche une spécification concrète des besoins humains et se situe en phase avec la logique selon laquelle la fin se justifie par les moyens disponibles.

L'approche selon les besoins de base considère que la « chose » manquante dans la vie des pauvres est un petit sous-ensemble de biens et services spécifiquement identifiés et perçus comme rencontrant les biens de base de tous les êtres humains. Ils sont dits « de base » car leur satisfaction est considérée comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie ; ils ne sont pas perçus comme contribuant nécessairement au bien-être.

Au lieu d'être sur l'utilité, l'accent est mis sur les besoins individuels relativement à des commodités de base. Dans l'approche traditionnelle des besoins de base, les commodités de base comprennent : la nourriture, l'eau potable, les aménagements sanitaires, le logement, le service de santé et d'éducation de base, et un service de transport public. Ces besoins vont au-delà de ceux nécessaires à l'existence, généralement appelés les besoins minimaux, qui n'incluent qu'une nutrition adéquate, un logement et un habillement décents.

L'un des principaux problèmes auquel se confronte cette approche, est la détermination même des besoins de base. Ce sont généralement les nutritionnistes, les physiologistes et autres spécialistes qui sont appelés à déterminer les besoins de base.

I.1.1.2. Les mesures et Dimension de la pauvreté

Il existe plusieurs indicateurs de mesure de la pauvreté. L'objet de cette deuxième section est de rendre compte des principaux indicateurs en mettant l'accent sur ceux qui mettent en évidence les dimensions de pauvreté relatives et absolues de même que ceux qui mettent en valeur les dimensions monétaires et non monétaires de la pauvreté (Hassas et al., 2022).

- **L'identification du seuil de pauvreté**

Le seuil de pauvreté relative est basé sur l'instauration d'une limite du revenu au - dessous de laquelle les individus, ou ménages, ne seront plus en mesure de répondre à leurs besoins essentiels. Cependant, le problème d'identification et de quantification de ces besoins essentiels en termes physiques ou monétaires reste pertinent.

❖ **Le Seuil de la pauvreté alimentaire**

Il correspond aux besoins nutritionnels ou besoins alimentaires nécessaires pour qu'une personne vive en bonne santé. A ce minimum correspond une valeur énergétique qui assure le besoin d'entretien et de croissance chez les enfants et les besoins d'entretien chez les adultes tout en fournissant un léger surcroît d'énergie au minimum d'activité indispensable à l'existence (Banque Mondiale, 1993).

❖ **Le Seuil de la pauvreté non alimentaire**

Etant donné que les besoins non-alimentaires dépendent fortement des considérations socioéconomiques et culturelles, il est difficile d'établir objectivement les besoins non-alimentaires de base pour évaluer le seuil de pauvreté non-alimentaire.

En général, des références universelles, quels que soient les critères de choix, en matière d'habillement, transport, logement et autres besoins matériels font défaut. En plus, certains besoins tels que l'éducation, la santé, etc. sont fournis gratuitement par l'Etat.

- **Les dimensions de la pauvreté**

La pauvreté est un problème complexe qui persiste, c'est pourquoi Serge Paugam identifie trois types principaux de pauvreté (Paugam, 2005) :

- La pauvreté intégrée : cela décrit des pays ou des régions qui ont du retard sur le plan économique. Dans ces endroits, la pauvreté est largement répandue depuis longtemps et ceux qui sont pauvres ne sont pas vus négativement. Ils reçoivent du soutien de leur famille ou par le biais de leur foi, qui demeure forte. L'économie informelle y est particulièrement présente. C'est une pauvreté qui n'exclut pas.
- La pauvreté marginale : cela concerne les personnes pauvres qui représentent une petite partie d'une société riche. Ces individus sont souvent considérés comme des « cas sociaux » qui ne s'adaptent pas bien au monde moderne et souffrent d'une forte stigmatisation.
- La pauvreté disqualifiante : Cela touche les sociétés avancées qui traversent des problèmes économiques. Dans ce contexte, les pauvres sont souvent perçus comme des personnes en déclin ou en difficulté.

I.1.1.3. La pauvreté, un seul phénomène sous plusieurs formes

I.1.1.3.1. La pauvreté absolue

Selon Morrisson (2003), la pauvreté absolue se définit par l'incapacité d'un individu à satisfaire ses besoins fondamentaux en matière de nourriture, de vêtements, de logement et de soins. Elle fait référence à un niveau de consommation minimale qui varie selon l'âge, le sexe et la corpulence de chaque personne. Ainsi, une personne est considérée comme pauvre si ses ressources financières sont insuffisantes pour couvrir ses besoins essentiels, qu'ils soient alimentaires ou non.

Marniesse (1999) précise que l'on peut établir une ligne de pauvreté, en considérant comme pauvres les ménages dont les revenus se situent en dessous de cette ligne. Ce seuil de pauvreté absolue tend à augmenter avec la hausse du PIB par habitant. Dans les pays en développement, ce seuil est souvent utilisé pour déterminer le revenu nécessaire à l'acquisition d'un panier minimal de biens alimentaires essentiels à la survie quotidienne.

Selon les normes de la FAO, cela correspond à 2400 calories pour les personnes vivant dans la pauvreté et à 1800 calories pour celles vivant dans l'extrême pauvreté. À ce montant, il convient également d'ajouter un revenu suffisant pour l'achat de biens non alimentaires, tels que les vêtements, les produits d'hygiène et l'énergie.

I.1.1.3.2. La pauvreté relative

La pauvreté relative se manifeste lorsqu'au sein d'une même communauté, certaines personnes disposent de moins de ressources que d'autres. Ce concept repose sur la distribution des revenus et sert d'indicateur d'inégalité. Selon Morrisson (2003), une personne est considérée comme pauvre si elle n'a pas accès aux biens et services consommés par la majorité de ses concitoyens.

Towsend (1999) propose une définition qui souligne que la pauvreté ne peut être appréhendée de manière absolue, car elle dépend du contexte social et temporel. Il affirme que des individus, des familles ou des groupes sont en état de pauvreté lorsqu'ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir une alimentation adéquate, participer aux activités sociales et bénéficier des conditions de vie et des commodités généralement acceptées dans leur société. Leur situation est tellement inférieure à la moyenne, qu'ils se retrouvent exclus des modes de vie courants et des activités habituelles.

Les notions de pauvreté absolue et relative sont interconnectées. La pauvreté absolue est souvent utilisée pour évaluer les conditions dans les pays en développement, surtout en période de crise économique. En revanche, la pauvreté relative se concentre sur ceux qui sont laissés pour compte durant les périodes de croissance économique. Pour illustrer cette distinction, Morrisson (2002) donne l'exemple d'une personne vivant dans un pays riche qui ne peut pas se permettre d'acheter une voiture ou un téléviseur. Dans ce cas, elle est en situation de pauvreté relative, car d'autres ménages possèdent ces biens. Cependant, elle n'est pas considérée pauvre au sens absolu, puisque ces biens ne sont pas essentiels à sa survie.

I.1.1.3.3. La pauvreté objective

D'après cette explication, une personne est considérée comme pauvre si ses revenus sont en dessous d'un certain seuil, qui est celui nécessaire pour se procurer des besoins de base. Ces seuils monétaires peuvent être absolus ou relatifs. Les seuils absolus se réfèrent à ce qu'on appelle le "minimum vital" correspondant aux conditions de vie d'une société à un moment donné (Towsend, 1999). Cela repose donc surtout sur un aspect financier (Razafindrakoto & Roubaud, 2005).

Selon le PNUD (1995), cette définition est souvent adoptée par les chercheurs en raison des difficultés à rassembler les nombreuses variations existantes dans une même population.

Section 2. Revue de la littérature théorique sur l’éducation

I.2.1. Aperçus théoriques sur l’éducation

L'éducation est un droit essentiel et constitue la base du progrès dans tous les pays. L’éducation constitue une véritable force capable de former des citoyens épanouis, bien intégrés et de bâtir des sociétés plus solidaires et participatives (Unesco, 2002).

Selon le dictionnaire en ligne La Toupie, l’éducation est définie comme l’ensemble des actions visant à développer des connaissances et des valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques, etc. jugées essentielles pour atteindre un certain niveau de culture. Elle permet de transmettre, d’une génération à l’autre, les éléments culturels nécessaires à l’épanouissement personnel et à l’intégration sociale des individus. L’éducation est donc un processus de formation humaine, généralement dispensé au sein d’institutions spécialisées telles que les écoles.

Pour le philosophe John Dewey (1968), l'éducation consiste à transmettre des savoirs et des compétences à un groupe de personnes par des professionnels qualifiés, intervenant dans des établissements éducatifs comme les écoles, les collèges, les lycées ou les universités. En accédant à l'éducation, les individus acquièrent les connaissances, les habiletés et l'expertise qui renforcent leur capacité de production, contribuant ainsi à la croissance économique et à la prospérité de la société (Ahmed & Rahman, 2020).

Le concept « Education » se réfère surtout à la notion d'acquisition des connaissances. Ils identifient trois grandes catégories d'éducation que sont : Education officielle ; Education non officielle et Education informelle.

D'après UNESCO (2011) l'éducation officielle, également appelée éducation formelle, désigne l'enseignement dispensé dans des établissements scolaires reconnus par l'État, tels que les écoles publiques et privées. Donc elle se fait dans les établissements d'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire et universitaire. Ce type d'éducation est également celui que nous avons considéré dans ce travail.

L'éducation non officielle, ou éducation non formelle : Ce type d'éducation est considéré comme une « éducation en dehors de l'école », englobant toutes les actions éducatives planifiées en dehors de l'enseignement traditionnel et visant des buts particuliers.

Éducation informelle : Dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle, il existe une interaction en personne entre les enseignants et les apprenants.

En revanche, l'éducation informelle ne favorise pas ce type de contact physique ; elle repose plutôt sur la motivation, que ce soit de l'enseignant pour partager son savoir ou de l'apprenant pour recevoir ces connaissances. L'éducation informelle constitue une méthode précieuse pour le développement personnel des individus qui ne peuvent pas se rendre à l'école. On désigne cela par le terme « Autodidacte ».

I.2.1.1. Le concept « qualité » dans l'EPT (Education pour Tous)

La qualité est évoquée dans le cadre d'action de (Dakar, 2000) « Les gouvernements et les autres partenaires de l'EPT doivent continuer à œuvrer de concert pour assurer une éducation de base de qualité pour tous sans distinction de sexe, de revenu, de lieu d'habitation, de langue ou d'origine ethnique. Pour que les programmes d'éducation soient efficaces, il faut que les conditions suivantes soient réunies : (1) des élèves sains, bien nourris et motivés ; (2) des enseignants dûment formés et des méthodes d'apprentissage actives ; (3) des installations et

matériels didactiques appropriés ; (4) des programmes adaptés susceptibles d'être enseignés dans une langue locale et qui partent du savoir et de l'expérience des enseignants et apprenants ; (5) un environnement qui non seulement encourage l'apprentissage mais soit accueillant, salubre et sécurisant et tienne compte des spécificités sexuelles ; (6) une définition claire et une évaluation précise des résultats attendus de l'apprentissage, notamment en termes de savoir, de compétences pratiques, d'attitudes et de valeurs ; (7) une gouvernance et une gestion participatives ; (8) un respect des communautés et cultures locales et une volonté de partenariat avec elles. »

On constate que le critère d'efficacité est le seul à être convoqué et que l'importance relative des 8 conditions énumérées pour atteindre cette efficacité n'est pas définie (RM, 2005), mais surtout qu'elles sont rédigées de manière peu rigoureuse : la plupart ressemblent à des inputs, mais certaines peuvent aussi être considérées comme des outputs attendus. Un seul item mentionne la nécessité d'évaluation, mais il réduit celle-ci aux résultats de l'apprentissage. A noter que ceux-ci ne sont pas limités à des savoirs scolaires, mais que les attentes portent aussi sur des acquisitions en termes de compétences pratiques, d'attitudes et de valeurs.

Le Rapport Mondial de suivi de l'EPT de 2005 se penche plus particulièrement sur la question de la qualité « l'impératif de la qualité » et précise cette idée d'évaluation par les résultats des apprentissages : « Deux principes caractérisent la plupart des tentatives de définition d'une éducation de qualité :

- le premier identifie le développement cognitif des apprenants comme l'objectif explicite majeur de tous les systèmes éducatifs.

En conséquence, leur réussite à cet égard est un indicateur de leur qualité. Mais les moyens d'obtenir une meilleure qualité ne sont ni évidents ni universels ;

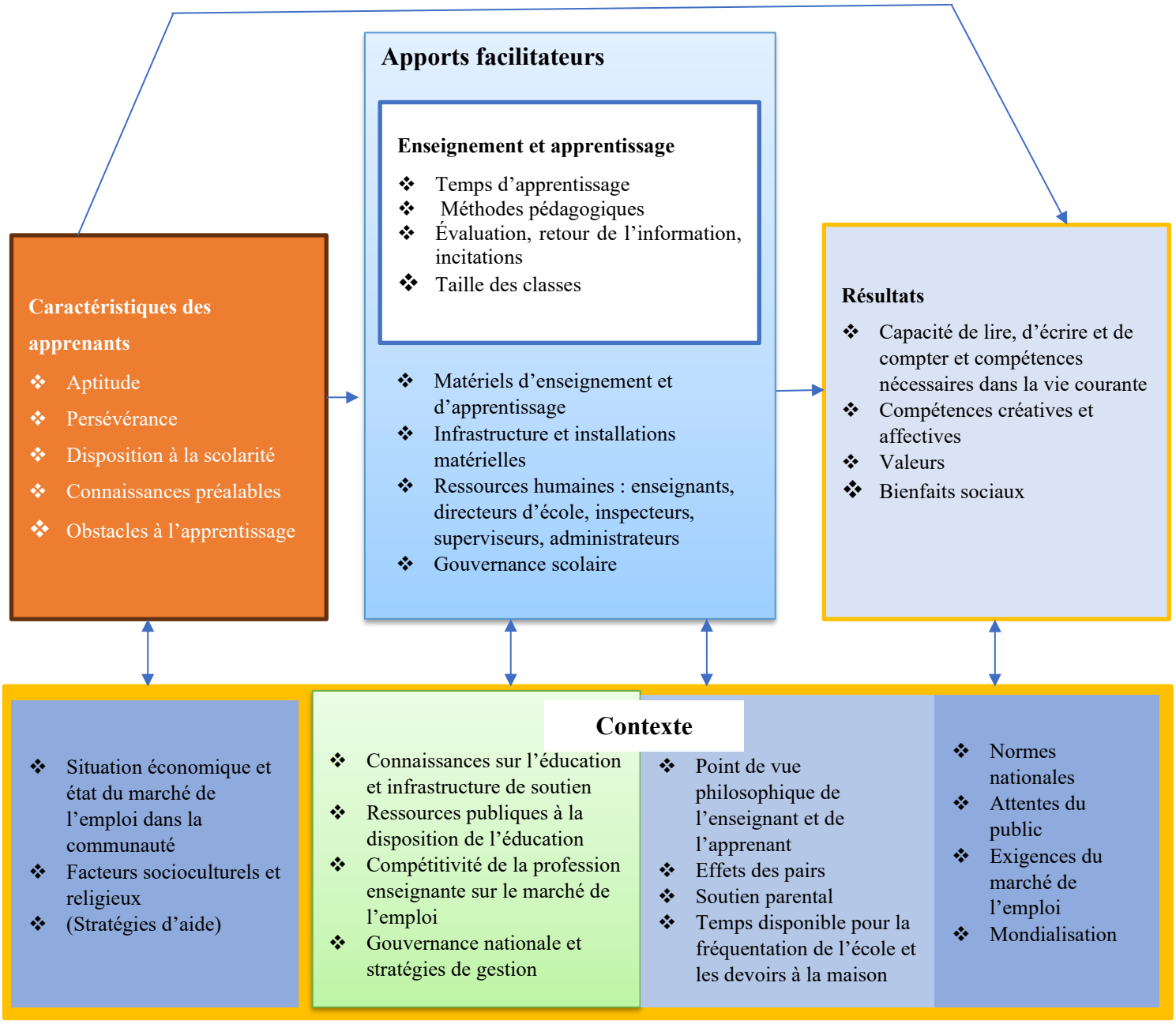
- le second met l'accent sur le rôle de l'éducation dans la promotion des valeurs et des attitudes liées à une bonne citoyenneté et dans la mise en place de conditions propices au développement créatif et affectif. La réalisation de ces objectifs est plus difficile à évaluer et à comparer entre les pays. » (Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2005).

Cherchant à dépasser ces principes pour arriver à une définition plus opératoire de la qualité, les auteurs du Rapport Mondial de suivi de l'EPT de 2005 notent que, d'une part, il n'existe pas de définition consensuelle de la qualité de l'éducation, un auteur comme Adams en recensant une cinquantaine, et que, de l'autre, les références dans une même organisation changent selon la période.

En 2005, les auteurs du Rapport Mondial de suivi de l'EPT tentent de synthétiser ces différentes approches et estiment qu'il existe une large communauté de vues sur le fait que 3 principes sont à la base de la qualité de l'éducation :

- la pertinence : « Comme pour tous les aspects du développement, il faudrait maintenir un équilibre, s'agissant de garantir la pertinence de l'éducation par rapport aux réalités socioculturelles des apprenants, à leurs aspirations et au bien-être de la nation. » (Rapport mondial de suivi sur l'EPT, 2005).
- l'équité, « l'objectif étant de promouvoir l'égalité dans les résultats d'apprentissage l'accès et la rétention ».
- et le respect des droits individuels, avec une seule référence vraiment utilisable, l'art. 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Figure 1 : Un cadre d'action pour comprendre ce qu'est la qualité de l'éducation



Source :Rapport mondial de suivi sur l'EPT (2005)

I.2.1.2. Approche théorique du capital humain

Le capital humain est défini comme la valeur totale de la santé, des aptitudes, des connaissances, de l'expérience et des habitudes d'une population (Banque mondiale, 2019). Le capital humain comme facteur important pour la croissance économique est un sujet qui intéresse les chercheurs notamment depuis les travaux de Schultz (1961) et Becker (1962) et qui ont formalisé le concept.

Pour le dernier, le capital humain désigne les compétences, les expériences et les talents d'un individu pouvant faire l'objet d'un investissement. D'après la théorie du capital humain, ce dernier est considéré comme un bien, détenu par les individus. Il peut être accumulé par l'intermédiaire de l'éducation et de la formation. À l'instar de tout autre actif, le capital humain est capable de générer des revenus. Les avantages de cet actif peuvent être analysés à la fois d'un point de vue individuel et national. Au niveau individuel, les bénéfices se manifestent par une rémunération plus élevée pour ceux qui sont éduqués, tandis qu'au niveau national, cela contribue à un taux de croissance économique plus élevé.

Selon Schultz (1961), le capital humain peut être défini comme l'ensemble des compétences, connaissances et qualifications détenues par les individus. Il est qualifié de "capital" car ce stock est acquis à un certain coût, qu'il soit en temps ou en argent, et génère des bénéfices sous forme de satisfactions, de revenus ou d'utilités. Il est "humain" parce qu'il réside dans chaque individu et qu'il est impossible de séparer la personne de ses aptitudes.

La Banque mondiale (2019) dans sa définition du capital humain, a élaboré un indice qui mesure l'investissement des pays dans le développement du capital humain de leur population. Cet indice, appelé Indice de Capital Humain (ICH), évalue la probabilité qu'un enfant né aujourd'hui atteigne son potentiel à 18 ans, en tenant compte des services de santé et d'éducation dans son pays. Les facteurs pris en compte dans ce calcul incluent la survie, l'accès à l'éducation et la santé de l'enfant. Cependant, Abdelkhalek & Boccanfuso (2021) critiquent cet indice, en soulignant plusieurs faiblesses dans ses étapes de construction, de la conception à l'estimation. Ils identifient diverses sources d'incertitude qui ne sont pas adéquatement prises en compte dans l'indicateur.

L'analyse de Gary Becker sur le capital humain repose sur deux hypothèses principales. La première est que l'investissement dans l'éducation et la formation augmente la productivité, ce qui se traduit par une meilleure rentabilité. La seconde hypothèse suppose que les choix de formation des individus sont rationnels, c'est-à-dire qu'ils sont bien informés et qu'ils anticipent les bénéfices futurs, notamment en termes de revenus, générés par leur investissement dans l'éducation.

Selon Becker (1964), la décision d'investir dans le capital humain repose sur un calcul économique inter temporel, où l'individu évalue le « rendement marginal » d'une formation. Par exemple, il prend en compte le coût d'une année d'études supplémentaire.

L'individu compare alors les revenus supplémentaires escomptés grâce à un niveau de formation plus élevé avec les dépenses nécessaires pour y parvenir (frais de scolarité, matériaux, etc.), ainsi que le coût d'opportunité lié à cette formation. Ce dernier englobe, par exemple, le salaire auquel l'individu renonce pendant les heures consacrées à ses études ou la réduction du temps de loisirs. L'individu fait ainsi un arbitrage entre ces différentes variables, tout en prenant en compte le maintien de son capital physique et mental (santé, nourriture, vacances…) (Rochford, 2016).

De ses travaux, Becker tire la conclusion selon laquelle les différences de salaires dans l'espace, dans le temps et entre les individus sont expliquées et justifiées car elles sont le fruit d'investissements individuels différents effectués au cours des périodes antérieures. (Rochford,2016).

I.2.1.3. Approche théorique des facteurs de la scolarisation des enfants

I.2.1.3.1. Concept de la scolarisation

La scolarisation est généralement définie dans le sens de l'offre comme l'action de mettre à la disposition d'une population, l'équipement en infrastructures scolaires nécessaires pour son éducation (Kobiané, 2006). Toutefois l'émergence des travaux sur la demande de scolarisation a montré la nécessité d'intégrer une autre approche de la scolarisation centrée sur les familles ou les ménages. La scolarisation dans les ménages ou encore ce que l'on dénomme « pratiques scolaires » dans la littérature scientifique est le fait de mettre –ou non- les enfants à l'école, d'y favoriser leur maintien et leur réussite. C'est cette dimension de la scolarisation qui est considérée dans notre travail.

La scolarisation est le fait pour un enfant d'âge scolaire d'être régulièrement inscrit dans un établissement scolaire. Elle concerne tous les individus en âge d'aller à l'école et permet de distinguer les enfants qui vont à l'école de ceux qui n'y vont pas.

Enfants scolarisables, il faut entendre ici les enfants qui sont en âge d'être scolarisés au regard de la législation en vigueur dans le pays. Toutefois, si les données le permettent, la tranche d'âges retenue pourra être élargie aux enfants moins âgés et plus âgés par rapport à l'âge scolaire légal, permettant ainsi d'observer leur mise à l'école éventuelle.

I.2.1.3.2. Les facteurs liés à l'offre scolaire

L'offre scolaire désigne l'ensemble des moyens mis en place par l'État pour assurer la scolarisation de sa population. Elle englobe non seulement les infrastructures éducatives, mais également le personnel enseignant, le matériel didactique, ainsi que le contenu des enseignements. La qualité de cette offre, notamment en termes de proximité des infrastructures, de leur équipement, de leur accessibilité financière et de la qualification des enseignants, joue un rôle déterminant dans le choix de l'école et dans la volonté des parents d'y inscrire leurs enfants. La distance et la disponibilité des infrastructures scolaires influencent également les disparités scolaires entre les sexes. Selon King & Hill (1993), les parents hésitent souvent à scolariser leurs enfants, en particulier les filles, dans des écoles éloignées ou mal équipées, par crainte de les exposer à divers dangers ou agressions. Toutefois, bien que l'offre scolaire soit un facteur clé de la scolarisation, elle ne suffit pas à elle seule à garantir l'accès à l'éducation. La décision d'envoyer des enfants, filles ou garçons, à l'école dépend également de facteurs liés à la demande scolaire, tels que les attentes des familles, les coûts indirects de la scolarisation ou encore les normes sociales.

Dans une perspective sociologique, des chercheurs avancent qu'il existe une relation entre l'offre et la demande en matière d'éducation. Selon Pilon & Yaro (2001), la demande en éducation peut être considérée comme le reflet de l'offre ; en d'autres termes, la première dépend de la seconde. En tant qu'institution, cette demande est le résultat des politiques mises en place par l'État. Ces deux concepts peuvent parfois s'harmoniser à un temps et un lieu spécifique. Toutefois, la diminution de la demande éducative, illustrée par le phénomène de « déscolarisation », est perçue comme une conséquence de la détérioration des systèmes éducatifs ou de leur incapacité à répondre aux attentes des populations, en fournissant une éducation adéquate, de qualité et alignée sur les besoins du marché du travail.

I.2.1.3.3. Les facteurs liés à la demande scolaire

I.2.1.3.3.1. Les facteurs socio-économiques

a) Niveau d'instruction du chef du ménages

Les caractéristiques socio-économiques des parents jouent un rôle crucial dans les décisions concernant la scolarisation des enfants (Necşoi et al., 2013). Parmi ces caractéristiques, le niveau d'éducation des parents est souvent reconnu comme un facteur déterminant. En effet, les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation élevé sont beaucoup plus susceptibles d'être scolarisés et d'obtenir de meilleurs résultats académiques, ainsi que de maintenir un taux de présence élevé, par rapport à ceux dont les parents sont peu ou pas scolarisés Farooq et al. (2011); Tong et al. (2021).

Les parents ayant un niveau d'éducation supérieur ont un accès plus vaste à diverses ressources économiques, sociales et cognitives, ce qui leur permet de mieux suivre la progression scolaire de leurs enfants. Par exemple, une étude menée auprès de 580 lycéens allemands par Steinmayr et al. (2010) a révélé que les stratégies d'apprentissage des enfants sont étroitement liées au niveau d'instruction de leurs parents. De plus, selon Piamale et al.(2004), en République Centrafricaine, le niveau d'instruction des parents, en particulier celui du chef de ménage, diminue le risque d'abandon scolaire chez les enfants. Bien que l'impact du niveau d'éducation des parents sur la décision de scolariser leurs enfants et sur leur performance scolaire soit bien établi, les opinions divergent quant à l'effet du sexe du chef de ménage associé à son niveau d'éducation.

Plusieurs études ont montré l'importance du niveau d'instruction du chef de ménage sur la scolarisation des enfants Clévenot & Pilon (1996) ; Shapiro (1999) ont constaté que plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, mieux les enfants de 6-14 ans sont scolarisés. Ils partent plus loin et constatent que beaucoup d'entre eux (particulièrement ceux qui sont âgés de 10-14 ans) durent dans le système éducatif. La plupart de ces enfants abandonnent l'école après la classe de quatrième année. Une autre étude sur la demande d'éducation en Côte-D'ivoire montre qu'au plan national, une année supplémentaire d'éducation du chef de ménage se traduit par une augmentation de près d'une année chez l'enfant (De Vreyer, 1993).

b) Activité du chef du ménage

L'activité du chef du ménage a également un impact sur la scolarisation des enfants. Les enfants issus de ménages où le chef est travailleur indépendant ont moins de chances d'être scolarisés que ceux dont le chef est salarié. En effet, les enfants des ménages dirigés par un travailleur indépendant sont plus susceptibles de travailler dans l'entreprise familiale, ce qui les empêche souvent de poursuivre leur scolarisation, contrairement à ceux vivant dans un ménage où le chef est salarié. Cela peut s'expliquer par le fait qu'un travailleur indépendant espère augmenter sa production en intégrant un enfant dans le processus de travail qu'il supervise. À l'inverse, un chef de ménage salarié ne peut guère compter sur l'implication d'un enfant pour accroître son rendement économique (Marcoux, 1994).

De plus, Pilon & Yaro (2001), citant Chernichovsky (1985), souligne que le capital économique dont dispose le ménage influence son comportement en matière de scolarisation. Selon lui, dans les familles possédant peu de terres, les coûts indirects associés à la scolarisation sont élevés, ce qui entraîne des niveaux de scolarisation faibles.

I.2.1.3.3.2. Les facteurs sociodémographiques

a) Sexe du chef du ménage

Le sexe du chef du ménage est un facteur discriminant de la demande d'éducation ou de la scolarisation des enfants. Il a été montré que les enfants ont la chance d'aller à l'école et d'y rester longtemps lorsqu'ils appartiennent à des ménages dirigés par des femmes que ceux dirigés par des hommes. Par ailleurs, la profondeur, l'incidence et l'intensité de la pauvreté s'accroissent dans les ménages gérés par les femmes. Cette tendance à la féminisation de la pauvreté et la fréquentation scolaire peut amener à poser avec Pilon (2001) le problème de gestion des ressources et de choix opérés par les femmes et par les hommes.

Et d'ailleurs, il semble que dans les sociétés africaines, comme le démontrent les travaux de Lloyd & Blanc (1995), les femmes chefs de ménages accordent une attention particulière à la prise en charge de leurs enfants, leur accordant ainsi une part importante du budget familial. D'où selon ces auteurs, la scolarisation des enfants est améliorée dans les ménages où le décideur principal c'est la femme.

b) Sexe de l'enfant

Des études montrent que, la présence d'enfants en bas âge (entre 0 et 5 ans) dans le ménage contribue à diminuer les chances de fréquentation scolaire des filles. Cette relation négative est observée par Chernichovsky (1985) au Botswana dans son étude portant sur sept pays d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, Wakam (2002), dans le cas du Cameroun, trouve que c'est dans les ménages n'ayant aucun enfant en bas âge et ceux qui en ont au moins deux que la scolarisation des enfants de 6-14 ans est élevée, alors qu'elle est faible dans les ménages ayant un seul enfant en bas âge. Ils sont nombreux les études qui montrent une inégalité entre scolarisation des filles et celle des garçons. C'est le cas de Wakam (2002), qui montre que la scolarisation est mieux assurée, et de façon moins inégalitaire, par les ménages dirigés par des femmes (MDF) que par ceux dirigés par des hommes (MDH). Mais aussi Clévenot & Pilon (1996), qui remarque que, si dans les ménages dirigés par une femme, comme dans ceux dirigés par un homme, les garçons sont davantage scolarisés que les filles, cette sous-scolarisation féminine y est moindre.

Dans le même ordre d'idée, De Vreyer (1993) note à propos de la Côte d'Ivoire, que les garçons reçoivent en moyenne quatre années d'éducation de plus que les filles dans les ménages dirigés par un homme, mais que cette différence est deux fois moins grande lorsque le chef de ménage est une femme (2,2 années).

c) Statut matrimonial du chef du ménage

Bien que relativement peu abordée dans les études sur les déterminants de la demande scolaire, la situation matrimoniale du chef de ménage semble avoir une incidence sur l'accès et le parcours scolaire des enfants Pilon & Yaro (2001). Marcoux (1994) montre que, en milieu urbain au Mali, ce lien entre statut matrimonial du chef de ménage et scolarisation dépend du sexe de l'enfant. La plupart des études examinant la relation entre le statut matrimonial du chef de ménage ont mis en évidence un lien entre ces deux variables. Selon Pilon (1993) et Marcoux (1994), la polygamie a un impact positif sur la scolarisation des enfants. Dans cette logique, Pilon (2001) enrichit cette perspective en affirmant que la polygamie réduit la demande de main-d'œuvre enfantine en Afrique, ce qui augmente les chances de scolarisation des enfants Pilon (2001) . Cependant, certaines études ont produit des résultats contradictoires. Dans certains cas, les chefs de ménage monogames scolarisent davantage leurs enfants que ceux qui sont polygames (Nganawara, 2016).

d) Taille du ménage

D'un point de vue théorique, les recherches portant sur la relation entre la taille du ménage et la scolarisation des enfants s'inscrivent généralement dans le cadre des théories économiques de la fécondité. Ces théories postulent que les ménages réalisent des choix entre le nombre d'enfants (quantité) et l'investissement moyen par enfant (qualité). Dans cette perspective, l'enfant est perçu comme un bien économique dont l'utilité dépend des avantages et des coûts perçus par les parents (Pilon & Yaro, 2001) . Lorsqu'on applique cette théorie à l'analyse des déterminants de la scolarisation, le concept de compromis qualité-quantité suggère qu'un grand nombre de membres dans le ménage, en particulier des jeunes enfants, exerce une pression significative sur les ressources financières, limitant ainsi la capacité du ménage à investir dans l'éducation des enfants.

I.2.1.3.3.3. Facteurs socioculturels : Milieu de résidence

Les inégalités dans la répartition des infrastructures scolaires sont fréquentes dans la plupart des pays du monde. Au sein d'un même pays, ces inégalités peuvent être entre les provinces, entre le milieu rural et urbain. Cette inégale répartition des infrastructures se traduit le plus souvent par une demande scolaire inégale en fonction des régions. Les conditions de vie du milieu rural ne sont pas très favorables à la scolarisation des enfants tout comme les centres urbains.

Bon nombre d'auteurs ont montré que le milieu de résidence présente des effets sur la scolarisation des enfants (Mba Oyono, 2009). C'est le cas d'une étude réalisée au Benin en 1998 sur les « Comportements des ménages en matière de scolarisation des enfants » qui arriva à la conclusion que les ménages ruraux sont plus réticents envers la scolarisation que les ménages urbains : Selon ces auteurs, 16% des chefs de ménage urbains de niveau d'instruction primaire n'envoient aucun enfant à l'école contre 35% pour les chefs de ménage ruraux de même niveau. Ainsi, ajoutent-ils, à niveau d'instruction équivalent, le milieu de résidence détermine le comportement des parents notamment en matière de la scolarisation de ses enfants (Pilon & Yaro, 2001).

Les proportions des enfants qui fréquentent sont en général plus élevées en ville qu'en campagne. Ceci est dû à la forte concentration des infrastructures scolaires (écoles, collèges ; lycées, ...) en milieu urbain au détriment du monde rural.

Une étude de Wakam (2002) au Cameroun a montré que les enfants du milieu urbain avaient nettement plus de chances de fréquenter que ceux du milieu rural et que les inégalités entre les filles et les garçons seraient plus grandes en campagne qu'en ville. Il convient de rappeler à juste titre ici que c'est en campagne que les pesanteurs culturelles sont le plus ressenties. Ce déséquilibre scolaire entre provinces d'une part, et entre zones urbaines et zones rurales, d'autre part, s'explique en partie par l'inégale répartition des infrastructures scolaires sur l'ensemble du pays. Cela entraîne des phénomènes de sous-scolarisation selon Yaro (1993) et il importe que les autorités ouvrent des écoles dans les zones rurales pour atténuer les disparités régionales.

I.2.1.4. Établir des liens entre la pauvreté et l'éducation

La relation entre la pauvreté et l'éducation est souvent controversée en raison des différentes définitions de ces deux concepts et est un sujet central de la littérature de recherche. La recherche sur les déterminants du choix des parents d'éduquer ou non les enfants montre que la pauvreté est le facteur le plus courant (Engle & Black, 2008) et (Basu & Van, 1998). Tout ce travail montre que les revenus insuffisants, se référant à la plupart des ménages pauvres, expliquent les choix de scolariser ou non les enfants. La scolarité des enfants est un investissement dans le capital humain et représente les frais et conditions pour sélectionner les ménages pauvres. En supposant l'absence de frais de scolarité dans les pays en développement, les familles doivent néanmoins faire face à des coûts indirects significatifs pour maintenir les enfants à l'école. Au-delà des frais de scolarité qui sont couverts par la gratuité, les familles doivent assumer divers frais tels que l'achat de fournitures scolaires, les frais de transport et la nourriture. Ainsi, les enfants provenant de familles à faibles revenus dans les pays en développement sont susceptibles de rencontrer des problèmes de malnutrition (Engle & Black, 2008) . Selon Moore et al. (2009) ont observé qu'au Nicaragua en Amérique Latine, la malnutrition peut nuire à la santé des enfants et à leur capacité d'apprentissage, entraînant des taux de stress accrus. Les recherches menées par (Lacour & Tissington, 2011) aux États-Unis démontrent que la pauvreté a un impact direct sur la performance scolaire à cause du manque de ressources disponibles.

Au Bangladesh, Amin et al. (2004) appuient l'idée que la pauvreté d'une famille affecte la probabilité qu'un enfant ne soit pas scolarisé. Ils notent que scolariser les enfants est un luxe que ces ménages ne peuvent se permettre. Basu & Van (1998) considèrent la scolarisation des enfants comme un bien que les ménages pauvres peuvent consommer dès que le revenu du ménage augmente suffisamment.

En Ethiopie, les familles dont les revenus sont insuffisants pour subvenir aux besoins de leur ménage n'ont d'autre choix que d'engager leurs enfants dans diverses formes d'activités économiques pour subvenir aux besoins de leur famille au lieu de scolariser ces derniers (Haile & Haile, 2012). Au Ghana, Adonteng-Kissi (2021) souligne que dans les ménages où les parents ne peuvent pas subvenir aux besoins familiaux, scolariser les enfants est une perte de revenu pour le ménage. En effet, de nombreux ménages dépendent des opérations de création de revenus et de minimisation des dépenses des enfants pour survivre.

De plus, la pauvreté et l'éducation sont liées par un processus de reproduction sociale. L'absence d'une éducation de qualité empêche les individus de sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Selon Bourdieu (1979), l'éducation ne transmet pas seulement des connaissances, mais joue aussi un rôle dans la transmission des inégalités sociales.

Les enfants issus de ménages à faible revenu, en raison de leur capital culturel limité, ont souvent du mal à s'adapter au système éducatif, ce qui limite leurs chances d'ascension sociale.

Bien que la pauvreté constitue un frein à l'éducation, l'éducation elle-même est un outil puissant pour lutter contre la pauvreté. Sen (1999) souligne que l'éducation améliore les capacités des individus à participer activement à la société et à développer des compétences favorisant leur autonomie économique. L'éducation peut ainsi jouer un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté en offrant des opportunités d'émancipation. Barro (1991) montre que l'éducation est un facteur clé de croissance économique, contribuant indirectement à lutter contre la pauvreté.

I.2.1.5. Littérature empirique sur les facteurs déterminants de la scolarisation

L'objectif de cette revue de la littérature empirique est de synthétiser l'ensemble des recherches portant sur les déterminants de la scolarisation, en détaillant à chaque fois la méthodologie employée et les résultats obtenus par les différents auteurs.

Rafique et al. (2020) ont analysé les déterminants socio-économiques de la fréquentation scolaire des enfants en âge primaire (5-9 ans) dans la province du Punjab en utilisant le modèle logistique. Les résultats du modèle logistique suggèrent que le sexe de l'enfant, la zone de résidence, les quintiles de richesse, l'éducation de la mère, l'éducation du père, le sexe du chef de ménage, l'âge de l'enfant et la taille du ménage déterminent la fréquentation scolaire.

Dine (2023) a étudié les déterminants sociodémographiques de la fréquentation scolaire en Mauritanie à l'aide de l'enquête nationale auprès des ménages 2019 et un modèle économétrique de régression logistique est utilisé pour analyser l'association entre les variables sociodémographiques et le résultat de la variable dépendante : la fréquentation scolaire.

Les résultats de l'étude révèlent que les déterminants sociodémographiques tels que l'âge, le sexe et le lieu de résidence influencent de manière significative la fréquentation scolaire en Mauritanie. Le modèle estime que les garçons ont des taux de fréquentation scolaire plus élevés que les filles, tandis que l'augmentation de l'âge diminue les chances de fréquenter l'école. En outre, les enfants vivant dans des zones rurales ont moins de chances d'aller à l'école que ceux vivant dans des régions urbaines.

Chun (2021) a examiné le rôle de l'éducation paternelle dans la scolarité des enfants en fonction du sexe de l'élève, du sexe des parents et du niveau d'éducation. Le modèle probit de panel est appliqué à l'analyse sur la base de l'enquête intégrée sur les panels de ménages de la Banque mondiale. Les résultats estimés montrent qu'il existe une corrélation positive entre le niveau d'éducation des parents et la scolarisation des enfants. Plus précisément, la chance pour les enfants d'être scolarisés est associée à l'éducation paternelle qu'à l'éducation maternelle.

Shapiro (999) à son tour, met l'accent sur l'effet positif du niveau d'instruction du père sur la fréquentation scolaire des filles. Il ressort de ses analyses que, comparativement aux filles dont les pères sont scolarisés au primaire, celles dont les pères ne sont pas instruits ont en moyenne deux à trois années d'éducation de moins et celles dont les pères sont de niveau supérieur ont en moyenne trois années d'éducation de plus.

Sajid & Khan (2016) ont examiné l'impact de la pauvreté sur l'inscription à l'école primaire et d'identifier les raisons pour lesquelles certains enfants ne sont jamais scolarisés au Pakistan, en se basant sur des données microéconomiques issues de l'enquête sur les revenus et dépenses des ménages (HIES) de 2010-2011, à l'aide d'un modèle de régression logistique. Les résultats montrent que l'inscription scolaire est négativement influencée par la pauvreté, la taille du ménage et la distance jusqu'à l'école la plus proche. En revanche, elle est positivement influencée par l'âge et le sexe de l'enfant (les garçons étant plus susceptibles d'être inscrits), le niveau d'éducation des parents, la résidence en zone urbaine et les actifs du ménage.

Chabi & Attanasso (2015) ont étudié les facteurs qui influencent la scolarisation et le niveau scolaire en milieu rural, en utilisant les modèles probit et logit multinomial ordonné. Les résultats de l'étude ont indiqué que le fait d'être fille, le nombre d'enfants âgées de moins de 5 ans, le nombre d'enfants de la tranche 6-11 ans constituent des variables qui affectent négativement la scolarisation ou le niveau scolaire. A l'opposé, la résidence avec ses parents, le niveau d'éducation du chef du ménage, les conditions de vie des ménages relativement mieux dotés (richesse non monétaire) influencent positivement la scolarisation et le niveau scolaire.

Des résultats similaires ont été trouvés au Burkina-Faso, et plus précisément à Ouagadougou par **(Kobiané, 2003)** . En effet, c'est en exploitant les données provenant de l'enquête « Scolarisation et emploi des jeunes filles dans le secteur informel de Ouagadougou », réalisée en septembre-octobre 1993 par l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou, et qu'il appellera par la suite « enquête scolarisation», que **Kobiané (2003)** arrivera à la conclusion, selon laquelle, la proportion d'enfants qui fréquentent l'école en 1992-1993 est de 70 % chez les femmes chefs de ménage contre 68 % chez les hommes.

Cette tendance à une meilleure scolarisation des enfants par les femmes chefs de ménage est surtout perceptible dans la classe des pauvres ; le taux de fréquentation scolaire des enfants y est, en effet, de 67 % chez les femmes chefs de ménage contre 63 % chez les hommes. Des résultats semblables seront trouvés en considérant les seuls enfants du chef du ménage. Ainsi, chez les pauvres, en considérant les seuls enfants du chef du ménage, l'écart absolu entre le taux de scolarisation des femmes chefs de ménage et celui des hommes devient plus important (les proportions respectives d'enfants scolarisés sont de 72 % et 65 %). Selon **Bambara (2022)** les résultats de la régression logistique montrent que les ménages dirigés par les femmes ont une plus forte propension à scolariser les enfants que leurs homologues masculins.

Nganawara (2016) a fait une analyse différentielle de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans et d'en cerner les déterminants familiaux, à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun de 2005. Le résultat de l'étude a révélé que les enfants des chefs de ménage monogames présentent des taux de fréquentation scolaire plus élevés que les autres. Quant à l'activité du chef de ménage, on constate que les enfants dont le chef de ménage occupe un emploi permanent présentent de forts taux de fréquentation scolaire.

Usha (2002) a étudié les déterminants socio-économiques de la fréquentation scolaire en Inde et les causes possibles des désavantages subis par les filles en utilisant la base des données des recensements de 1981 et 1991. Les résultats indiquent que la fréquentation scolaire est positivement liée à l'accessibilité de l'école et à l'éducation des parents, et négativement liée à la pauvreté et à la taille du ménage. Pour ce dernier, selon **Ndayishimiye et al. (2024) Ndayishimiye et al. (2024)** ont identifié les facteurs démographiques, socio-culturels et économiques susceptibles d'influencer la fréquentation scolaire en commune Mutaho pour les enfants âgés de 7 à 17 ans. Le résultat de l'étude a indiqué que la grande taille des ménages est négativement associée à la scolarisation des enfants burundais.

La fréquentation scolaire diminue avec la taille de ménages. Plus la taille de ménages est élevée, plus les chances d'accéder à la scolarité diminuent.

Adjiwanou (2005) a fait une recherche de déterminer les facteurs explicatifs de la scolarisation et/ou du travail des enfants de 6-14 ans au Togo en utilisant l'enquête sur la famille, les migrations et l'urbanisation au Togo organisée en 2000 par l'Unité de recherche démographique de l'Université de Lomé. Cette étude a touché 2946 enfants et révèle les grandes tendances suivantes en termes de pouvoir explicatif de la scolarisation et/ou du travail des enfants.

Le résultat de l'étude a révélé que les enfants issus des ménages pauvres ont moins de chances d'être scolarisés que ceux issus des ménages riches. De plus le milieu dans lequel se trouve le ménage ou l'éloignement des écoles sont associés à un sou– scolarisation. Concernant les caractéristiques propres à l'enfant, la scolarisation est affectée par le sexe. Ainsi, les jeunes filles sont moins susceptibles de fréquenter que les garçons. Le coefficient de cette variable sort significatif. De même, le lien de parenté de l'enfant avec le ménage influence sa scolarisation.

Nabiddo et al. (2022) a étudié les déterminants du niveau d'éducation des garçons et des filles à l'aide de l'enquête démographique et sanitaire des Nations Unies 2019/2020, en utilisant un modèle probit ordoné et un modèle probit ordoné à effets aléatoires pour examiner l'effet des dépenses d'éducation des ménages sur le niveau d'éducation des garçons et des filles en Ouganda. Le résultat confirme l'association positive, tant pour les garçons que pour les filles, entre les dépenses d'éducation des ménages et l'atteinte d'une scolarité de 7ans et de 11ans.

Mohamed (2022) analyse la relation entre les variables sociodémographiques et les indicateurs de scolarisation au niveau primaire, en s'appuyant sur les données recueillies lors de l'enquête (2012-2013) (MICS4). Les indicateurs de scolarisation ont été calculés à l'aide du logiciel SPSS, et les variables de l'étude ont été présentées avec l'application du test du Khi2.

Les résultats obtenus révèlent qu'il n'existe aucune relation entre le sexe et la scolarisation. En revanche, une relation a été identifiée entre le milieu de résidence et la scolarisation, avec un taux de scolarisation plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. De plus, il y a une relation entre le niveau d'éducation du chef de famille et la scolarisation : un niveau d'éducation plus élevé chez le chef de famille est associé à un pourcentage accru d'enfants scolarisés et à une diminution de ceux qui ne le sont pas. Enfin, une relation existe également entre l'indice de richesse et la scolarisation : à mesure que l'on progresse vers un niveau de richesse plus élevé, la proportion d'enfants scolarisés augmente, tandis que celle des enfants non scolarisés diminue.

Conclusion

Ce premier chapitre a permis d'examiner une revue de la littérature théorique et empirique concernant la pauvreté des ménages et ses effets sur la fréquentation scolaire des enfants.

Nous avons analysé les fondements théoriques de la pauvreté en distinguant entre l'approche monétaire et l'approche non monétaire, chacune offrant des perspectives distinctes sur les réalités de la pauvreté. Cette analyse a révélé que la pauvreté est profondément liée à l'accès à l'éducation, un droit fondamental qui reste inégalement distribué. De plus, la littérature met en évidence que les enfants provenant de ménages pauvres sont souvent désavantagés en matière de scolarisation. A partir des enfants de 6 -17ans, les résultats révèlent que la pauvreté a un impact négatif sur la fréquentation scolaire des enfants âgés de 6 à 17 ans au Burundi. Cela s'explique notamment par le coût d'opportunité élevé que représente la scolarisation pour les ménages pauvres, ce qui décourage l'envoi des enfants à l'école. Ces constats permettent ainsi de confirmer l'hypothèse qui stipule que la pauvreté a une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 - 17 ans au Burundi.

L'approche théorique des facteurs déterminants de la scolarisation des enfants montre que la scolarisation des enfants sont liées aux facteurs sociodémographique (le sexe de l'enfant, le sexe du CM, le statut matrimonial et la taille du ménage), aux facteurs socioéconomiques (niveau d'instruction du chef de ménages et l'activité du chef de ménage) ainsi qu'aux facteurs socioculturels (le milieu de résidence).

Les résultats de ces travaux empiriques indiquent que les facteurs supposés déterminants de la scolarisation des enfants exercent une influence, qu'elle soit positive ou négative. Ces facteurs incluent la taille du ménage, et le milieu de résidence.

CHAPITRE II. ETAT DES LIEUX SUR LA PAUVRETE DES MENAGES ET EDUCATION DES ENFANTS AU BURUNDI

Ce chapitre vise à examiner la situation de la pauvreté des ménages et de l'éducation au Burundi. Il a pour objectif de clarifier le cadre de la recherche afin de montrer l'évolution des variables considérées. Cette analyse est essentielle pour comprendre le contexte économique avant de présenter les résultats économétriques. Dans ce chapitre, nous commenterons également les résultats illustrés graphiquement. Il se divise en deux sections : la première se concentre sur la pauvreté au Burundi, tandis que la seconde aborde sur l'éducation dans le pays.

Section 1 : Situation de la pauvreté au Burundi

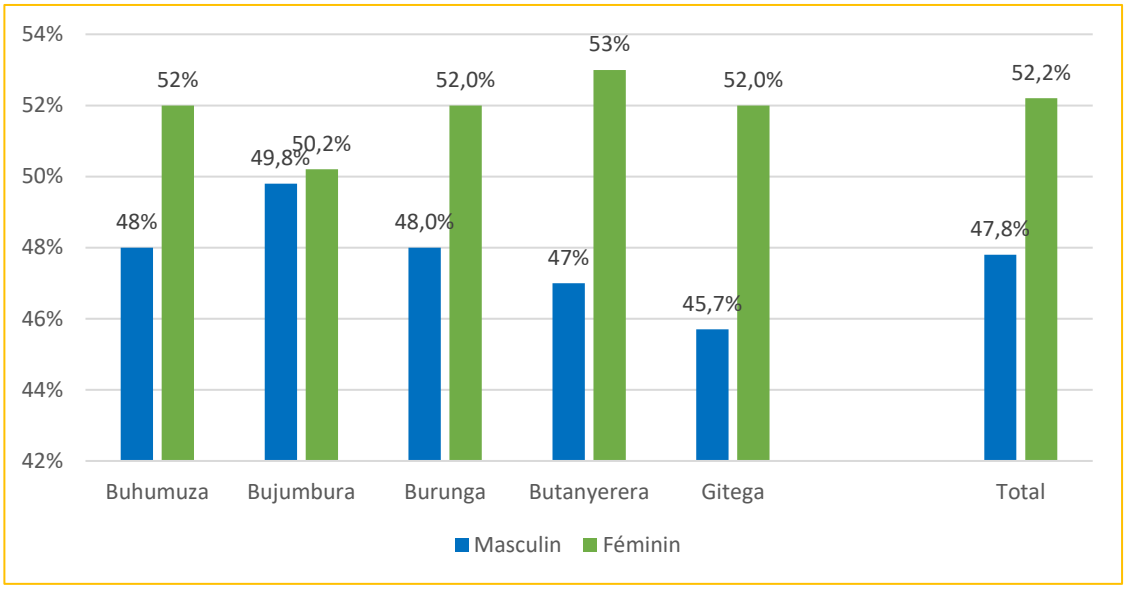
L'état des lieux de notre étude a pour objectif de clarifier le champ de recherche. Il s'agit donc d'identifier les caractéristiques et conditions de vie de la population, notamment les caractéristiques sociodémographiques, socio-économiques et socioculturels. De plus, nous analyserons le profil de la pauvreté en tenant compte à la fois de la pauvreté monétaire et non monétaire.

II.1.1. Caractéristiques et conditions de vie de la population

II.1.1.1. Les caractéristiques sociodémographiques

Les données du RGPHAE, 2024, estiment la population du Burundi à 12 332 788 en 2024. En répartissant cette population par province selon le sexe les données montrent que les femmes sont nombreuses par rapport aux hommes dans chaque province, elles représentent au total 52,2%, soit un rapport de masculinité de 91,7. Malgré cette répartition, la majorité des ménages sont dirigés par des hommes, ce qui s'explique par la culture burundaise et la stabilité des couples. En effet, une femme est considérée comme chef de ménage uniquement si elle est célibataire, divorcée ou veuve.

Graphique 1 : Effectif et répartition en % de la population par province selon le sexe



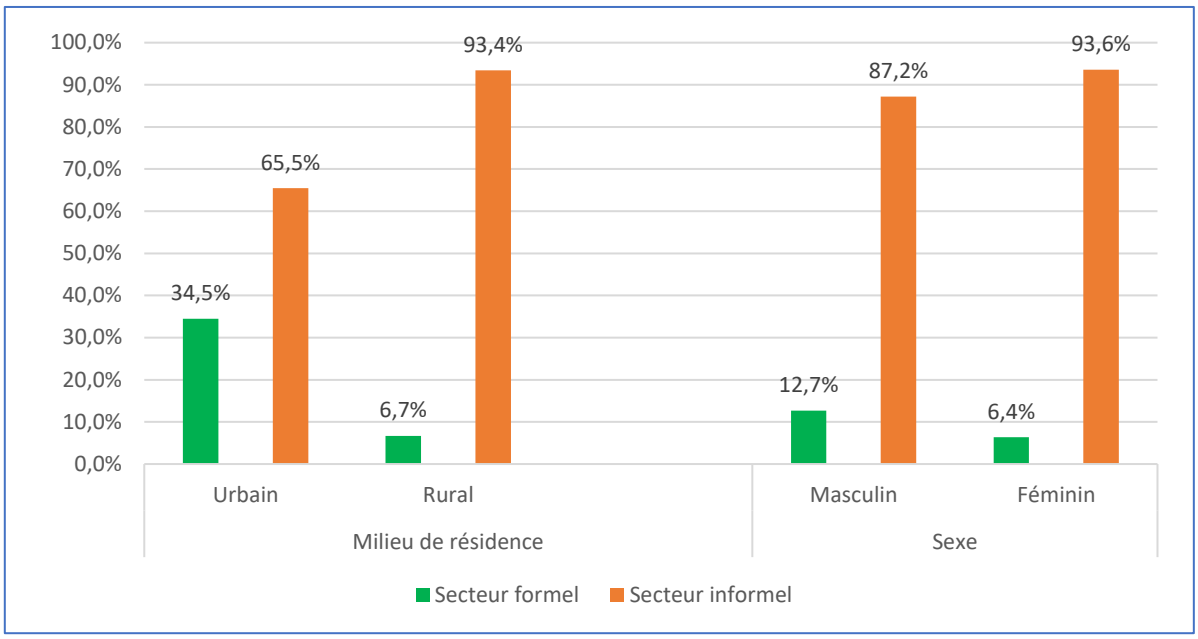
Source : Auteur à partir des données du RGPHAE, 2024

II.1.1.2. Les caractéristiques socioéconomiques

Les résultats du graphique ci-dessous révèlent que la majorité des actifs occupés travaillent dans le secteur informel. De plus, une différence notable est observée selon les milieux de résidence en ce qui concerne les emplois. Dans le milieu urbain, 34,5% des actifs sont employés dans le secteur formel (État/Collectivités locales, entreprises publiques, entreprises privées, organisations associatives, organisations internationales/ambassades), tandis que 65,5% exercent des activités dans le secteur informel, y compris l'agriculture. En milieu rural, ces proportions sont respectivement de 6,7% et 93,4%.

Concernant le sexe du chef de ménage, 12,7% des hommes travaillent dans le secteur formel, tandis que 87,2% sont dans le secteur informel. Cela indique que l'État et les entreprises publiques et parapubliques emploient plus d'hommes que de femmes (3,8% contre 2,1%). Il en va de même pour les entreprises privées et associatives, avec des taux de 8,8% pour les hommes et 4,2% pour les femmes. Ainsi pour les femmes ,6,4% exercent des activités dans le secteur formel contre 93,6% exercent des activités dans le secteur informel.

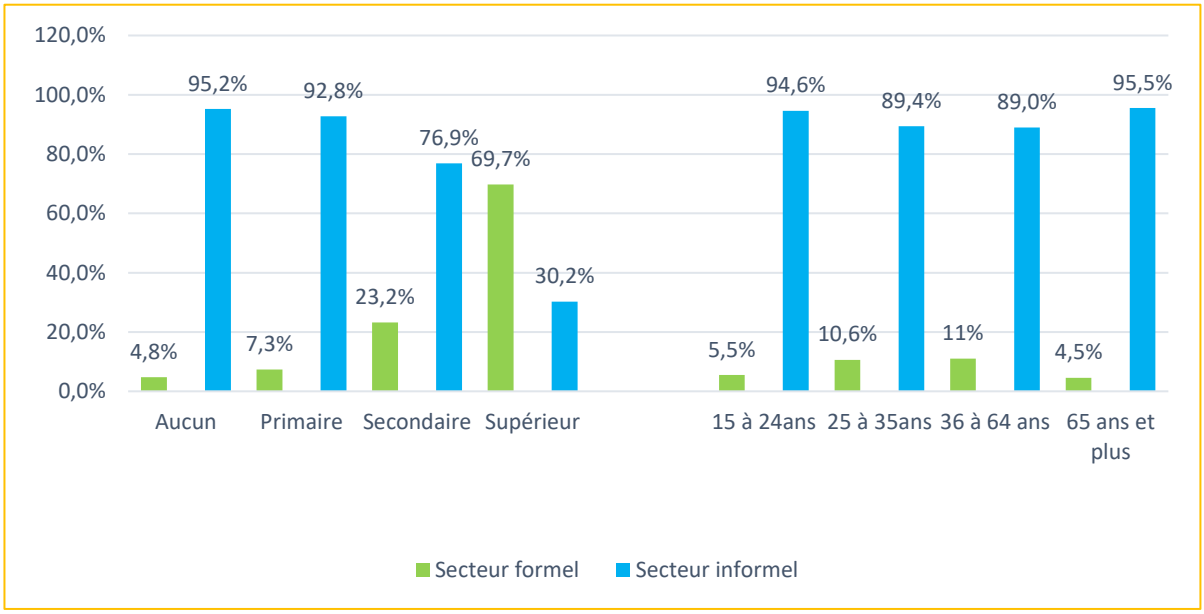
Graphique 2 : Secteurs d'activité des ménages selon le milieu de résidence et du sexe



Source : Auteur à base des données de l'EICVMB, 2019-2020

Le graphique ci -dessous indique que parmi les personnes sans niveau d'instruction, 4,8% des actifs travaillent dans le secteur formel, tandis que 92,2% exercent des activités dans le secteur informel. En revanche, chez les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur, près d'une sur quatre est employée par l'État ou des entreprises privées (23,0% et 22,0% respectivement). Ainsi, une grande majorité des individus de niveau supérieur, soit 69,7%, travaille dans le secteur formel, tandis que 30,2% sont dans le secteur informel. Par ailleurs, parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, 95,5% travaillent dans le secteur informel, contre seulement 4,5% qui exercent des activités dans le secteur formel.

Graphique 3 : Secteurs d'activité des ménages selon le niveau d'éducation et la tranche d'âge



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

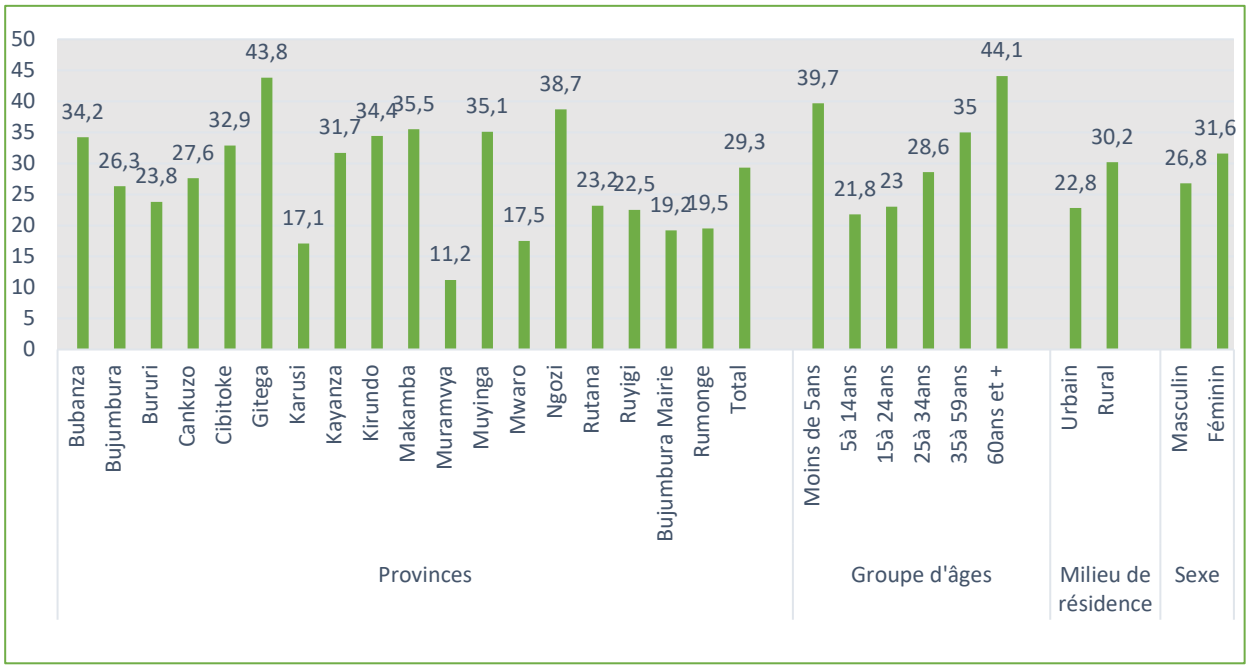
II.1.1.3. Les caractéristiques socioculturelles

Il s'agit d'évaluer la santé de la population en se basant sur le taux de morbidité et les principales causes de morbidité.

a) Taux de morbidité

Le taux de morbidité est élevé à 29,3%, avec une faible disparité selon les milieux de résidence: 22,8% en milieu urbain contre 30,2% en milieu rural. Entre les sexes, le taux est de 26,8% pour les hommes et 31,6% pour les femmes. De plus, le taux de morbidité est plus élevé chez les personnes âgées que chez les enfants, atteignant 44,1% pour les personnes de 60 ans et plus, contre 39,7% pour celles de moins de 5 ans.

Graphique 4 : Taux de morbidité par province, groupe d'âges, milieu de résidence et sexe

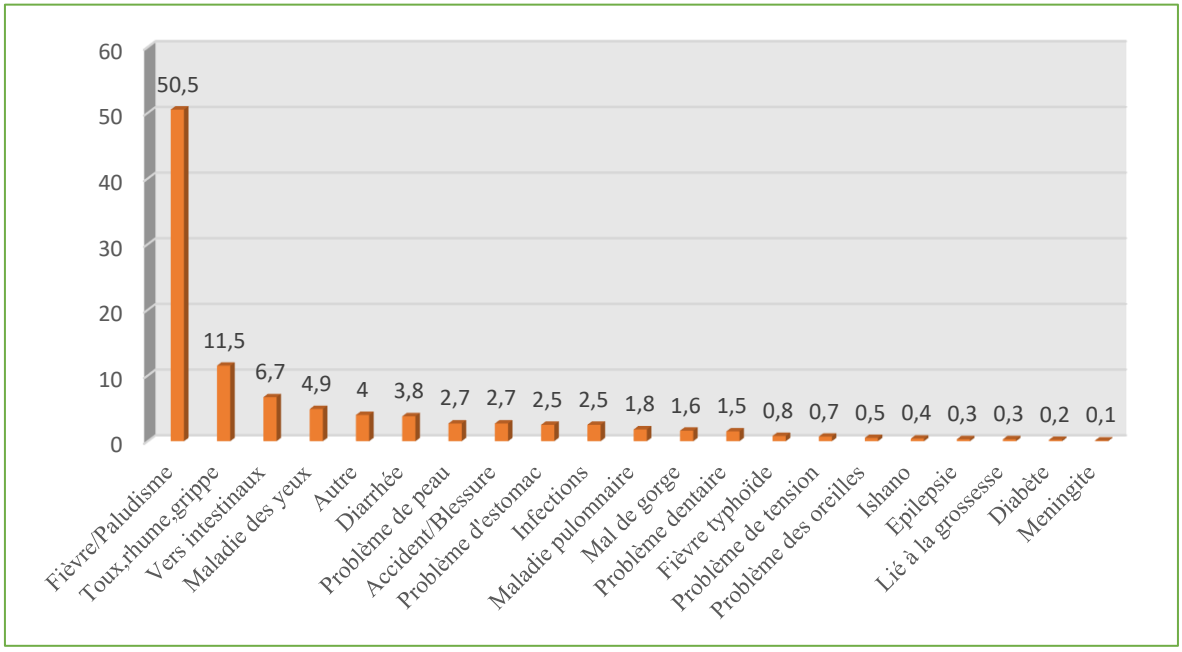


Source : Auteur à base de l'EICVMB, 2019-2020

b) Les principales causes de la morbidité

Les résultats de ce graphique indiquent que la fièvre/paludisme est la pathologie la plus courante au niveau national, avec une prévalence estimée à 50,5%. Elle est suivie par la toux, le rhume et la grippe, qui représentent 11,5%, ainsi que par les maladies intestinales, avec une prévalence de 6,7%.

Graphique 5 : Les principales causes de la morbidité



Source : Auteur à base de l'EICVMB, 2019-2020

II.1.2. Profil de la pauvreté

Le tableau ci-dessous indique que 43,7 % des ménages vivent dans la pauvreté monétaire, une situation étroitement liée au statut du chef de ménage. En considérant l'ensemble de la population, la pauvreté monétaire individuelle est estimée à 51,4 %. En d'autres termes, plus de la moitié de la population burundaise vit en dessous du seuil national de pauvreté. La profondeur de la pauvreté est significative, atteignant 14,2 % au niveau des ménages et 17,5 % au niveau individuel, ce qui reflète l'écart des pauvres par rapport au seuil de pauvreté monétaire. Le tableau montre également que la proportion de ménages pauvres est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, avec un taux d'incidence de 47,4 % pour les ménages ruraux contre 12,5 % pour les ménages urbains. Pour les individus, ces chiffres sont de 55,7 % en milieu rural contre 15,5 % en milieu urbain.

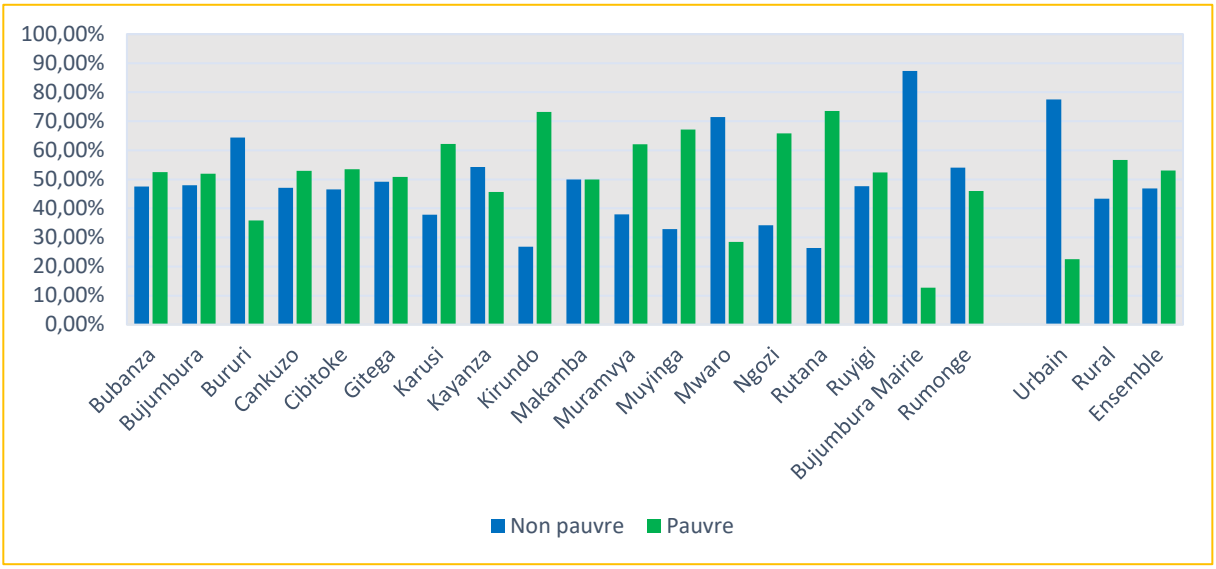
L'analyse par province montre qu'environ la moitié des provinces affichent des taux de pauvreté monétaire largement supérieurs à la moyenne nationale, tant au niveau des ménages qu'au niveau individuel. Cela concerne les provinces de Morava, Karusi, Ruyigi, Rutana, Muyinga, Kirundo, Ngozi et Cankuzo. En revanche, les provinces de Bubanza et Mwaro présentent des taux de pauvreté monétaire supérieurs à la moyenne nationale au niveau des individus, mais inférieurs au niveau des ménages.

Tableau 1 : Profil de pauvreté monétaire (en %) par province et milieu de résidence

Province	Pauvreté au niveau ménage	Pauvreté au niveau de la population	Profondeur de la pauvreté au niveau ménage	Profondeur de la pauvreté au niveau de la population
Bubanza	43,5	51,7	12,8	16,1
Bujumbura	38,2	48,1	12,3	16,1
Bururi	38,8	47,0	11,1	14,6
Cankuzo	44,9	54,2	15,5	19,7
Cibitoke	40,1	45,7	12,8	14,8
Gitega	36,0	43,6	10,9	14,1
Karusi	60,0	70,2	22,4	27,1
Kayanza	39,7	47,5	12,1	15,0
Kirundo	53,7	59,9	19,1	22,0
Makamba	32,4	42,5	9,2	12,3
Muramvya	52,9	62,2	13,2	16,0
Muyinga	56,2	62,8	19,8	22,7
Mwaro	42,9	54,4	13,4	18,2
Ngozi	53,6	60,0	17,3	20,3
Rutana	59,3	71,5	21,8	29,6
Ruyigi	60,8	70,9	21,5	27,3
Bujumbura Mairie	4,3	5,5	0,9	1,3
Rumonge	30,5	40,6	8,8	12,4
Milieu de résidence				
Urbain	12,5	15,5	2,9	3,7
Rural	47,4	55,7	15,6	19,2
Ensemble	43,7	51,4	14,2	17,5

Source : EICVMB, 2019-2020

Graphique 6 : Taux de pauvreté non monétaire (en %) par province et milieu de résidence



Source : Auteur à base de l'EICVMB, 2019-2020

Au seuil de 0,35 (seuil proche du seuil international), les résultats de l'enquête montrent que 53,1% des ménages sont pauvres en conditions de vie. Selon le milieu de résidence, la proportion des pauvres est beaucoup élevée en milieu rural (56,7%) qu'en le milieu urbain (22,5%). Les ménages de Bujumbura-Mairie affichent des conditions de vie meilleures, se traduisant par un faible niveau de pauvreté non-monétaire (12,7%). Les provinces de Rutana (73,6), Kirundo (73,2%), Muyinga (67,1%), Ngozi (65,8%) Karusi (62,2), Muramvya (62,1%) et Cibitoke (53,5%) sont les plus affectées par la pauvreté non monétaire avec des taux supérieurs à la moyenne nationale. Par contre, les ménages vivant dans les provinces de Mwaro (28,5%), Bururi (35,6%), Kayanza (45,7%) et Rumonge (46,0%) sont moins affectés par la pauvreté non-monétaire.

Section 2 : L'éducation au Burundi

Le Burundi, comme de nombreux autres pays africains, s'est engagé à participer à l'agenda mondial de développement 2030. Cet engagement se manifeste par l'adoption de la politique de l'Éducation pour Tous (EPT) pour la période 2018-2020, qui vise à surmonter les différents défis auxquels le système éducatif burundais est confronté. Ce système s'aligne sur la Vision du Burundi en tant que pays émergent d'ici 2040 et développé d'ici 2060.

Les orientations générales de cette vision sont détaillées dans le Plan National de Développement du Burundi (PND 2018-2027), en particulier dans son axe 5, qui met l'accent sur le renforcement du système éducatif et l'amélioration de la qualité de l'éducation, favorisant ainsi une formation inclusive et de qualité.

II.2.1. Organisation du système éducatif

Le système éducatif burundais se compose de l'enseignement formel et non formel. Depuis avril 2018, ces deux types d'enseignement étaient administrés par deux ministères distincts : le Ministère de l'Éducation, de la Formation Technique et Professionnelle, et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Cependant, depuis le 28 juin 2020, ces ministères ont été fusionnés pour former le ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, qui est désormais responsable de la gestion unique du système éducatif burundais, conformément au Décret N° 100/008 du 28 juin 2020 (UNICEF, 2024).

II.2.1.1. L'enseignement formel

L'enseignement formel au Burundi se divise en cinq niveaux : le préscolaire, le fondamental, le post-fondamental, les métiers et la formation professionnelle, ainsi que l'enseignement supérieur. Pour les trois premiers niveaux, certains établissements scolaires fonctionnent sous convention, ce qui signifie que leur gestion est confiée à des organisations religieuses ayant signé un accord avec l'État. Les ressources humaines et matérielles de ces établissements sont principalement fournies par l'État. Il existe différents types d'établissements en fonction de leur statut public ou privé et de leur organisation : dans le secteur public, on distingue le public étatique, le public sous convention et le public communal ; tandis que dans le secteur privé, on trouve le privé classique et le privé consulaire.

Il convient de souligner qu'au sein de l'enseignement formel, une éducation spéciale est dédiée aux enfants en situation de handicap. En dehors de quelques écoles publiques pilotes qui accueillent principalement des élèves ayant des déficiences physiques, auditives et visuelles, la majorité des établissements offrant ce type d'éducation appartiennent généralement à des organisations privées. L'objectif principal de cette éducation est de fournir un enseignement et une formation adaptés aux besoins spécifiques des élèves et apprenants, afin de les préparer à un avenir socio-professionnel décent.

II.2.1.2. L'enseignement non formel

L'enseignement non formel est généralement composé d'initiatives d'alphabétisation destinées aux enfants qui ne fréquentent pas l'école ou qui en ont été exclus, ainsi qu'aux adultes qui ne savent pas lire ni écrire. Il a pour but de faire acquérir des connaissances et des compétences de base en lecture, écriture et calcul. Ces initiatives sont principalement soutenues par des organismes privés tels que les groupes religieux et les ONG. Certains partenaires mettent en place des actions de suivi après l'alphabétisation, notamment en fournissant des ressources documentaires et en offrant des financements aux individus ayant terminé leur alphabétisation pour les aider à créer des coopératives de production, etc.

II.2.2. Quelques éléments d'offre et de demande de la fréquentation scolaire au Burundi

II.2.2.1. Offre de la fréquentation scolaire au Burundi

- **Disponibilité des infrastructures de base**

Les infrastructures de base considérées au niveau de ce point sont l'école fondamentale pédagogique et l'école post fondamentale général et pédagogique.

Tableau 2 : Répartition des écoles fondamentales pédagogique par province et statut

Province	Public/Etat	Public sous convention	Privé	Total
Bubanza	180	49	14	243
Bujumbura	186	81	35	302
Bujumbura-Mairie	46	25	164	235
Bururi	1121	177	3	295
Cankuzo	122	10	1	133
Cibitoke	186	83	23	292
Gitega	196	157	20	373
Karusi	162	43	2	207
Kayanza	180	96	5	281
Kirundo	162	46	4	212
Makamba	190	134	22	346
Muramvya	93	32	8	133
Muyinga	184	42	8	234
Mwaro	94	60	5	159
Ngozi	167	80	9	256
Rumonge	157	176	8	341
Rutana	178	49	8	235
Ruyigi	218	31	5	254
Total général	2813	1371	344	4528

Source : Annuel scolaire, 2023

Ce tableau présente la répartition des écoles fondamental dans différentes provinces, avec une distinction entre les établissements publics, ceux sous convention et privés. La province de Gitega affiche le plus grand nombre d'écoles avec 373 établissements, tandis que Cankuzo et Muramvya en compte le moins, avec seulement 133. On note également que la majorité des écoles sont publics/Etat, totalisant 2 813. Le total général s'élève à 4 528 écoles, ce qui montre une forte présence d'établissements publics dans le système éducatif.

Tableau 3 : Répartition des écoles post fondamentales général et pédagogique par province et statut

Province	Public/Etat	Public/Commune	Privé	Total
Bubanza	5	24	1	30
Bujumbura	4	56	2	62
Bujumbura-Mairie	18	23	27	68
Bururi	8	60	3	71
Cankuzo	2	28	0	30
Cibitoke	4	45	1	50
Gitega	18	82	6	106
Karusi	5	31	0	36
Kayanza	4	50	1	55
Kirundo	3	31	1	35
Makamba	2	64	0	66
Muramvya	5	34	0	39
Muyinga	6	44	1	51
Mwaro	3	42	1	46
Ngozi	8	49	3	60
Rumonge	2	49	2	53
Rutana	2	45	1	48
Ruyigi	6	39	0	45
Total général	105	796	50	951

Source : Annuel scolaire, 2023

Ce tableau indique que la province de Gitega se distingue avec 106 écoles, représentant la plus forte concentration d'établissements, tandis que Cankuzo et Bubanza ont le plus faible nombre d'écoles, avec chacune 30 écoles. On observe une prédominance des écoles publiques communales dans toutes les provinces, totalisant 796, par rapport à seulement 50 écoles privées. De plus, la province de Bujumbura-Mairie se caractérise par un nombre plus élevé d'écoles privées. En revanche, certaines provinces, comme Cankuzo, Karusi, Makamba, Muramvya et Ruyigi, n'ont aucune école privée, ce qui met en évidence une forte dépendance aux établissements publics dans ces provinces.

II.2.2.2. Demande de la fréquentation scolaire au Burundi

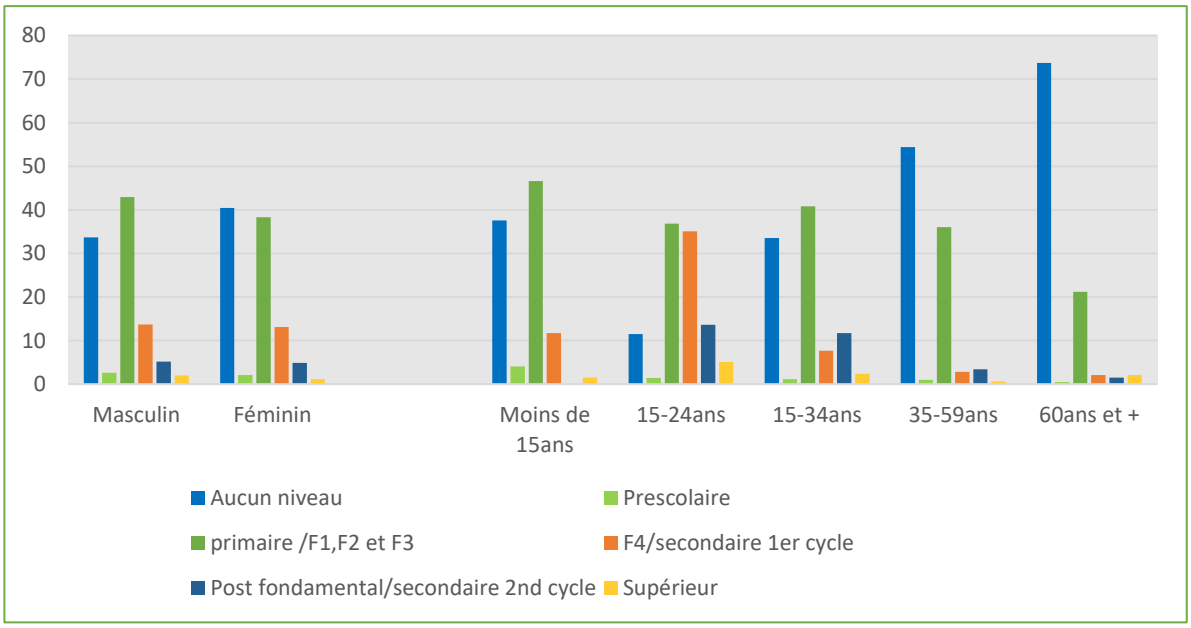
Il s'agit d'examiner le niveau d'éducation au sein des ménages ainsi que les raisons de la non-fréquentation scolaire au Burundi.

a) Fréquentation scolaire

Les données de l'EICVMB 2019-2020 montrent que 37,3 % de la population n'ont aucun niveau d'instruction. La proportion des personnes ayant un certain niveau d'instruction diminue du niveau le plus bas au niveau le plus élevé.

En effet, 40,4% des personnes âgées de 3 ans et plus ont atteint le niveau primaire,13,4% le niveau secondaire premier cycle/fondamentale, 5% le niveau post fondamental/secondaire 2nd cycle et 1,5% ont un niveau supérieur. L'analyse selon le sexe révèle une diminution de la population instruite à mesure que l'on passe du niveau le plus bas au niveau le plus élevé, avec un nombre de femmes inférieur à celui des hommes à chaque niveau d'instruction. Parmi les enfants de moins de 15 ans, 37,6 % n'ont aucun niveau d'instruction, une proportion significative qui pourrait s'expliquer par la rareté de l'accès au cycle préscolaire, notamment en milieu rural. Il convient également de souligner que seulement 2,3 % de la population a atteint le niveau préscolaire.

Graphique 7 : Répartition (%) des personnes âgées de 3 ans et plus par groupe d'âges selon le niveau d'éducation atteint

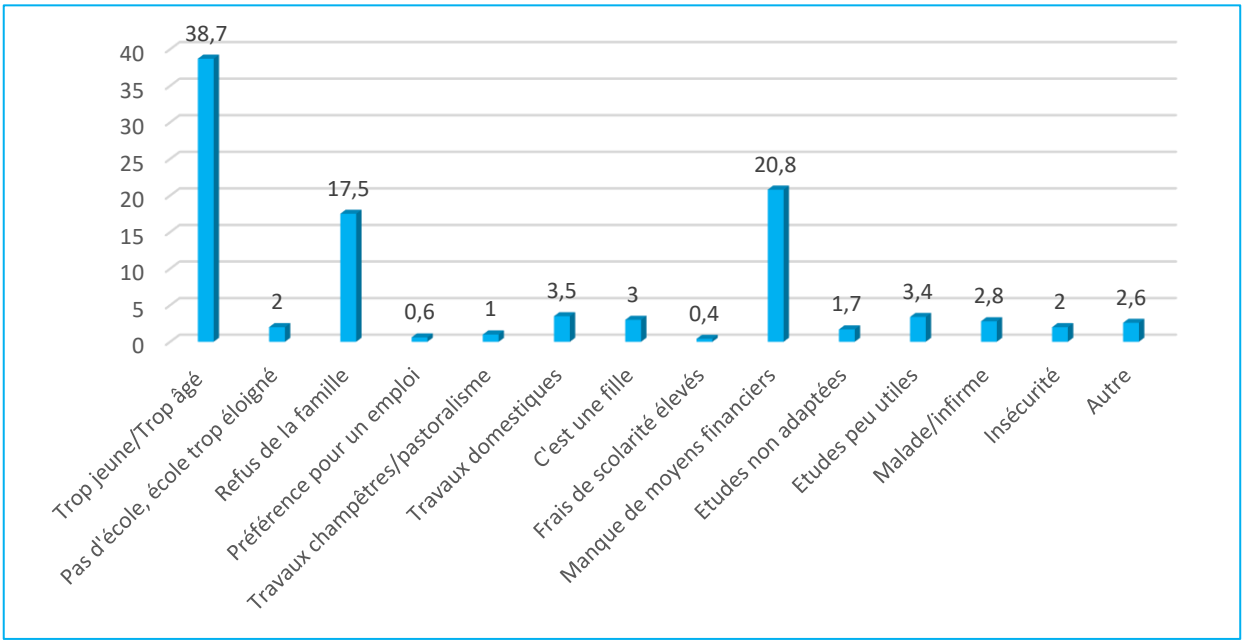


Source : Auteur à base de l'EICVMB, 2019-2020

b) Les causes de la non fréquentation scolaire

Le graphique ci-dessous montre que, trois causes de non fréquentation scolaire déclarées par la majorité de la population sont : être trop jeune/trop âgé (38,7%), le manque de moyens financiers (20,8%) et le refus de la famille (17,5%).

Graphique 8 : Répartition (%) des individus selon les principales causes de la non fréquentation scolaire

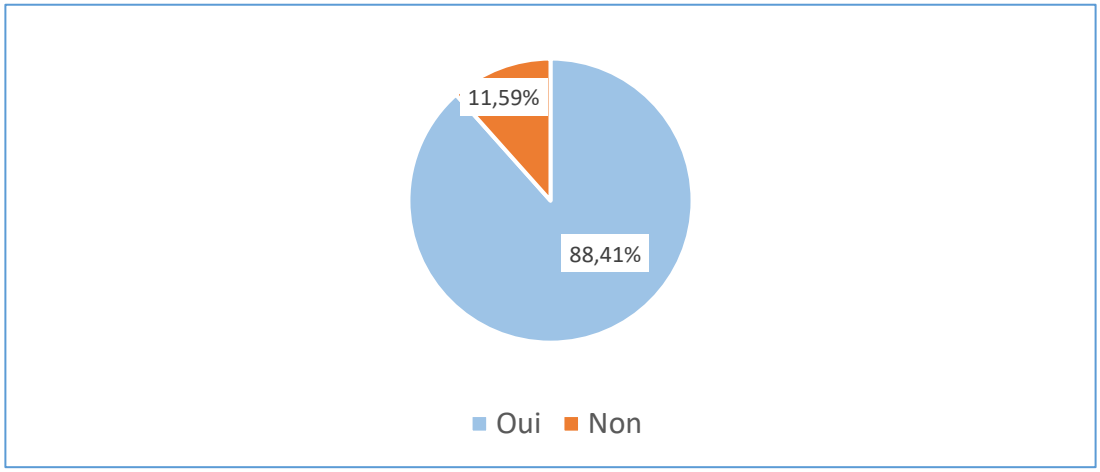


Source : Auteur à base de l'EICVMB, 2019-2020

II.2.2.3. Répartition des enfants étudié âgés de 6 à 17 ans

Le graphique ci -dessous illustre la répartition des enfants âgés de 6 à 17 ans en fonction de leur fréquentation scolaire. On observe que 88,41 % des enfants de 6 -17ans fréquentaient l'école, indiquant une majorité significative d'élèves en classe. En revanche, 11,59 % des enfants de 6 -17ans ne fréquentait pas l'école, ce qui souligne un problème d'accès à l'éducation pour une minorité. Cette répartition met en lumière l'importance de renforcer les politiques éducatives pour inclure tous les enfants.

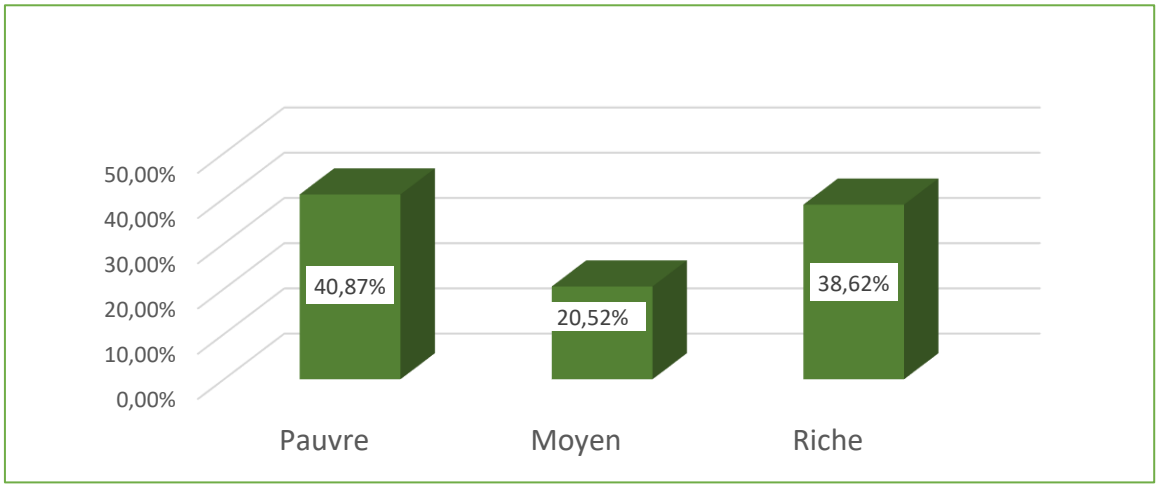
Graphique 9 : Répartition des enfants selon la fréquentation scolaire



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Graphique 10 : Répartition des enfants selon le statut de pauvreté

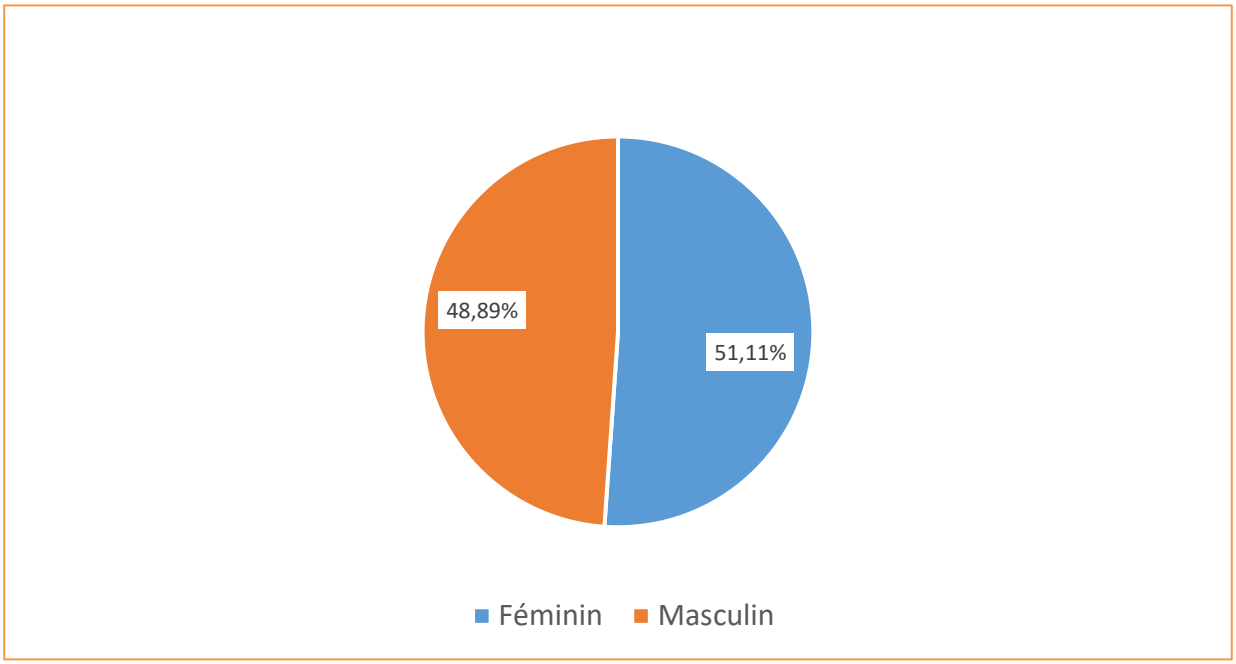
Le graphique ci-dessus montre que les enfants qui vivent dans les ménages pauvres sont de 40,87% et ceux qui vivent dans les ménages moyens sont de 20,52%. En plus, 38,62% des enfants vivent dans les ménages riches. Cela s'explique par des inégalités socio-économiques marquées, où une proportion significative d'enfants est confrontée à des conditions de vie difficiles, tandis qu'un tiers bénéficie de ressources plus abondantes. Cette situation s'explique par le taux élevé de pauvreté dans le pays, où une grande partie de la population vit avec des revenus très faibles. Le chômage, la faible productivité agricole, les familles nombreuses et le manque d'opportunités économiques contribuent à cette pauvreté. De nombreuses familles peinent à subvenir aux besoins de base comme la nourriture, la santé ou le logement. Les enfants sont donc directement touchés, car ils grandissent dans un environnement précaire.



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Graphique 11 : Répartition des enfants de 6 -17ans selon le sexe de l'enfant

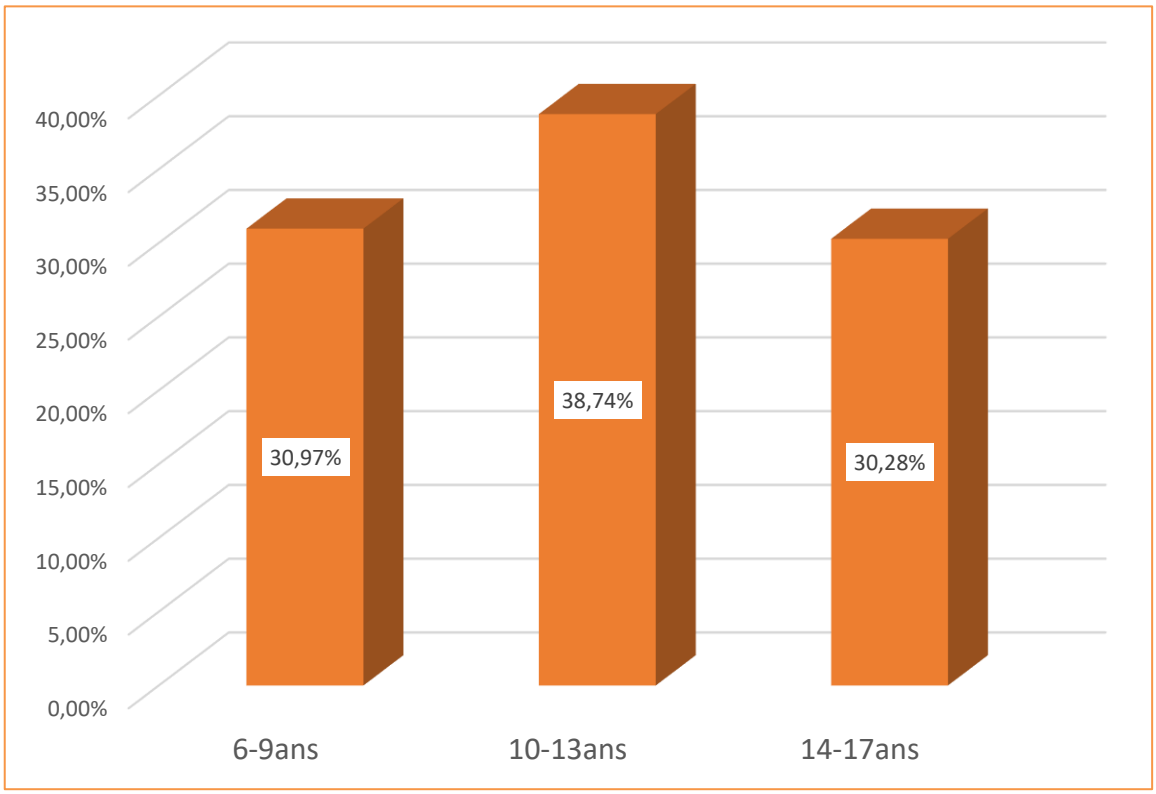
Le graphique montre que les enfants de sexe féminin (filles) sont plus avec 51,11% par rapport des enfants de sexe masculin (garçons) avec 48,89%. Cela s'explique par le fait qu'il est courant que les filles soient légèrement plus nombreuses que les garçons. Biologiquement, les garçons naissent généralement en plus grand nombre, mais ils ont aussi un taux de mortalité infantile plus élevé que les filles. Cela signifie que plus de garçons meurent en bas âge, ce qui réduit progressivement leur proportion dans la population. Les filles ont aussi tendance à mieux résister aux maladies et à vivre plus longtemps que les garçons dès le plus jeune âge.



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Graphique 12 : Répartition des enfants selon le groupe d'Age

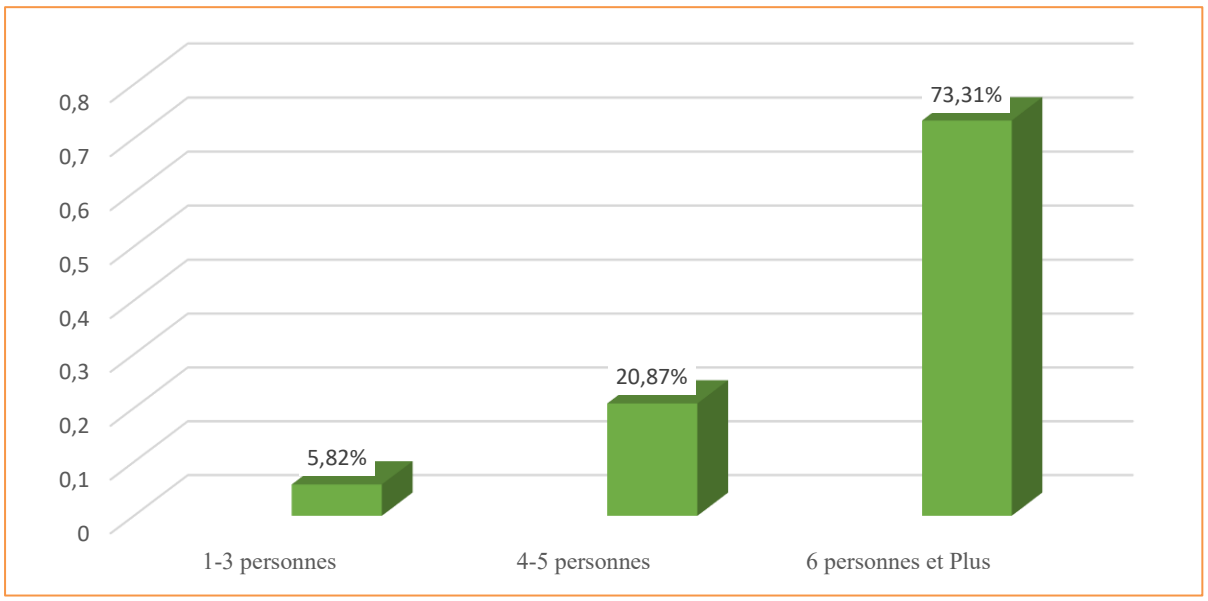
La figure ci-dessous montre que les enfants qui ont l'âge comprise entre 10-13ans et plus avec 38,74%. Par ailleurs, 30,97% des enfants ont âgées de 6 -9 ans. Le graphique montre aussi que 30,28% des enfants appartenant à la catégorie d'âge de 14-17ans. Cette prépondérance des enfants âgés de 10 à 13 ans peut s'expliquer par un taux de natalité élevé quelques années auparavant, entraînant une forte cohorte dans cette tranche d'âge. De plus, à cet âge, la mortalité infantile a déjà diminué, ce qui augmente leur proportion. De plus, les mouvements migratoires peuvent également influencer la composition par âge, avec une tendance à la migration des jeunes adultes, ce qui peut impacter la population d'adolescents âgés de 14 à 17 ans.



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Graphique 13 : Répartition des enfants selon la taille du ménage

L'analyse du graphique ci-dessous révèle que 5,82 % des enfants vivent avec 1 à 3 personnes, ce qui indique une minorité de ménages de petite taille. En revanche, 20,87 % des enfants se trouvent dans des ménages de 4 à 5 personnes, représentant une structure familiale légèrement plus large. Cependant, la catégorie la plus significative est celle des enfants vivant avec 6 personnes et plus, qui constitue 73,31 % du total. Ce chiffre élevé peut être attribué à plusieurs facteurs. En raison de traditions culturelles, il est courant que plusieurs générations cohabitent, favorisant ainsi un environnement familial élargi. De plus, les conditions économiques difficiles incitent souvent les familles à se regrouper pour partager les ressources et alléger les coûts de la vie. Cette situation crée une dynamique où les enfants bénéficient du soutien d'un plus grand nombre de membres de la famille. Ainsi, le fait de vivre dans des ménages plus nombreux peut renforcer les liens familiaux et communautaires, tout en offrant un réseau de soutien plus solide.

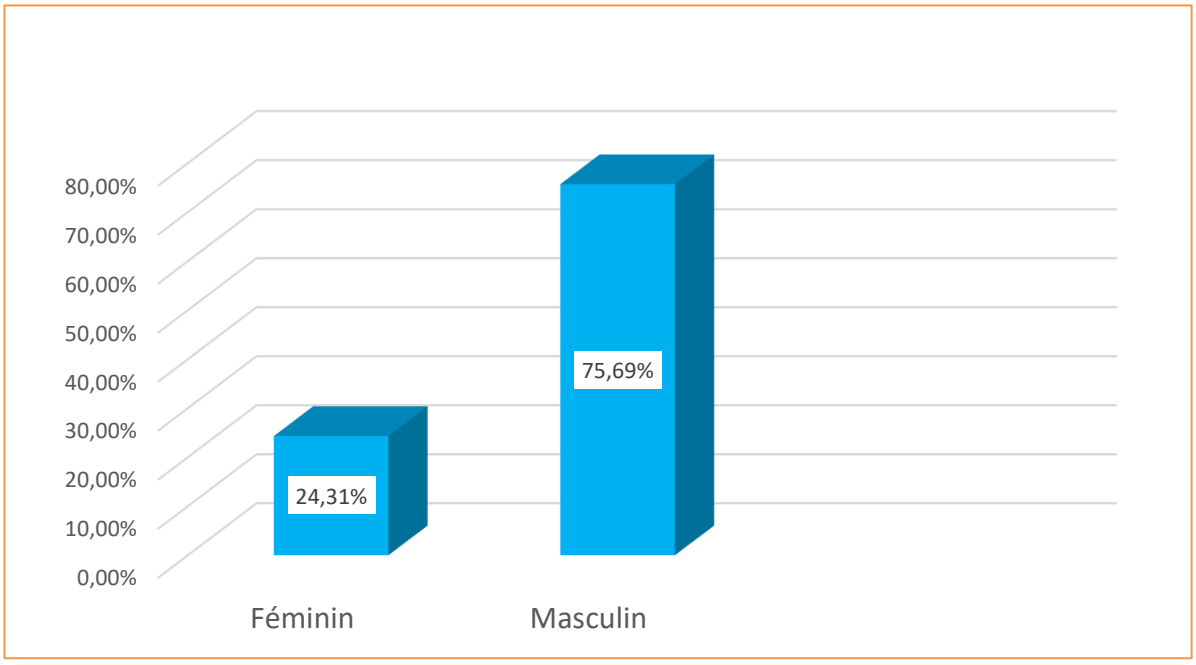


Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Graphique 14 : Répartition des enfants selon le sexe du CM

La figure ci-dessous nous montre que 75,69% des enfants sont dirigés par des chefs de ménages de sexe masculin (hommes) contre 24,31% des enfants dirigés par des chefs de ménages de sexe féminin (femmes). Cette inégalité peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les normes culturelles traditionnelles dans de nombreuses sociétés attribuent souvent aux hommes le rôle de chef de famille, renforçant ainsi leur autorité dans les décisions familiales. De plus, les hommes ont généralement plus d'accès à des ressources économiques et à des opportunités d'emploi, ce qui leur permet de mieux subvenir aux besoins de la famille.

En outre, les femmes peuvent faire face à des obstacles, tels que des inégalités d'accès à l'éducation et à des postes de leadership, limitant leur capacité à assumer des rôles de direction. Ces dynamiques sociales et économiques créent un environnement où les hommes sont plus souvent perçus comme les responsables des ménages, ce qui contribue à la prépondérance des chefs de ménages masculins dans la vie des enfants.

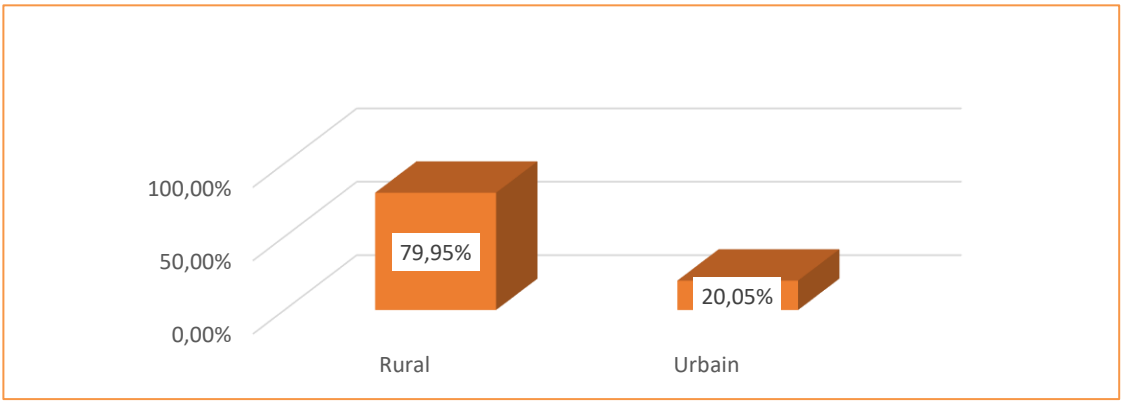


Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Graphique 15 : Répartition des enfants selon le milieu de résidence

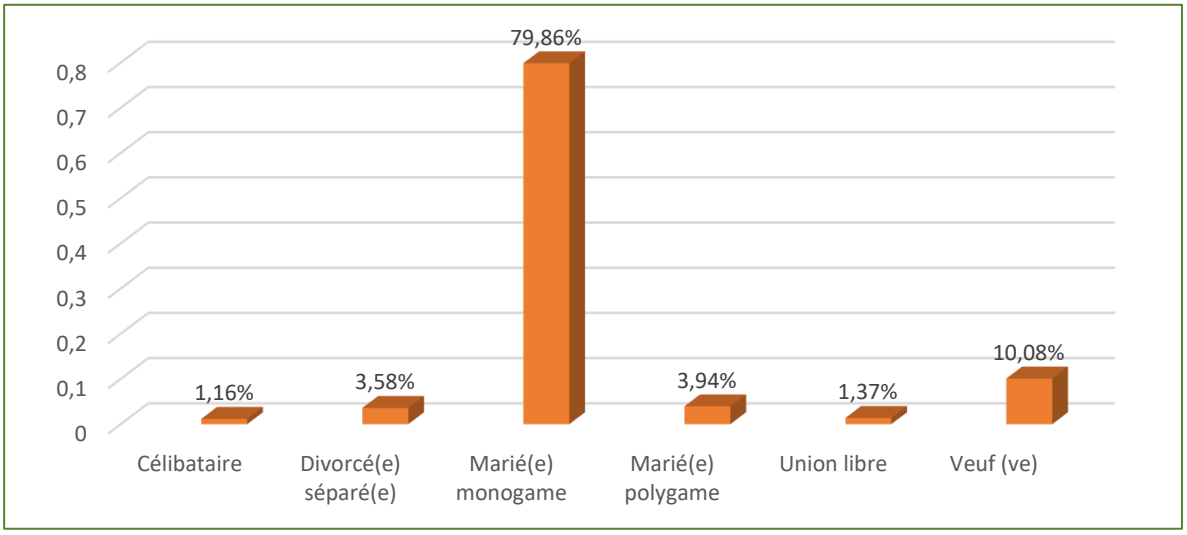
Le graphique indique que la majorité des enfants résidaient en milieu rural, représentant 79,95 %, tandis que 20,05 % vivaient en milieu urbain. La forte proportion d'enfants vivant en milieu rural peut être expliquée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, au Burundi, les zones rurales abritent une plus grande partie de la population, souvent en raison de l'agriculture et des modes de vie traditionnels qui sont ancrés dans ces régions.

De plus, le manque d'opportunités économiques et de services de base dans les zones urbaines peut dissuader les familles de s'y installer. Les ménages ruraux peuvent également privilégier un mode de vie plus proche de la nature, où elles peuvent cultiver leurs propres aliments et vivre de manière autosuffisante.



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Graphique 16 : Répartition des enfants selon le statut matrimonial du CM



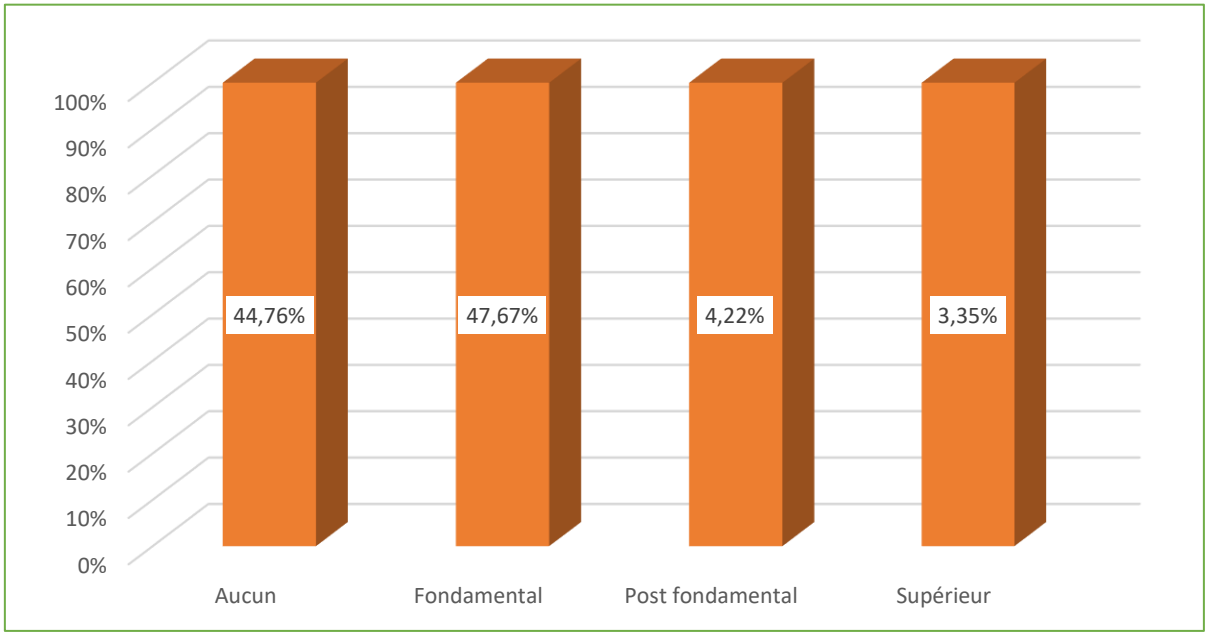
Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Les résultats des estimations indiquent que la majorité des enfants, soit 79,86 %, vivent avec un chef de ménage marié monogame, ce qui indique une grande fréquence de ce type d'union dans la population. En revanche, les enfants vivant avec un chef de ménage marié(e) polygame représentent 3,94%.

Par ailleurs, 10,08 % des enfants résident avec un chef de ménage veuf (ve). Les enfants vivant avec un chef de ménage célibataire représentent seulement 1,16 %, tandis que 3,58 % vivent avec un chef de ménage divorcé ou séparé, soulignant que ces situations familiales existent au Burundi, mais à une échelle réduite. Les enfants dont chefs de ménage en union libre constituent 1,37 %. La majorité des enfants, soit 79,86 %, vivent avec un chef de ménage marié monogame, ce qui reflète des normes culturelles et sociales profondément ancrées au Burundi. Ce type d'union est souvent perçu comme le modèle familial idéal, favorisant la stabilité et la sécurité pour les enfants. Les mariages monogames sont généralement associés à des valeurs traditionnelles qui privilégient l'engagement et la responsabilité parentale.

De plus, la législation et les pratiques sociales dans de nombreuses communautés renforcent ce modèle, en valorisant les familles unies. Les chefs de ménage mariés monogames ont également tendance à bénéficier de meilleures ressources économiques et de soutien social.

Graphique 17 : Répartition des enfants selon le niveau d'instruction du CM

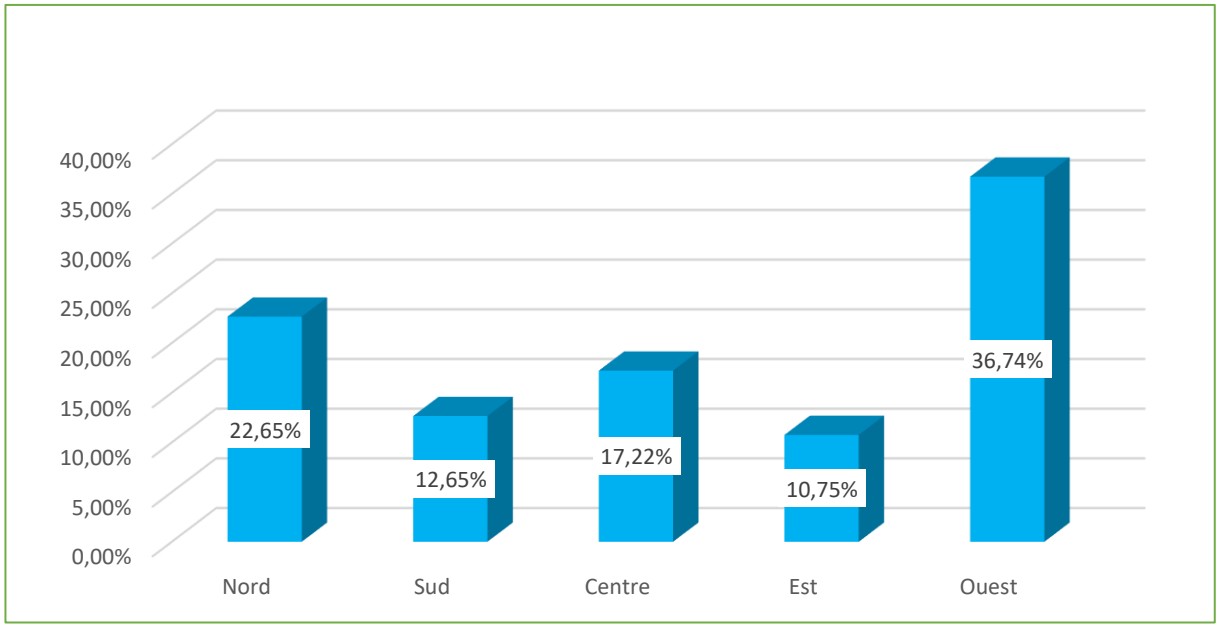


Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Le graphique révèle que la plupart des enfants ont un chef de ménage ayant un niveau fondamental, représentant 47,67 %. Par ailleurs, 44,76 % des enfants vivaient avec des chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'éducation. De plus, 4,22 % des enfants sont hébergés par des chefs de ménage ayant un niveau post-fondamental, tandis que seulement 3,35 % vivaient avec des chefs de ménage de niveau supérieur. Le graphique montre que la majorité des enfants vivent avec un chef de ménage ayant un niveau d'éducation fondamental. Cela s'explique par le fait que ce niveau représente généralement le degré d'éducation le plus facilement accessible au Burundi. Beaucoup de personnes terminent leur scolarité fondamentale sans poursuivre davantage, en raison de contraintes économiques, du manque d'infrastructures scolaires ou de la nécessité d'entrer rapidement sur le marché du travail.

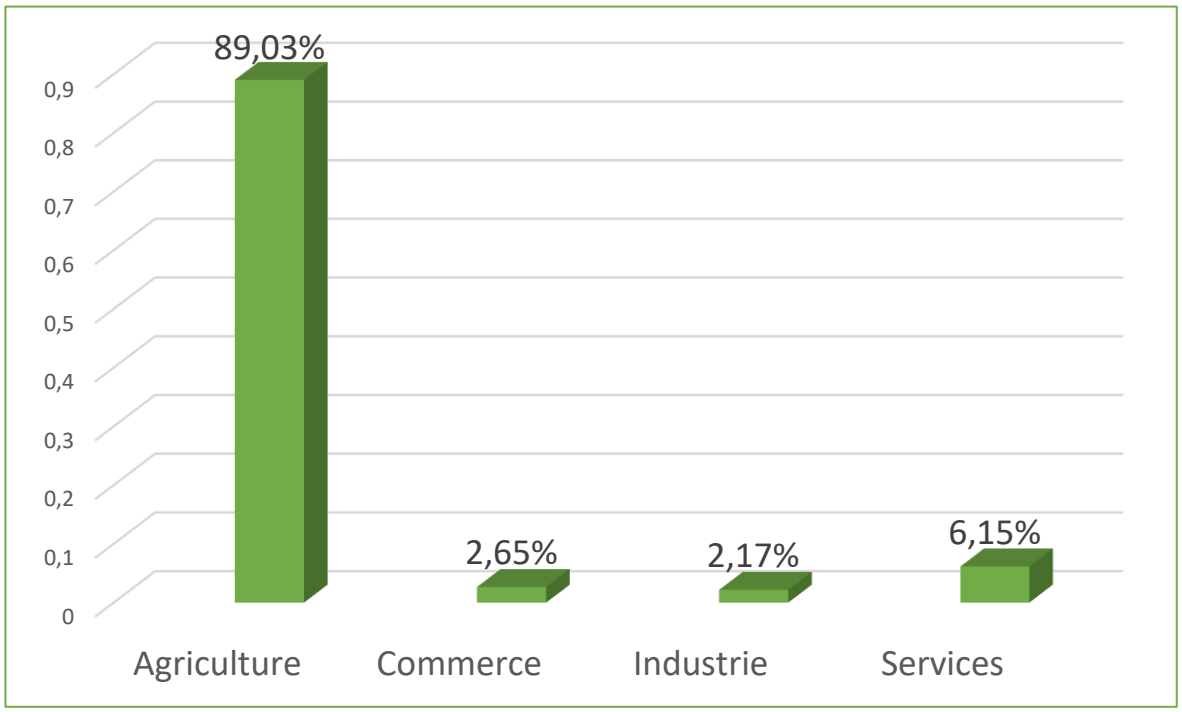
Graphique 18 : Répartition des enfants selon la région de résidence

Le graphique ci- dessous révèle que la région de l'Ouest se distingue nettement, avec 36,74 % des enfants résidant dans cette région. La région du Nord suit avec 22,65 %, tandis que le Centre représente 17,22 % des enfants résidant dans cette région. La région du Sud abrite 12,22 % des enfants, et enfin, la région de l'Est compte 10,75 % des enfants. Les résultats montrent que la région de l'Ouest abrite la plus grande proportion d'enfants (36,74 %), ce qui peut s'expliquer par sa forte densité de population et la présence de grandes villes comme Bujumbura. Cette région offre également plus d'opportunités économiques, attirant de nombreuses familles.



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Graphique 19 : Répartition des enfants selon l'activité du chef de ménage



Source : Auteur à partir des données de l'EICVMB, 2019-2020

Ce graphique montre que la grande majorité des enfants (89,03 %) vivent dans des ménages dont le chef travaille dans le secteur agricole, ce qui reflète la réalité du Burundi, où l'agriculture constitue la principale activité économique. La plupart des familles vivent en milieu rural et dépendent de l'agriculture de subsistance. Le faible pourcentage de chefs de ménage dans le commerce (2,65 %), l'industrie (2,17 %) et les services (6,15 %) montre que ces secteurs sont moins développés ou concentrés en milieu urbain. Cela met en évidence la structure économique dominée par le secteur primaire, avec peu d'accès à des emplois formels et diversifiés pour une grande partie de la population.

Conclusion

Ce chapitre a permis d'analyser en profondeur la situation de la pauvreté des ménages et de l'éducation des enfants au Burundi. Les résultats montrent une prévalence significative de la pauvreté, tant monétaire que non monétaire, touchant une grande partie de la population, en particulier dans les milieux ruraux. La pauvreté monétaire affecte particulièrement les provinces de Karusi, Rutana, Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Ngozi, et Cankuzo, qui affichent des taux de pauvreté largement supérieurs à la moyenne nationale. En ce qui concerne la pauvreté non monétaire, les provinces les plus touchées incluent Rutana, Kirundo, Muyinga, Ngozi, Karusi, Muramvya, et Cibitoke.

L'analyse de l'éducation montre un accès limité aux infrastructures scolaires, particulièrement en milieu rural, où la majorité des enfants n'ont pas accès à des établissements d'enseignement de qualité. De plus, des disparités selon le sexe sont notées, avec un nombre plus élevé de garçons accédant à l'éducation par rapport aux filles, en particulier dans les niveaux supérieurs.

La fréquentation scolaire demeure faible, avec 37,6 % des enfants de moins de 15 ans n'ayant aucun niveau d'instruction, une proportion significative qui pourrait s'expliquer par la rareté de l'accès au cycle préscolaire, notamment en milieu rural. Concernant les enfants âgés de 6 à 17 ans, les résultats montrent que le milieu de résidence a un effet positif sur leur fréquentation scolaire. En effet, la scolarisation des enfants vivant en milieu urbain est nettement plus élevée que celle des enfants en milieu rural. Ce constat valide l'hypothèse qui stipule que le milieu de résidence a une influence positive sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 - 17 ans au Burundi.

Toutefois, une telle analyse ne nous permet pas d'aboutir à des résultats concluants sur la pauvreté des ménages et de l'éducation des enfants. Pour cette raison, nous tenterons d'apporter une réponse plus concluante à travers une analyse économétrique, qui fera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE III. ANALYSE EMPIRIQUE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE DES ENFANTS DES MENAGES PAUVRES AU BURUNDI

Ce chapitre utilise des outils statistiques et économétriques pour analyser la fréquentation scolaire des enfants des ménages pauvres. Il présente la méthodologie d'analyse, pour l'estimation des équations économétriques, les résultats obtenus ainsi que leur interprétation, et enfin la conclusion du chapitre.

Section 1 : Présentation et méthodologie d'analyse des données

Cette section porte sur la présentation des données et la méthodologie utilisée pour cette étude. Deux types d'analyses ont été utilisées dans le cas de la méthodologie : une analyse descriptive qui consiste à étudier la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante et l'analyse explicative qui consiste à estimer notre modèle afin d'identifier parmi les variables explicatives celles qui expliquent la scolarisation des enfants. Concernant la méthode d'analyse explicative, nous allons adopter une approche spécifique que nous utiliserons dans ce mémoire, tout en présentant le modèle de régression logistique.

III.1.1. Présentation des données d'analyse

Cette étude utilise les données de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi de 2019-2020 obtenues à partir des enquêtes sur les ménages burundais (EICVMB 2019-2020) menées par l'Institut Nationale de la Statistique du Burundi (INSBU) auprès d'un échantillon aléatoire de 8 490 ménages sélectionnés dans les zones rurales, les villages urbains et les villes. Il est à noter que l'EICVMB s'est déroulée en trois vagues et chacune d'elle a été réalisée auprès de 2 830 ménages (soit 283 ZD par vague). Pour cette étude, la population étudiée est composée des enfants âgés de 6 -17 ans, représentant un échantillon de 10 270 individus âgés de 6 -17 ans.

III.1.2. Méthode d'estimation et modèle économétrique

III.1.2.1. Estimation du modèle

L'étude a utilisé le modèle de régression logistique dans l'analyse de fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans. L'étude a adopté ce modèle parce que la variable dépendante est de nature dichotomique. En raison de la nature dichotomique de la variable dépendante, l'étude applique la régression logistique pour l'analyse empirique. L'analyse de régression logistique est appliquée lorsque les variables ont des résultats catégoriques, c'est-à-dire succès/échec ou oui/non. Pour des raisons similaires, le modèle a été utilisé dans diverses études.

Par exemple (Rafique et al., 2020) ont emprunté ce modèle pour examiner les facteurs socio-économiques qui ont un impact significatif sur l'assiduité scolaire ; (Bouare et al., 2012) dans ses études liées aux déterminants de la fréquentation scolaire ; (Mba Oyono, 2009) dans les déterminants familiaux de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans ; (Sajid & Khan, 2016) ont appliqué ce modèle pour examiner l'impact de la pauvreté sur l'inscription à l'école primaire et d'analyser les raisons pour lesquelles certains enfants ne sont jamais scolarisés.

Le présent travail s'inspire à ce modèle de (Sajid & Khan, 2016) et à l'aide de la revue de la littérature nous pouvons construire notre modèle économétrique.

III.1.2.2. Modèle économétrique

La variable dépendante utilisée dans ce document est la fréquentation scolaire, qui est une variable muette prenant la valeur 1 si l'enfant fréquente l'école et 0 sinon. Par conséquent, le modèle logit serait relativement meilleur pour évaluer l'impact de la pauvreté et d'autres facteurs sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi. Le modèle Logit considère la présentation suivante de la scolarisation,

$$P(Y_i = 1) = \frac{1}{1+e^{-(\alpha+X_i\beta)}} \qquad (1)$$

Où $P(Y_i = 1)$ est la probabilité que l'enfant soit scolarisé. X_i est le vecteur des variables indépendantes, α est l'ordonnée à l'origine et β est le vecteur des coefficients. Supposons que

$$\alpha + X_i\beta = G$$

l'équation (1) peut alors s'écrire comme suit

$$P(Y_i = 1) = \frac{1}{1+e^{-G}} = \frac{e^G}{1+e^G} \qquad (2)$$

L'équation (2) est connue sous le nom de fonction de distribution logistique. Si la probabilité de fréquentation scolaire est donnée par l'équation (2), la probabilité de ne pas fréquenter peut-être représentée comme suit :

$$P(Y_i = 0) = \frac{1}{1+e^G} \qquad (3)$$

En divisant l'équation (2) par (3), on obtient l'équation suivante

$$\frac{P_i}{1-P_i} = \frac{1+e^G}{1+e^{-G}} = e^G \qquad (4)$$

$\frac{P_i}{1-P_i}$ est le rapport entre la probabilité qu'un enfant soit fréquenté l'école et la probabilité qu'il ne le soit pas fréquenté. Si l'on prend le logarithme naturel de l'équation (4), on obtient l'équation suivante,

$$Y_i = ln\left(\frac{P_i}{1-P_i}\right) = G \quad (5)$$

Comme nous l'avons déjà mentionné $G = \alpha + X_i\beta$,

C'est pourquoi $$Y_i = \alpha + X_i\beta \quad (6)$$

A des fins d'estimation

$$Y_i = \alpha + X_i\beta + \mathcal{E} \quad (7)$$

Où « Y_i » est le logarithme du rapport impair et le terme d'erreur stochastique « X_i » est le vecteur des variables explicatives et β est le vecteur des coefficients. Ce document inclut trois ensembles de variables explicatives concernent les facteurs sociodémographiques, socioculturelles, économiques pouvant expliquer la fréquentation scolaire des enfants de 6-17 ans. Il s'agit des indicateurs comme le sexe de l'enfant, l'âge, taille du ménage, sexe du CM, niveau d'instruction, les dépenses d'éducation, statut matrimonial, région de résidence, milieu de résidence. L'équation économétrique suivante est estimée :

$$Fréquentation\ scolaire_i = \beta_0 + \beta_1\ Pauvreté_i + \beta_2\ N.d'instruction_i + \beta_3\ milieu\ de\ résidence_i + \beta_4\ sexe\ de\ l'enfant_i + \beta_5\ sexe\ du\ CM_i + \beta_6\ age_i + \beta_7\ taille\ du\ ménage_i + \beta_8\ \ activité\ du\ CM_i + \beta_9\ stat\ matri._i + \beta_{10} région_i + \beta_{11}\ dép.d'éducation_i + \mathcal{E}_i \quad (8)$$

III.1.3. Méthodes d'analyse

Dans notre étude nous avons fait recours aux données utilisées faisant l'objet d'une analyse descriptive et d'une analyse explicative. La première consiste à établir une relation entre deux variables en mesurant le niveau de cette relation. Cette approche repose sur l'observation du degré d'association entre chaque variable indépendante et la variable dépendante. Elle inclut la création de tableaux croisés, en appliquant le test d'indépendance de Pearson Chi2 et la valeur de Cramer pour examiner les liens entre les variables socio-économiques, démographiques et la proportion d'enfants ayant fréquenté ou non l'école au moment de l'enquête.

En effet, si le khi carré permet d'établir l'existence ou non d'une relation entre deux variables catégorielles, il ne permet cependant pas de dire, au cas où il y a relation, quel est le sens de la relation ou quelle est l'intensité de celle-ci. La principale limite du khi carré est que sa valeur dépend de la taille de la population étudiée » (Kobiané, 2006). Quant au v de Cramer, il nous donne une indication seulement en ce qui a trait à l'intensité de la relation entre les deux variables. La valeur de son coefficient varie entre 0 et 1. Plus, elle est près de 1, plus la relation est forte, alors que plus elle est près de 0 plus la relation est faible.

La seconde est la régression logistique binomiale compte tenu de la nature dichotomique de chacune des variables dépendantes. Ainsi, si P est la probabilité pour un enfant de fréquenter l'école, ce modèle est fourni par la relation suivante :

$\log(P) = (\frac{P}{1} - P) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \cdots + \beta_k X_k + \Epsilon$ Où β_0 est la constante du modèle ; Xj indique chacune des k variables indépendantes ; βj indique l'effet net de Xj sur la probabilité pour qu'un enfant fréquenter l'école ; ε est le terme d'erreur.

III.1.4. Variables de l'étude et résultats attendus

- **Variable dépendante**

La variable dépendante est la scolarisation qui est mesurée par la fréquentation scolaire actuelle (ou au moment de l'enquête) des enfants de 6 à 17ans. Cette variable dépendante est dichotomique et prend la valeur 1 si l'enfant fréquente l'école au moment de l'enquête et 0 sinon.

- **Variables indépendantes**

La pauvreté : qui est une variable qualitative prenant les valeurs 1 si le ménage est pauvre, 2 si le ménage est moyennement pauvre, 3 si le ménage est riche. La pauvreté est considérée comme le principal obstacle à l'éducation au Burundi, rendant les coûts directs de la scolarisation trop élevés pour de nombreux ménages.

En conséquence, les ménages pauvres ont donc tendance à ne pas inscrire leurs enfants à l'école. De plus, on peut également s'attendre que la pauvreté a un impact négatif sur la fréquentation scolaire des enfants.

Niveau d'instruction du chef du ménage : C'est le niveau d'études le plus élevé atteint par le chef de ménage dans un système éducatif formel. Cette variable peut être appréhendée soit par la dernière classe atteinte, soit par le diplôme le plus élevé obtenu, soit par le nombre d'années passées dans le système éducatif formel. Dans cette étude, l'instruction du chef de ménage a été saisie à travers la variable niveau d'instruction atteint par les individus. Cette variable comporte quatre modalités : 1- aucun (sans niveau), 2- primaire ou fondamental, 3- secondaire ou post fondamental et 4- supérieur. Niveau d'instruction du chef du ménage est l'un des éléments les plus importants qui influencent l'éducation des membres du ménage (Hisarciklilar,2002 ; Tansel,2002). Une relation positive est attendue entre cet indicateur et la fréquentation scolaire des enfants.

Milieu de résidence : Le milieu de résidence est une variable dichotomique. Il permet de spécifier le milieu dans lequel réside l'enfant. Les modalités de cette variable sont « urbain » ou « rural ». Le résultat attendu sur cette variable montre que la situation est nettement meilleure en milieu urbain qu'en milieu rural.

Sexe du chef de ménage : Cette variable comporte 2 modalités :0-Homme,1-Femme. Une meilleure chance de fréquentation scolaire est supposée pour les enfants des ménages dirigés par les femmes.

Statut matrimonial : Le statut matrimonial étant une variable qualitative qui a cinq modalités tel que : 1= Célibataire ; 2= Marié Monogame ; 3= Marié polygame ; 4=Veuf (ve) ; 5= Divorcé(e) ou séparé (e). On postule qu'il existe des différences significatives entre ces catégories. Le statut matrimonial du chef de ménage semble influencer la scolarisation des enfants, les chefs de ménage monogames scolarisent davantage leurs enfants par rapport aux autres.

La taille du ménage : Elle est appréhendée par le nombre total d'individus de tous âges et sexes résidant dans le ménage au moment de l'enquête. C'est une variable avec quatre modalités : 1= « moins de 5 personnes », 2= « au plus 5 personnes », 3= « 6 à 10 personnes », 4= « plus de 10 personnes ». Une relation négative est attendue entre cette variable et la fréquentation scolaire des enfants. Les enfants qui vivent dans les ménages nombreux peuvent perdre la possibilité de s'instruire pour des raisons financières.

Le sexe de l'enfant : est une variable avec deux modalités 0= « Féminin » et 1= « Masculin ». Il est un facteur déterminant de la fréquentation scolaire des enfants. L'étude postule que, pour la scolarisation, les garçons sont avantagés par rapport aux filles.

Age de l'enfant : Âge de l'enfant : Cette variable comporte trois catégories : 6-9 ans ,10-13 ans et 14-17 ans. L'étude postule une diminution des chances de fréquentation scolaire avec l'âge. Les enfants de 6-9 ans ont plus de chance de fréquenter l'école que les autres.

Activité du chef du ménage : Le statut d'activité du chef de ménage se décline en trois modalités : 1 s'il est agriculteur, 2 s'il travaille dans le commerce, 3 s'il travaille dans l'industrie, 4 s'il travaille dans les services. La relation entre le statut d'activité du chef de ménage et la scolarisation des enfants n'est pas directe. L'influence de ce statut se manifeste plutôt par le revenu du chef de ménage, qui dépend de son activité et permet d'améliorer les

conditions de vie des ménages. Cela favorise également l'investissement dans le capital humain des enfants (Lachaud, 2007).

Dépense d'éducation : Les dépenses d'éducation des ménages se réfèrent aux sommes engagées pour la scolarisation des enfants. Ces dépenses incluent non seulement celles directement liées à leur scolarisation, mais aussi certaines dépenses indirectes dont le lien avec la fréquentation scolaire n'est pas toujours évident.

Selon l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU ,2013), les dépenses d'éducation des ménages englobent les paiements effectués par les enfants ou leurs familles aux établissements d'enseignement, ainsi que les achats directs d'articles personnels nécessaires à leur éducation. Cela comprend également les dépenses liées aux frais de subsistance des enfants. Ainsi, les dépenses éducatives représentent toutes les sommes que les ménages doivent nécessairement engager en raison de la scolarisation de leurs enfants. Cela peut inclure des frais auprès de l'établissement scolaire, tels que les frais de scolarité, certains manuels, et les coûts de cantine ou d'hébergement, ainsi que des dépenses en dehors de l'établissement, comme l'achat d'uniformes, de fournitures scolaires, ou les frais de transport pour se rendre à l'école.

Région de résidence : Cette variable comporte 5 modalités :0. Nord ,1. Sud, 2. Centre, 3. Est,4. Ouest.

Section 2. Présentation des résultats d'analyse descriptive et d'analyse empiriques

Cette section se concentre sur la mise en évidence de l'association entre la fréquentation scolaire et les variables explicatives connexes. Par la suite, nous réaliserons une analyse empirique pour tirer des conclusions basées sur des tests statistiques standards.

Tableau 4 : L'association entre la pauvreté et la fréquentation scolaire

Pauvreté	**Fréquentation scolaire**		**Total**
	0	1	
1	612	3585	4197
2	220	1887	2107
3	358	3608	3966
Total	1190	9080	10270
Pearson Chi2 (2)	64,8206		
Pr	0,000		
Cramer's V	0,0794		

Source : Nos estimations à base du logiciel Stata 17

Les fréquences de cette estimation indiquent que parmi les 4197 enfants résidants dans les ménages pauvres, 612 enfants n'ont pas fréquenté l'école et 3585 ont fréquenté. Au niveau des riches, 3608 ont fréquenté l'école parmi les 3966 enfants résidants dans les ménages riches. Le tableau ci-dessus nous montre que la statistique de khi-2 associée à ce test est de 64,8206 avec 2 degré de liberté et la plus-value est de 0,000 une valeur très largement inférieure à 0,005.

Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre la pauvreté et la fréquentation scolaire n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative qu'il existe en effet une association significative entre la pauvreté des ménages et la fréquentation scolaire des enfants. La valeur de cramer de cette table est de 0,0794. Nous pourrions conclure que la relation entre la pauvreté et la fréquentation scolaire des enfants pour les ménages pauvres au Burundi n'est pas forte et est significative au seuil de 0,000.

Tableau 5 : L'association entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire

Milieu	**Fréquentation scolaire**		**Total**
	0	1	
Rural	1016	7195	8211
Urbain	174	1885	2059
Total	1190	9080	10270
Pearson Chi2 (2)	24,7292		
Pr	0,000		
Crameras V	0,0491		

Source : Auteur à partir du logiciel STATA17

Les résultats indiquent que parmi les 8211 enfants résidants en milieu rural, 7195 enfants ont fréquenté l'école et que 1885 enfants du total de 2059 enfants vivants dans le milieu urbain ont fréquenté l'école. La statistique de khi-2 calculé associée à ce test est de 24,7292 avec 1 degré de liberté et la plus-value est de 0,000. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire n'est pas vraisemblable au seuil de 5% et par conséquent, il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative qu'il existe en effet une association significative entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire.

La valeur de Cramer de 0,0491 associée à cette mesure est inférieure à 0,05. Nous pourrions donc conclure que l'association entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire est statistiquement faible et est significative à 0,000.

Tableau 6 : L'association entre l'âge de l'enfant et la fréquentation scolaire

Age	Fréquentation scolaire		Total
	0	1	
6-9ans	57	3124	3181
10-13ans	254	3725	3979
14-17ans	879	2231	3110
Total	1190	9080	10270
Pearson Chi2 (2)	1,2e+03		
Pr	0,000		
Cramer's V	0,3485		

Source : Nos estimations à base du logiciel Stata 17

Les résultats de ce tableau indiquent que parmi 3181 enfants âgés de 6 à 9 ans fréquentaient l'école, 57 enfants ne fréquentaient pas et parmi 3110 enfants âgés de 14 à 17 ans, 2231 enfants fréquentaient l'école. Le tableau nous montre que la statistique de khi-2 calculé associée à ce test est de 1,2e+03 avec 2 degré de liberté et la plus-value est de 0,000. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire n'est pas vraisemblable au seuil de 5% et par conséquent, il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative qu'il existe en effet une association significative entre l'âge de l'enfant et la fréquentation scolaire. La valeur de Cramer est de 0,3485. Nous concluons que l'association entre l'âge de l'enfant et la fréquentation scolaire est statistiquement forte et est significative au seuil de 0,000.

Tableau 7 : L'association entre la taille du ménage et la fréquentation scolaire

Taille	Fréquentation scolaire		Total
	0	1	
1	51	547	598
2	233	1910	2143
3	906	6623	7529
Total	1190	9080	10270
Pearson Chi2 (2)	7,9932		
Pr	0,018		
Cramer's V	0,0279		

Source : Auteur à base du logiciel STATA17

Ce tableau indique que 547 enfants du total de 598 enfants issus de ménages de 1 à 3 personnes ont fréquenté l'école. Par contre parmi 7529 enfants issus de ménages de 6 personnes et plus, 6623 ont fréquenté l'école. La statistique de khi-2 calculé associée est de 7,9932 avec 2 degré de liberté et la plus-value est de 0,018. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre la taille du ménage et la fréquentation scolaire n'est pas vraisemblable au seuil de 5% et par conséquent, il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative qu'il existe en effet une association significative entre la taille du ménage et la fréquentation scolaire. La valeur de Cramer est de 0,0279. Nous concluons que l'association entre la taille du ménage et la fréquentation scolaire est statistiquement faible et est significative au seuil de 0,018.

Tableau 8 : L'association entre l'instruction du CM et la fréquentation scolaire

Instruction	**Fréquentation scolaire**		**Total**
	0	1	
0	631	3966	4597
1	491	4405	4896
2	38	395	433
3	30	314	344
Total	1190	9080	10270
Pearson Chi2 (2)	38,2422		
Pr	0,000		
Cramer's V	0,0610		

Source : Nos estimations à base du logiciel Stata 17

Les fréquences de cette estimation révèlent que, parmi les 4597 enfants de chefs de ménage sans niveau scolaire, 631enfants n'ont pas fréquenté, tandis que 3966 enfants ont fréquenté l'école. En ce qui concerne les enfants dont les chefs de ménage ont un niveau supérieur, 314 enfants sur 344 ont fréquenté l'école.

La statistique de khi-2 calculé associée à ce test est de 38,2422 avec 1 degré de liberté et la plus-value est de 0,000. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire n'est pas vraisemblable au seuil de 5% et par conséquent, il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative qu'il existe en effet une association significative entre le niveau d'instruction du chef du ménage et la fréquentation scolaire.

La valeur de Cramer de 0,0610. Nous pourrions donc conclure que l'association entre le milieu de résidence et la fréquentation scolaire est statistiquement faible et est significative à 0,000.

Tableau 9 : L'association entre l'activité du CM et la fréquentation scolaire

Activité	Fréquentation scolaire		Total
	0	1	
1	1086	8057	9143
2	25	247	272
3	25	198	223
4	54	578	632
Total	1190	9080	10270
Pearson Chi2 (3)	8,0217		
Pr	0,046		
Cramer's V	0,0279		

Source : Auteur à partir des résultats du logiciel STATA17

Les résultats de ce tableau indiquent que parmi 9143 enfants dirigés des chefs de ménages qui travaillent dans l'agriculture 8057 fréquentaient l'école, 1086 ne fréquentaient pas et parmi 632 enfants dirigés des chefs des ménages qui travaillent dans les services, 578 enfants fréquentaient l'école et 54 seulement ne fréquentaient pas.

La statistique de Khi2 calculé associée à ce test est de 8,0217 avec 3 degrés de liberté et la plus-value est de 0,046. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre l'activité du chef de ménages et la fréquentation scolaire n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, par conséquent il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative de dépendance entre l'activité du chef de ménages et la fréquentation scolaire. La valeur de Cramer associée à cette mesure est 0,0279. Nous pourrions conclure que la relation entre l'activité du chef de ménages et la fréquentation scolaire est statistiquement faible et est significative à seuil de 0,046.

Tableau 10 : L'association entre la région de résidence et la fréquentation scolaire

Région	Fréquentation scolaire		Total
	0	1	
0	357	1969	2326
1	133	1166	1299
2	145	1623	1768
3	189	915	1104
4	366	3407	3773
Total	1190	9080	10270
Pearson Chi2 (4)	100,3008		
Pr	0,000		
Cramer's V	0,0988		

Source : Auteur à base du logiciel STATA17

Les fréquences de cette estimation indiquent que, parmi 2326 enfants vivant dans la région du Nord, 1969 sont scolarisés et 359 enfants ne fréquentaient pas. Dans la région du centre, 1623 enfants fréquentaient l'école tandis que 145 enfants ne fréquentaient pas. Enfin, parmi 3773 enfants vivant dans la région de l'ouest, 3407 enfants fréquentaient l'école et 366 enfants ne fréquentaient pas.

La statistique de khi-2 associée à ce test est de 100,3008 avec 4 degrés de liberté et la plus-value est de 0,000 une valeur très largement inférieure à 0,005. Ces résultats nous permettent de conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre la région de résidence et la fréquentation scolaire n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, il faut la rejeter et accepter l'hypothèse alternative qu'il existe en effet une association significative entre la région de résidence et la fréquentation scolaire. La valeur de cramer de cette table est de 0,0988. Nous pourrions conclure que la relation entre la région de résidence et la fréquentation scolaire est faible et est significative au seuil de 0,000.

Tableau 11 : L'association entre le statut matrimonial et la fréquentation scolaire

Statut matrimonial	**Fréquentation scolaire**		**Total**
	0	1	
0	20	99	119
1	48	320	368
2	918	7284	8202
3	62	343	405
4	18	123	141
5	124	911	1035
Total	1190	9080	10270
Pearson Chi2 (5)	10,9970		
Pr	0,051		
Cramer's V	0,0327		

Source : Auteur à base du logiciel STATA17

Les résultats de l'estimation montrent que les effectifs plus élevés des enfants qui fréquentaient l'école s'observent au niveau des mariés monogames et des veufs (ves). La statistique de Khi2 calculé associé à ce test est estimée à 10,9970 avec 5 degrés de liberté et une plus-value de 0,051.

Cela nous amène à conclure que l'hypothèse nulle d'indépendance entre la fréquentation scolaire et le statut matrimonial n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, raison pour laquelle il faut rejeter l'hypothèse nulle et accepter l'hypothèse alternative de dépendance entre la fréquentation scolaire et le statut matrimonial.

La valeur de cramer de cette mesure estimée à 0,0327. Les résultats nous aboutissent à conclure que l'influence du statut matrimonial sur la fréquentation scolaire est faible et est significative au seuil de 0,000.

Tableau 12 : Résultats de l'estimation du modèle logit et des effets marginaux.

		Régression économétrique par le modèle logit		**Les effets marginaux**	
Variables		**Coefficient**	**P>\|Z\|**	**Dy/dx**	**P>\|Z\|**
Pauvreté	Pauvres	Modalités de référence			
	Moyen	0,2706	0,003***	0,0240	0,003***
	Riches	0,3397	0,000***	0,0296	0,000***
Taille du ménage	1-3personnes	Modalités de référence			
	4-5personnes	-0,5769	0,001***	-0,0422	0,000***
	6personnes et plus	-0,6249	0,000***	-0,0465	0,000***
Age de l'enfant	6-9 ans	Modalités de référence			
	10-13ans	-1,3060	0,000***	-0,0447	0,000***
	14-17ans	-3,1552	0,000***	-0,2683	0,000***
Sexe de l'enfant	Féminin	Modalités de référence			
	Masculin	0,0888	0,018**	0,0078	0,024**
Sexe du CM	Féminin	Modalités de référence			
	Masculin	-0,5756	0,042**	-0,0049	0,036**
Milieu de résidence	Rural	Modalités de référence			
	Urbain	0,3726	0,001***	0,0302	0,001***

Statut.matr.	Célibataires	Modalités de référence			
	Divorcé(e) séparé(e)	0,3628	0,270	0,0412	0,285
	Marié(e) monogame	0,7896	0,006***	0,0817	0,018**
	Marié(e) polygame	0,4787	0,133	0,0531	0,156
	Union libre	0,2993	0,447	0,0344	0,448
	Veuf(ve)	0,7843	0,009***	0,0812	0,021**
Instruction du CM	Aucun	Modalités de référence			
	Fondamental	0,0447	0,845	0,0041	0,847
	Post fondamental	0,0823	0,683	0,0074	0,677
	Supérieur	0,2588	0,000***	0,0223	0,000***
Dép. d'éducation		0,2059	0,004***	0,0179	0,004
Région de résidence	Nord	Modalités de référence			
	Sud	0,5258	0,000***	0,0475	0,000***
	Centre	0,7650	0,000***	0,0648	0,000***
	Est	-0,1923	0,082*	-0,0208	0,087*
	Ouest	0,4517	0,000***	0,0416	0,000***
Activité du CM	Agriculture	Modalités de référence			
	Commerce	0,0733	0,752	0,0062	0,748
	Industrie	-0,0959	0,684	-0 ,008	0,691
	Services	0,1703	0,299	0,0141	0,279
Cons		3,0601	0,000***		

Seuil de signification : *** 1% ; ** 5% ; * 10%.

Source : Nos estimations à base du logiciel STATA 17

III.2.1. Interprétation et discussions des résultats

Les résultats de la régression montrent que le modèle est globalement significatif au seuil de 1% car la probabilité associée au test de chi deux de Wald est égale à 0,000.

L'estimation du modèle logit aide à analyser l'impact de la pauvreté des ménages sur la probabilité que les enfants de 6 à 17 ans soient scolarisés, tout en fournissant des résultats cohérents et en facilitant l'identification des facteurs qui ont une influence significative sur la décision des ménages pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école.

La pauvreté est une variable avec trois modalités avec des ménages pauvres qui considéraient comme une modalité de référence, mais il est clair qu'une hypothèse a priori a été officiellement testée. Au Burundi, la pauvreté influence négativement la fréquentation scolaire des enfants.
Par conséquent, les résultats montrent que les enfants de ménages moyens et de ménages riches ont davantage de fréquenter l'école par rapport aux enfants de ménages pauvres de (0.2706 et 0.3397) avec une significativité de (0.001 et 0.000) et sont inférieurs au seuil de 5%.
Cela s'explique que les ménages moyens et riches disposent de ressources et d'un environnement favorable à l'éducation, ce qui favorise la fréquentation scolaire. A l'inverse, les ménages pauvres rencontrent des obstacles financiers et sociaux qui limitent l'accès à l'éducation.

En ce qui concerne les effets marginaux, nous observons que les ménages riches augmentent la probabilité de 2,96% de la fréquentation scolaire des enfants que les ménages pauvres.

III.2.1.1. Les facteurs sociodémographiques

Les résultats de la régression montrent que le sexe du chef du ménage est un déterminant important de la fréquentation scolaire des enfants. Comme le sexe du CM est une variable binaire et que la modalité féminine est cotée comme modalité de référence. Cela nous conduit à témoigner qu'avec la régression économétrique, un enfant dont le chef de la famille est du sexe masculin (donc est un homme) agit négativement sur la possibilité de la fréquentation scolaire par rapport à un enfant dirigé par une femme et elle est significative au seuil de 5%. Ce résultat s'explique par plusieurs facteurs. Les femmes chef de ménage accordent généralement une plus grande priorité à l'éducation de leurs enfants et sont souvent plus sensibles aux besoins scolaires. Elles peuvent également gérer les ressources de manière plus efficace, assurant ainsi un meilleur accès à l'éducation pour leurs enfants.

De plus, les femmes peuvent créer un environnement familial plus favorable à l'apprentissage, ce qui favorise la scolarisation des enfants.

Ces résultants corroborent avec les résultats empiriques des études menées par Bambara (2022) qui ont confirmé les ménages dirigés par les femmes ont une plus forte propension à scolariser les enfants que leurs homologues masculins.

De plus les résultats sont conformes aux résultats rapportés par Dansou (2017) ont confirmé que les enfants vivant dans les ménages dirigés par les femmes ont plus de chance de fréquenter l'école que les enfants des ménages dirigés par les hommes.

L'analyse des effets marginaux révèle que les enfants vivants dans les ménages dirigés par les hommes (sexe masculin) ont 0.49% moins de chance de fréquenter l'école.

Sexe de l'enfant est une variable binaire et que la modalité sexe féminin a pris comme modalité de référence. Cela nous montre que les enfants du sexe masculin ont fréquenté l'école par rapport des enfants du sexe féminin et elle significative au seuil de 5%.

Ainsi les filles ont moins de chance de fréquentation scolaire pour deux raisons principales qui sont la surveillance de leur frères ou sœurs de très bas âge et l'éventuelle préparation au mariage sous influence de leur parent. Ces résultats sont en accord avec Dine (2023) qui ont confirmé que le sexe de l'enfant influence de manière significative la fréquentation scolaire en montrant que les garçons ont des taux de fréquentation scolaire plus élevés que les filles.

Les effets marginaux de cette variable indiquent que les garçons ont 0.78% fois plus de chance de fréquenter l'école que les filles.

Les résultats montrent que la taille des ménages influence négativement et significative sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi au seuil de 1%. En effet, la fréquence de scolarisation varie en fonction de la taille du ménage. Elle est élevée dans les ménages de petite taille et faible dans les ménages de grande taille. Cela s'explique que dans les familles nombreuses, les chances de scolarisation des enfants diminuent, probablement en raison de contraintes financières qui rendent difficile la satisfaction des besoins éducatifs de tous les enfants. Ces résultats sont cohérents avec ceux trouvés par Ndayishimiye et al. (2024) qui ont confirmé que la grande taille des ménages est négativement associée à la scolarisation des enfants burundais. La fréquentation scolaire diminue avec la taille de ménages.

Ces résultats sont convergents avec Usha (2002) qui ont confirmé que la taille des ménages influence négativement la fréquentation scolaire. Les effets marginaux de cette variable indiquent que l'augmentation de la taille du ménage s'accompagne d'une diminution de chance de 4.65% de la fréquentation scolaire des enfants.

Les résultats montrent également que l'âge de l'enfant influence négativement la fréquentation scolaire des enfants et est significatif au seuil de 1%. Cela signifie que plus l'âge de l'enfant augmente plus la probabilité de fréquenter l'école diminue. Ces résultants corroborent avec les résultats empiriques d'une étude menée par Dine **(**2023) qui a confirmé que l'augmentation de l'âge diminue les chances de fréquenter l'école. Cela s'explique par le fait que les enfants plus âgés peuvent être contraints de travailler pour aider leurs familles, ce qui les empêche de fréquenter l'école.

De plus, les résultats sont conformes aux résultats rapportés par Dansou (2017) montrant que les chances de fréquentation scolaire diminuent continuellement avec l'âge des enfants. La lecture des effets marginaux indique que les enfants de 14-17ans ont 26.83% moins de chance de fréquenter l'école que les enfants de 6-9 ans.

Les résultats de la régression indiquent que le statut matrimonial du chef de ménage a un impact positif sur la fréquentation scolaire. Cet effet est particulièrement significatif pour les chefs de ménage mariés monogames et les veufs/veuves, par rapport aux célibataires au seuil de 1%. De plus, les enfants issus de ménages dirigés par des mariés monogames affichent des taux de fréquentation scolaire plus élevés que les ménages dirigés par les célibataires. Cela s'explique par le fait que les chefs de ménage mariés monogames ou veufs/veuves offrent souvent un environnement plus stable et plus de soutien économique et moral, favorisant ainsi la scolarisation des enfants.

Ces résultats sont identiques à ceux de Nganawara (2016) qui montrent que les enfants des chefs de ménage monogames présentent des taux de fréquentation scolaire plus élevés que les autres. Les effets marginaux montrent que les enfants de ménages dirigés par des mariés monogames ont environ 8.17% plus de chance de fréquentation scolaire que les enfants des ménages dirigés par des célibataires.

III.2.1.2. Facteurs socioéconomiques

Les résultats indiquent que le niveau d'instruction du chef de ménage a un impact positif sur la fréquentation scolaire, avec une signification au seuil de 1 % pour ceux ayant un niveau d'éducation supérieur, par rapport à ceux qui n'ont aucun niveau. Cela s'explique par le fait que les chefs de ménage ayant un niveau d'éducation supérieur comprennent mieux l'importance de l'école et sont plus motivés à y inscrire leurs enfants. Ils ont aussi souvent plus de ressources financières pour couvrir les frais liés à la scolarité. Ces résultats corroborent avec ceux trouvés par Chun (2021) , Chabi & Attanasso (2015) , Usha (2002) montrant qu'il existe une influence positive entre le niveau d'éducation du chef de ménage et la scolarisation des enfants.

De plus, Mohamed (2022) a confirmé l'existence d'une relation entre le niveau d'éducation du chef de famille et la scolarisation. Il a montré qu'un niveau d'éducation plus élevé chez le chef de famille est associé à un pourcentage accru d'enfants scolarisés et à une diminution de ceux qui ne le sont pas. De la même manière, Ces résultants sont similaires à ceux trouvés par Epoh (2010) qui montre que les chefs de ménages du niveau d'instruction secondaire ou plus scolarisent d'avantages leurs enfants, comparativement à leurs homologues sans instructions. L'analyse des effets marginaux révèle que les chefs de ménage qui ont un niveau supérieur ont 2.23% plus de chances de fréquentation scolaire des enfants.

Par ailleurs, l'activité du chef de ménage n'est pas mentionnée comme une variable significative dans la fréquentation scolaire des enfants. Les résultats de cette étude montrent que l'activité du chef de ménage n'a pas de corrélation avec la fréquentation scolaire.

Cela indique que le niveau de fréquentation scolaire des enfants ne dépend pas de l'activité professionnelle du chef de ménage. Cependant, il existe une association positive. Cela pourrait être interprété comme, quel que soit le type d'activité des ménages au Burundi, ils soutiendraient l'éducation de leurs enfants.

III.2.1.3. Facteurs socioculturels

Les résultats de la régression montrent que le milieu de résidence est une variable qui influence positivement et significativement au seuil de 1% la fréquentation scolaire des enfants au Burundi. La localité du chef de ménage est significative pour expliquer la fréquentation scolaire des enfants. La résidence urbaine est significativement liée à l'éducation des enfants.

L'implication est que les ménages dans les zones urbaines investissent davantage dans l'éducation de leurs enfants puisque les rendements de l'éducation sont plus élevés dans ces milieux.

De plus, les milieux urbains sont plus susceptibles d'offrir plus d'opportunités éducatives et de faciliter l'accès. Ces résultats sont identiques à ceux de Mohamed (2022) qui ont confirmé que le taux de scolarisation est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain.

De même, Epoh (2010) a confirmé que le milieu de résidence influence positivement la scolarisation des enfants en montrant que la scolarisation des enfants résidant en milieu urbain est nettement plus élevée que celle des enfants en milieu rural. Les effets marginaux indiquent que les enfants vivant en milieu urbain ont 3, 02 % plus de chances de fréquenter l'école par rapport à ceux vivant en milieu rural.

III.2.1.4. Dépenses d'éducation

Les résultats du tableau montrent que le coefficient des dépenses d'éducation des ménages est positif et significatif au seuil de 1 % sur la fréquentation scolaire des enfants .Ces résultats sont conformes aux résultats rapportés par Nabiddo et al. (2022) qui ont confirmé que le coefficient des dépenses d'éducation des ménages et positif et très signification sur la scolarisation des enfants .Ces résultats sont similaires à ceux de Nkoma (2010) ont confirmé que la variable dépenses d'éducation du ménage sur la fréquentation scolaire est significative. Les effets marginaux montrent qu'une augmentation des dépenses d'éducation des ménages ont 1,79% plus de chances de fréquentation scolaire pour les enfants.

En ce qui concerne la région de résidence, les résultats de la régression montrent qu'au Burundi, la région du Sud, du Centre et de l'Ouest influencent positivement la fréquentation scolaire et sont significatives au seuil de 1% mais la région de l'Est agit négativement la fréquentation scolaire et significative au seul de 10%. La région de résidence constitut un élément distinctif en matière de scolarisation des enfants. Ce résultat s'explique par la persistance des inégalités dans l'offre scolaire à travers les différentes régions du pays, malgré les efforts du gouvernement pour réduire ces disparités.

Ces résultats sont identiques aux résultats rapportés par Yaouna (2010) montrant que la région de résidence est un facteur de différenciation en matière de scolarisation des enfants confiés. La lecture des effets marginaux indique que les enfants résidants dans la région de l'Est ont moins de chance d'être scolarisés que ceux vivant dans la région du Nord.

Conclusion

Le troisième chapitre est dédié à l'analyse empirique des effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi. Dans ce chapitre, nous avons présenté la spécification du modèle, décrit les variables et les sources de données, ainsi que réalisé des estimations économétriques pour en exposer les résultats. Étant donné que la variable dépendante est binaire, nous avons effectué des statistiques descriptives pour évaluer l'intensité des liens entre cette variable et le vecteur des variables explicatives, ce qui nous a permis de conclure avec le statistique de V de cramer la position (faible ou forte) de cette intensité de liaison.

Les résultats indiquent que la relation entre la pauvreté des ménages et la fréquentation scolaire est très faible, bien que significative au seuil de 0,000. De plus, nos analyses économétriques ont été menées pour tester la significativité statistique des variables explicatives et leur impact sur l'éducation des enfants. Les résultats montrent clairement que la pauvreté constitue un obstacle majeur à la fréquentation scolaire des enfants. En effet, 85,42 % des enfants issus de ménages pauvres sont scolarisés, contre 90,97 % pour ceux provenant de ménages riches. Ainsi, les enfants de ménages de classes moyenne et ménages riches ont plus de chances de fréquenter l'école que ceux de ménages pauvres. Ce résultat valide l'hypothèse selon laquelle la pauvreté a un effet négatif sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi. En revanche, la taille du ménage et l'âge de l'enfant ont également influencés négativement la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi, tandis que le milieu de résidence exerce une influence positive. Ces résultats soutiennent les hypothèses affirmant que l'âge de l'enfant et la taille du ménage affectent négativement la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi, tandis que le milieu de résidence a une influence positive sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi.

Ces résultats suggèrent que la pauvreté demeure un obstacle significatif à la scolarisation des enfants au Burundi, avec une disparité marquée entre les ménages pauvres et riches. Bien que la relation soit faible, elle est statistiquement significative, indiquant une influence persistante de la pauvreté sur l'accès à l'éducation. De plus, la taille du ménage et l'âge de l'enfant semblent également jouer un rôle négatif dans la fréquentation scolaire. Ces résultats soulignent l'importance d'interventions ciblées pour améliorer l'éducation dans les ménages pauvres. Enfin, ils mettent en évidence la nécessité de politiques visant à réduire les inégalités socio-économiques pour favoriser l'accès à l'éducation pour tous les enfants.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Le présent travail était d'analyser les effets de la pauvreté des ménages sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi. De cet objectif principal, trois objectifs spécifiques ont été assignés à cette étude : évaluer comment la pauvreté des ménages affecte la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans au Burundi, analyser l'influence des facteurs sociodémographiques, tels que l'âge de l'enfant et la taille du ménage sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 - 17 ans au Burundi et étudier l'influence des facteurs socioculturels, tels que le milieu de résidence, sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans au Burundi.

A ces objectifs, nous avons émises les trois hypothèses suivantes : la pauvreté a une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi. Ensuite, les facteurs sociodémographiques, tels que l'âge de l'enfant et la taille du ménage ont une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 –17ans au Burundi et enfin les facteurs socioculturels, tels que le milieu de résidence a une influence positive sur la fréquentation scolaire des enfants de 6 -17ans au Burundi.

Après avoir analysé les résultats issus du modèle de régression logistique binomiale, nous avons conclu que le modèle conçu est statistiquement et globalement significatif. Les résultats économétriques révèlent que les enfants de ménages moyens et de ménages riches ont davantage de fréquenter l'école par rapport aux enfants de ménages pauvres. D'où la première hypothèse selon laquelle la pauvreté des ménages a une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6-17ans au Burundi est confirmée.

On observe aussi que l'âge de l'enfant, la taille du ménage et le milieu de résidence influencent la fréquentation scolaire des enfants. Comme des résultats classiques, l'âge de l'enfant et la taille du ménage ont une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants. Plus l'âge de l'enfant augmente plus la probabilité de fréquenter l'école diminue càd que les enfants de 14-17ans ont moins de chance de fréquenter l'école que les enfants de 6-9ans et pour la taille du ménage, la fréquentation scolaire est élevée dans les ménages de petite taille et faible dans les ménages de grande taille. Ainsi, la deuxième hypothèse selon laquelle les facteurs sociodémographiques, tels que l'âge de l'enfant et la taille du ménage ont une influence négative sur la fréquentation scolaire des enfants de 6-17ans au Burundi est confirmée.

Un autre résultat aussi classique auquel nous sommes aboutis, les enfants vivant en milieu urbain présentent plusieurs avantages pour la fréquentation scolaire comparativement aux enfants vivant en milieu rural. Ainsi, la troisième hypothèse selon laquelle les facteurs socioculturels, comme le milieu de résidence a une influence positive sur la fréquentation scolaire des enfants au Burundi est confirmée.

En moyenne, la fréquentation scolaire des enfants est influencée, par plusieurs facteurs, tels que le sexe de l'enfant, le sexe du chef de ménage, le statut matrimonial du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la région de résidence ainsi que dépenses d'éducation des ménages. Ainsi, les enfants de sexe masculin, ceux dirigés par un chef de ménage de sexe féminin (femmes), ceux dont le chef de ménage est marié monogame, ceux ayant un chef de ménage ayant un niveau d'instruction supérieur, ceux résidant dans la région du Centre, sont les plus susceptibles de fréquenter l'école.

Recommandations

Compte tenu des résultants trouvés dans cette étude, nous recommandons aux autorités compétentes ce qui suit :

- Mettre en place et renforcer des programmes des transferts monétaires conditionnels directement liés à la scolarisation, spécifiquement destinés aux ménages pauvres afin de réduire les barrières financières à la fréquentation scolaire.
- Développer des politiques pour atténuer l'impact négatif d'une grande taille de ménage, par exemple en offrant des subventions scolaires dégressives ou des fournitures scolaires gratuits par enfant, pour garantir que la charge financière liée à la scolarisation d'un grand nombre d'enfants ne devienne pas un obstacle.
- Élaborer des campagnes de sensibilisation ciblées et des programmes de soutien visant spécifiquement à maintenir les enfants plus âgés à l'école.
- Augmenter et améliorer les infrastructures scolaires (écoles de proximité, salles de classe, équipements) ainsi que la qualité de l'enseignement en milieu rural pour garantir une égalité des chances.

Limites de l'étude

- Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB) réalisée en 2019-2020. Les résultats de l'étude peuvent ne pas être généralisables à la situation actuelle, car le contexte économique et social du Burundi a pu changer depuis.
- Il convient de noter que l'INSBU (Institut National de la Statistique du Burundi) prépare actuellement une nouvelle enquête sur les conditions de vie des ménages, dont la collecte débutera prochainement. Cela offrira aux auteurs l'occasion de mettre à jour les déterminants de la fréquentation scolaire des enfants pour les ménages pauvres.
- L'utilisation de données transversales constitue une autre limite de l'étude. En effet, les facteurs socioéconomiques, sociodémographiques et socioculturels n'ont été observés qu'au moment de l'enquête. De plus, la fréquentation scolaire des enfants pourrait résulter d'événements survenus antérieurement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdelkhalek, T., & Boccanfuso, D. (2021). Human Capital Index (HCI)–from uncertainty to robustness of comparisons. *The Economic Research Forum*.

Adjiwanou, V. (2005). I. *Impact de La Pauvreté Sur La Scolarisation et Le Travail Des Enfants de 6-14 Ans Au Togo*, 1–16.

Adonteng-Kissi, O. (2021). *Parental Perceptions of the Nature of child Labour in Rural and Urban Ghana:Cultural Versus Economic Necessity*.

Ahmed, M. T., & Rahman, M. (2020). *Socio-economic determinants of households' per capita education expenditure: a case study in barishal district, bangladesh*. https://www.researchgate.net/publication/359747529

Al-Samarrai, S., & Peasgood, T. (1998). *Educational attainments and household characteristics in Tanzania*. *44*(0).

Alamelu, M. D. (2022). Impact de la pauvreté sur l ' éducation en Inde. *International Journal of Health Sciences, 6(S1), 698-707. Https://Doi.Org/10.53730/Ijhs.V6nS1.4803 Impact*, 698–707.

Amartya K., S. (1982). Poor,Relatively Speaking Oxford Economic Papers. *Oxford Economic Papers*, *160*, 1–24. https://www.esri.ie/system/files/publications/QEC1982MAY.pdf

Amin, S., Quayes, M. S., & Rives, J. M. (2004). Poverty and other determinants of child Labor in Bangladesh. *Southern Economic Journal*, *70*(4).

Awan, M., Sarwar, M., Muhammad, W., Awan, M. S., Malik, N., Sarwar, H., & Waqas, M. (2011). Impact of education on poverty reduction. *Department of Economics. University of Sargodha., Quiad-e-Azam University Islamabad, Pakistan.*, *31826*. https://mpra.ub.uni-muenchen.de/31826/

Bahri, N. (2024). *Les inégalités d ' accès à l ' éducation des enfants en Tunisie*. *7*(1), 31–41.

Bambara, A. (2022). Pauvreté , scolarisation des enfants et sexe du chef de ménage au Burkina Faso : une analyse à partir de deux indicateurs de niveau de vie. *Pauvreté , Scolarisation Des Enfants et Sexe Du Chef de Ménage Au Burkina Faso : Une Analyse à Partir de Deux Indicateurs de Niveau de Vie*, 0–32.

Banque mondiale. (2019). Le travail en mutation. In *Rapport sur le développement dans le monde*. https://doi.org/10.3406/chris.1999.2139

Banque Mondiale. (2020). Reversals of fortune. In *Lecture Notes in Computer Science (including subseries Lecture Notes in Artificial Intelligence and Lecture Notes in Bioinformatics): Vol. 3678 LNBI*. https://doi.org/10.2307/j.ctv14npk3p.9

Banque Mondiale. (2025). *Macro Economy Poverty Outlook:Burundi*.

Banuza, A., Nijimbere, C., Arakaza, A., & Nshimirimana, M. (2023). *Contribution à la recherche d'une paix durable dans la région des Grands Lacs à travers la lutte contre la pauvreté*.

Basu, K., & Van, P. H. (1998). The Economics of Child Labour. *The Economics of Child Labor*, *88*(3).

Becker, G. S. (1962). Investment in human capital: a theoretical analysis. In *Journal of Political Economy* (Vol. 70).

Becker, G. S. (1964). Human capital :A theoretical and empirical analysis, with reference to education (1er ed). *National Bureau of Economic Research; Distributed by Columbia University Press.*

Bouare, I., Kone, Y., Kuepie, M., & Sidibe, L. (2012). *Les déterminants de la fréquentation scolaire au Mali : Entre caractéristiques socioculturelles et économiques et statut de l'enfant dans le ménage*. 32.

Bourguignon, F. (2003). The Growth Elasticity of Poverty Reduction: Explaining Heterogeneity across Countries and Time Periods. *Inequality and Growth*, *April*, 3–26.

Bungudi, J. N. (2022). *Pauvreté multidimensionnelle et inégalités en République Démocratique du Congo To cite this version : HAL Id : hal-03726821*.

Chabi, M. O., & Attanasso, M. O. (2015). Determinants de la Scolarisation et du Niveau Scolaire en Milieu Rural: Une Etude Empirique au Benin en Afrique de l'Ouest. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, *10*(1), 73.

Chambers, R., Saxena, N. C., & Shah, T. (1992). Soutainable rural livelihoods :Pratical concepts for the 21st century. *To the Hands of the Poor: Water and Trees*.

Chernichovsky, D. (1985). Socioeconomic and demographic aspects of school enrollment and attendance in rural Botswana. *Economic Development & Cultural Change*, *33*(2), 319–332. https://doi.org/10.1086/451463

Chun, S. (2021). *Effet de l ' éducation parentale sur la scolarisation des enfants : Une étude de cas sur les enfants des écoles primaires et secondaires du Malawi*. *1*(2), 77–106.

Clévenot, D., & Pilon, M. (1996). *« Femmes et scolarisation des enfants », Femmes et gestion des ressources*. *October*, 24.

Dakar. (2000). *Cadre d ' action de Dakar.L'éducation pour tous:tenir nos engagement collectifs*.

Dansou, P. J. (2017). *Variations de l ' espérance de vie scolaire et déterminants de la fréquentation scolaire des 6-24 ans au Bénin :*

De Vreyer, P. (1993). « Une politique économétrique de la demande d'éducation en Côte d'Ivoire ». *Revue d'économie de Développement*, pp.49-79.

Dine, M. N. (2023). *Explorer les déterminants de la fréquentation scolaire en Mauritanie : Une analyse de régression logistique.*

EICVMB. (2020). Rapport De L ' Enquete Integree Sur Les Conditions De Vie Des Menages. *Rapport de l'Enquete Integrée Sur Les Conditions de Vie Des Ménages*.

Engle, P. L., & Black, M. M. (2008). The effect of poverty on child development and educational outcomes. *Annals of the New York Academy of Sciences*.

Epoh, J. E. (2010). *Evolution et déterminants de la scolarisation des enfants au Cameroun entre 1991 et 2004*.

Farooq, M. S., Chaudhry, a H., Shafiq, M., & Berhanu, G. (2011). Factors affecting students' quality of academic Performance: a Case of secondary school level. *Journal of Quality and Technology Management*, *7*(2), 1–14.

Faye, B., Faye, S., & Ki, J. (2005). Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal: une approche non monétaire par les besoins de base. *International Conference The Many Dimensions of Poverty, Brasilia, Brazil*. http://scholar.google.com/scholar?hl=en&btnG=Search&q=intitle:Multidimensionnelle+au+Senegal+:+une+Approche+Non+Monétaire+par+les+besoins+de+base#5

Flore, D., Hélèna, M., & Tra, É. (2024). Les déterminants de la pauvreté subjective en période post- conflit : cas de la Côte d ' Ivoire. *Journal of Economics, Finance and Management*, *3*(4), 1175–1190.

Gweshengwe, B., & Hassan, N. H. (2020). Defining the characteristics of poverty and their implications for poverty analysis. *Cogent Social Sciences*, *6*(1). https://doi.org/10.1080/23311886.2020.1768669

Haile, G., & Haile, B. (2012). Child labour and child schooling in rural Ethiopia: Nature and trade-off. *Education Economics*, *20*(4), 365–385.

Hassas, M., Basri, M. El, & Bentahar, A. (2022). La Pauvreté : Concepts, Approches et Mesures Poverty: Concepts, Approaches and Measures. *Revue Internationale Du Chercheur*, *3*(2), 746–756. www.revuechercheur.com

ISTEEBU, & ICF. (2017). *Troisième Enquête Démographique et de Santé au Burundi 2016-17*.

K.Kutty, N. (2008). A Household Production Function Model of the Production of Child Health and Education—The Role of Housing-Related Inputs. *A Household Production Function Model of the Production of Child Health and Education—The Role of Housing-Related Inputs*, *7*(2), 1–35.

Kabubo, F. M. (2008). *Determinants of Poverty in Urban Areas : a Case Study of Mathare Valley in Nairobi*. *August*.

Kalombo, A. N., Lumbala, D. N., & Kaneya, J. K. (2023). Les déterminants de la pauvreté des ménages de la ville de Kananga. *International Journal of Strategic Management and Economic Studies (IJSMES)*, *2*(6). http://www.ijsmes.comhttp//www.ijsmes.com2332://doi.org/10.5281/zenodo.10445353

Kiakumba, G. M. (2023). «Facteurs déterminants du sous-financement de l'éducation au kongo-central». *Revue Internationale Du Chercheur*, *4*, 949 – 975.

Kiakumba, G. M. (2024). *Impact du sous-financement de l'éducation sur l'epargne et la pauvreté au Kongo-Central*. *5*(1).

King, E., & Hill, A. (1993). Women ' s Education in Developing Countries A World Bank Book. In *International Journal of Educational Development* (Issue June 1993). http://documents.worldbank.org/curated/en/849491468740172523/pdf/multi-page.pdf

Kobiané, J. F. (2003). Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou. *Education, Famille et Dynamiques Démographiques*, 153–182. http://www.cicred.org/Eng/Publications/pdf/c-a33.pdf

Kobiané, J. F. (2006). *Ménages et scolarisation au Burkina Faso. À la recherche des déterminants de la demande scolaire, Louvain la Neuve, Academia Bruylant*.

Lacour, M., & Tissington, L. D. (2011). *The effects of poverty on academic achievement*. *6*(7), 522–527.

Louis -Marie, A., & Anyck, D. (2000). *Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel.Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale*. 1–46.

Marcoux, R. (1994). *Le travail ou l'école : l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*.

Marcoux, R., & Antoine, P. (2007). *Pauvreté des ménages et éducation au Congo Application d ' un modèle de comptage Pauvreté des ménages et éducation au Congo Application d ' un modèle de comptage*.

Marniesse, S. (1999). *Note sur les différentes approches de la pauvreté*.

Mba Oyono, P. R. (2009). *Les déterminants familiaux de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Gabon*. 161.

MENRS. (2020). *Annuaire Statistique Scolaire 2019-2020.Tome 1:Statistiques de l'enseignement préscolaire et fondamental*.

Mohamed, S. (2022). *L'effet des variables sociodémographiques les plus importantes sur les indicateurs de la scolarisation au primaire selon l'enquête (2012-2013) (MICS4)*.

Moore, J. B., Pawloski, L., Rodriguez, C., Lumbi, L., & Ailinger, R. (2009). *The effect of a nutrition éducation Program on the nutritional knowledge, hemoglobin Levels, and nutritional status of nicaraguan adolescent girls*. *26*(2). https://doi.org/https://doi.org/10.1111/j.1525-1446.2009.00765.x

Morrisson, C. (2002). *Les politiques anti pauvreté : diversité ou similitude ? Notes de Benchmarking international*.

Morrisson, C. (2003). *RAMSES-Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies : La pauvreté dans le monde, Paris, IFPRI-Dunod*.

Nabiddo, W., B.L, Y., & F., W. (2022). Niveau d ' éducation et dépenses d ' éducation des ménages en Ouganda : Une enquête empirique. *Journal de La Politique Économique et Des Journal de La Politique Questions de Gestion*, *1*(1), 21–49.

Ndayishimiye, B., Manirakiza, R., Kakuba, C., Sindayihebura, J. F. R., & Barankanira, E. (2024). *Household Size and Access to Education in Rural Burundi: The Case of Mutaho Commune*.

Necşoi, D. V., Porumbu, D., & Beldianu, I. F. (2013). *The relationship between parental style and educational outcomes of children in primary school in Romania. Procedia-Social and Behavioral Sciences*.

Nganawara, D. (2016). *Famille et scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun : Une analyse à partir du recensement de 2005*.

Nkoma, P. P. (2010). *Sexe du chef de ménage et scolarisation des enfants au Cameroun*.

Observatoire des inégalités. (2023). Les inégalités de revenus dans le monde. *Notes de l'observatoire N° 9, Février 2023*, 1–12.

Olvera, L. D., Plat, D., & Pochet, P. (2024). Sortir sans s ' en sortir ? Mobilité et pauvreté à Dakar.

Piamale, J., Kouamé, A., & Loka, F. (2004). Pauvreté, genre et scolarisation des enfants en République centrafricaine. *L'Enfant En Centreafrique*, 74–109.

Pilon. (2001). *Famille et scolarisation en afrique*. *42*.

Pilon, M. (1993). *Scolarisation et stratégies familiales, possibilités d'analyse des données d'enquêtes démographiques illustration auprès des moba-gurma du togo*.

Pilon, M., & Yaro, Y. (2001). *La demande d'éducation en afrique.Etat des connaissances et perspectives de recherche*.

Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population. (2019). *Réponse de l'administration à l'évaluation de l'appui du PNUD à la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés 1.* 1–24.

Rafique, D., Shaukat, S., Rasul, S., Ahmed, Z., Shahzad, I., & Bhatti, M. A. (2020). *Déterminants socio-économiques de la fréquentation scolaire au Punjab , Pakistan Pour citer cet article : 9*(1), 8–16.

Rapport mondial de suivi sur L'EPT. (2005). *Education pour tous,L'éxigence de qualité ,Paris : UNESCO*.

Ravallion, M. (1996). *« Comparaisons de la pauvreté : Concepts et mé_thodes ». Washington, LSMS document de travail , Banque mondiale.* (Issue 122).

Ravallion, M., & Lokshin, M. (2003). On the consistency of poverty lines. *Policy Research Working Paper Series N° 3157, The World Bank*. https://doi.org/10.1007/0-387-29748-0_3

Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2005). Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache. *Économie et Statistique*, *n° 383-385*, 131–155.

Rebouha, F., & Pochet, P. (2011). *Pauvreté et accès à l ' éducation dans les périphéries d ' Oran*. *3*. https://doi.org/10.3917/autr.059.0181

Rochford, L. (2016). Contrepoint – Gary Becker et la notion de capital humain. *Informations Sociales*, *n° 192*(1), 65–65.

Rowntree, B. S., & Price, L. L. (1902). Poverty: "A Study of Town Life". *The Economic Journal*, *12*(45), 56. https://doi.org/10.2307/2957025

Rwehera, M. (1999). *L'éducation dans les "pays les moins avancés" : quelle marge de manœuvre? L'Harmattan.*

Sajid, G. M., & Khan, M. (2016). Determinants of Primary School Enrollment in Pakistan: Is Poverty a Hurdle in the Way of Educational Attainment? *The Pakistan Journal of Social Issues*, *7*(January 2016), 1–22.

Schlosser, A. (2005). *L'éducation préscolaire publique et l'offre de travail des mères arabes : les résultats d'une expérience naturelle. Université hébraïque de Jérusalem.*

Schultz, T. W. (1961). Investment in human capital. *The American Economic Review*, *51*(1), 1–17. https://doi.org/10.4324/9781315620893-12

Sen, A. (1985). *Commodities and capabilities .Amsterdam North Holland*.

Shapiro, D. (1999). *Family influences on women's educational attainment in Kinshasa. (séminaire international sur « Les stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques »*.

Steinmayr, R., Ziegler, M., & Träuble, B. (2010). Do intelligence and sustained attention interact in predicting academic achievement? *Learning and Individual Differences*, *20*(1), 14–18. https://doi.org/10.1016/j.lindif.2009.10.009

Tong, Y., Kim, J., & Sun, S. B. (2021). The effects of peer parental education on student achievement in urban China: The disparities between migrants and locals. *American Educational Research Journal*, *58*(4).

Towsend, P. (1999). Pauvreté, inégalité et exclusion : à la recherche de définitions. *Les Cahiers Français*, *286*.

UNESCO. (2011). Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. *Rapport Annuel*.

UNICEF. (2023). *Situation des enfants au Burundi*.

UNICEF. (2024). *Education,Analyse budgétaire 2023-2024:Burundi*.

Usha, J. (2002). *" Socio-economic determinants of School attendance in India "*.

Wakam, J. (2002). *« Relation de genre, structure démographique des ménages et scolarisation des jeunes au Cameroun »*. *17*(2).

Yaouna, M. G. (2010). *Evolution et déterminants de la scolarisation des enfants au Cameroun entre 1991 et 2004*.

ANNEXES

Annexe 1 : Résultats de l'estimation du modèle Logit

Logistic regression — Number of obs = 10,270
LR chi2(25) = 1426.94
Prob > chi2 = 0.0000
Log likelihood = -2969.5354 — Pseudo R2 = 0.1937

frequente	Coefficient	Std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
Pauvrete						
Moyen	.2705639	.0924084	2.93	0.003	.0894468	.4516811
Riche	.3396973	.0912389	3.72	0.000	.1608724	.5185223
taillemenage						
4-5 personnes	-.5769167	.1779692	-3.24	0.001	-.9257299	-.2281036
6 personnes et Plus	-.6249572	.1768575	-3.53	0.000	-.9715915	-.2783229
age_enfant						
10-13ans	-1.306046	.1493032	-8.75	0.000	-1.598675	-1.013417
14-17ans	-3.155231	.1408647	-22.40	0.000	-3.431321	-2.879141
Sexe_ENFANT						
Masculin	.0888165	.0096427	2.81	0.018	-.1260792	.3037121
sexe_CM						
Masculin	-.0575603	.0172596	-2.86	0.042	-.1893868	.0742661
Milieu						
Urbain	.3726445	.1158359	3.22	0.001	.1456103	.5996787
statutm						
Divorcé(e) Séparé(e)	.3628106	.3286742	1.10	0.270	-.2813791	1.007
Marié(e) monogame	.7896405	.2860178	2.76	0.006	.2290559	1.350225
Marié(e) polygame	.4786983	.3188118	1.50	0.133	-.1461614	1.103558
Union libre	.2993001	.3939501	0.76	0.447	-.4728279	1.071428
Veuf(ve)	.7843631	.2999637	2.61	0.009	.196445	1.372281
Niveduc_CM						
Fondamental	.0447554	.2289007	0.20	0.845	-.4933926	.4038818
Post fondamental	.0823962	.2018028	0.41	0.683	-.3131301	.4779224
Supérieur	.2588599	.0717772	3.61	0.000	.1181792	.3995406
depeduc	.2059728	.0710192	2.90	0.004	.0667777	.3451678
Région						
Sud	.5258677	.1179434	4.46	0.000	.294703	.7570325
Centre	.7650484	.1127773	6.78	0.000	.5440091	.9860878
Est	-.1923163	.1105004	-1.74	0.082	-.4088932	.0242605
Ouest	.4517625	.0934553	4.83	0.000	.2685935	.6349315
Activite _CM						
Commerce	.0733318	.2323359	0.32	0.752	-.3820382	.5287017
Industrie	-.0959093	.2354986	-0.41	0.684	-.557478	.3656594
Services	.170321	.1641372	1.04	0.299	-.1513819	.492024
_cons	3.0601	.346252	8.84	0.000	2.381459	3.738742

Annexe 2 : Résultats des effets marginaux du modèle Logit

Average marginal effects Number of obs = 10,270
Model VCE: OIM

Expression: Pr(frequente), predict()
dy/dx wrt: 2.Pauvrete 3.Pauvrete 2.taillemenage 3.taillemenage 2.age_enfant 3.age_enfant 1.Sexe_ENFANT 1.Sexe_CM 1.Milieu 2.statutm 3.statutm 4.statutm 5.statutm 6.statutm 2.Niveduc_CM 3.Niveduc_CM 4.Niveduc_CM depeduc 2.Région 3.Région 4.Région 5.Région 2.branche_activite 3.branche_activite 4.branche_activite

	Delta-method dy/dx	std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
Pauvrete						
Moyen	.0240415	.0080155	3.00	0.003	.0083314	.0397515
Riche	.0296201	.0078673	3.76	0.000	.0142005	.0450396
Taillemenage						
4-5 personnes	-.0422682	.0116567	-3.63	0.000	-.0651148	-.0194216
6 personnes et Plus	-.0464801	.0111363	-4.17	0.000	-.0683068	-.0246534
age_enfant						
10-13ans	-.0447106	.004466	-10.01	0.000	-.0534638	-.0359575
14-17ans	-.2683059	.0083432	-32.16	0.000	-.2846584	-.2519535
Sexe_ENFANT						
Masculin	.0077892	.0027363	2.87	0.024	-.0112936	.026872
sexe_CM						
Masculin	-.0049866	.0018289	-2.98	0.036	-.0164111	.0064379
Milieu						
Urbain	.0302883	.0087947	3.44	0.001	.013051	.0475256
statutm						
Divorcé(e) Séparé(e)	.0412638	.0386027	1.07	0.285	-.0343961	.1169236
Marié(e) monogame	.0816948	.0346718	2.36	0.018	.0137394	.1496502
Marié(e) polygame	.0531117	.0374263	1.42	0.156	-.0202424	.1264659
Union libre	.034495	.045481	0.76	0.448	-.0546461	.123636
Veuf(ve)	.0812483	.0351633	2.31	0.021	.0123296	.1501671
Niveduc_CM						
Fondamental	.0055618	.0251634	0.19	0.847	-.0465907	.0382145
Post fondamental	.0074569	.0179292	0.42	0.677	-.0276837	.0425976
Supérieur	.0223335	.0061922	3.61	0.000	.0101971	.03447
depeduc	.0178357	.0061438	2.90	0.004	.0057941	.0298773
Région						
Sud	.0475505	.0101736	4.67	0.000	.0276106	.0674904
Centre	.0647878	.0090712	7.14	0.000	.0470085	.0825671
Est	-.0207978	.0121333	-1.71	0.087	-.0445786	.002983
Ouest	.041667	.008731	4.77	0.000	.0245545	.0587795
Activite _CM						
Commerce	.0062567	.0194427	0.32	0.748	-.0318504	.0443637
Industrie	-.0085702	.0215557	-0.40	0.691	-.0508186	.0336782
Services	.0141424	.013056	1.08	0.279	-.0114468	.0397316